

**VALEURS DE LA
RESISTANCE,
VALEURS
HUMANISTES,
DEMOCRATIQUES**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1384 à 1389-3° et 4° trimestres 2023

L'ŒUVRE DE JEAN MOULIN : L'UNIFICATION DE LA RESISTANCE...



De g à d. : Jean Moulin en 1937. En juin 1940, à Chartres, le Préfet resté à son poste après sa tentative de suicide. À la Libération, le CNR rend hommage à son fondateur.

L'acte de décès allemand concernant «un ressortissant français décédé en territoire allemand» – Metz est alors en Moselle annexée au Reich – dans le train Paris-Berlin, dont le corps rapatrié à Paris dès le 9 juillet 1943 a été aussitôt incinéré, est daté du 8 juillet 1943; et l'urne contenant ses cendres sera ensuite déposée au Père-Lachaise, case 10137, avec pour seule mention «Inconnu incinéré, 09-07-43».

En 1945, la famille de Jean Moulin fera déplacer l'urne dans le carré de la Résistance du cimetière. Elle sera finalement transférée le 19 décembre 1964 au Panthéon, lors d'une cérémonie présidée par le général de Gaulle et marquée par le célèbre discours d'André Malraux: «Entre ici Jean Moulin...».

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérent(e)s et par les Ami(e)s de l'ANACR, en souscrivant les bons de soutien 2023, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse irremplaçable pour notre Association, pour lui conserver les moyens financiers de son combat pour la mémoire

et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre les résurgences du fascisme.

Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 31 mai 2024.

Jean Moulin, qui succomba dans ce train Paris-Berlin aux tortures que lui avait fait subir à Lyon Klaus Barbie, avait été arrêté à Caluire dans la banlieue de Lyon le 21 juin 1943, lors d'une réunion organisée avec plusieurs responsables de la Résistance pour trouver un successeur au général Delestraint, chef de l'Armée Secrète (A.S.) venant d'être arrêté, réunion qui sera investie par la Gestapo à la suite d'une trahison.

Cette réunion de Caluire, qui se tenait moins d'un mois après la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) le 27 mai précédent à Paris rue du Four s'inscrivait dans la démarche d'unification de toutes les forces de la Résistance à laquelle Jean Moulin consacra son action résistante dès sa révocation de son poste de préfet d'Eure-et-Loir en novembre 1940, entreprenant de recenser les premières structures de Résistance avant

d'entamer en 1941 via le Portugal son premier voyage à Londres, où il arrivera le 20 octobre, y rencontrant le général de Gaulle.

Il en reviendra en janvier 1942 Délégué général du Comité National Français en Zone sud et représentant personnel du général de Gaulle, avec la difficile mission d'unifier les forces de la Résistance clandestine malgré les réticences de chefs de mouvements jaloux de leur indépendance.

Ces réticences – notamment à la participation des partis politiques résistants – nécessiteront du 13 février au 23 mars 1943 un second séjour à Londres de Moulin, accompagné du général Delestraint, qui allait être nommé à la tête de l'Armée Secrète, unifiant les structures armées des mouvements de Zone sud.

Et ce fut le succès historique de la Constitution du CNR le 27 mai 1943, que suivirent hélas le drame de Caluire, puis la mort de Jean Moulin.

Mais son œuvre, l'unité des forces de la Résistance (mouvements, partis et syndicats) au sein du CNR, perdurera jusqu'à la Libération.

SOUTENIR L'ACTION DE L'ANACR

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.)

BON de SOUTIEN 2023

Conservé ce bon, il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro du 2^e trimestre 2024 du «Journal de la Résistance - France d'abord».

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance !

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR, en souscrivant les bons de soutien 2023, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse irremplaçable pour notre Association, pour lui conserver les moyens financiers de son combat pour la mémoire et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre les résurgences du fascisme. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au **31 mai 2024**.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Actuelles
- P. 3 : Editorial
- P. 4 à 6 : Héroïnes de la Résistance
- P. 7 à 12 : Libération de la Corse
- P. 13 à 15 : Héros de la Résistance
- P. 16 à 21 : Les «Dissidents» antillais
- P. 22 à 23 : L'Assemblée Consultative Provisoire (ACP)
- P. 24 à 29 : La Démocratie assassinée au Chili
- P. 30 : Nos deuils
- P. 31 : Avis de recherche
- P. 32 : Les Livres

POUR UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT

Le 7 octobre, la meurtrière attaque menée par le Hamas contre des camps militaires et des kibboutz du sud d'Israël, y tuant des militaires et y assassinant – parfois de manière particulièrement barbare – des centaines de civils, hommes, femmes, enfants et vieillards, et en prenant en nombre des otages, a initié le dernier épisode d'un conflit vieux de plusieurs décennies.

Il y a 75 ans, dans la Palestine peuplée selon les appellations d'alors de 66 % d'Arabes et de 34 % de Juifs, l'ONU décida le 29 novembre 1947 d'y créer un État juif (sur 47 % du territoire), un État arabe (45,53 %) et une zone internationale autour de Jérusalem. Les organisations juives acceptèrent le plan et proclamèrent la naissance de l'État d'Israël le 14 mai 1948, les Palestiniens et les Pays arabes le refusèrent et entrèrent en guerre contre Israël ; lequel, sa supériorité militaire tactique et technologique lui ayant donné la victoire, prit le contrôle de... 77 % du territoire de la Palestine ! L'État arabe palestinien ne vit pas le jour...

Plusieurs centaines de milliers de Palestiniens furent chassés alors de leurs terres et de leurs maisons, notamment par des massacres et la crainte qu'ils inspirèrent, et allèrent s'entasser dans des camps de réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban, en Syrie. Où viendront les rejoindre en 1967 ceux qui, parallèlement à celle du Sinaï égyptien jusqu'aux rives du canal de Suez, et à celle du Golan syrien, fuiront, à l'issue de la «Guerre des Six jours», l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza par les forces israéliennes, militairement victorieuses ; comme elles le furent toujours depuis 1948 et jusqu'à aujourd'hui dans tous les conflits opposant Israël aux Pays arabes et aux organisations nationalistes palestiniennes.

Comme cela avait déjà été le cas en 1956, quand, se joignant aux agresseurs britanniques et français contre l'Égypte venant de nationaliser le canal de Suez, Tsahal, l'Armée d'Israël, en avait à travers le Sinaï atteint les rives, ne stoppant sa participation à l'agression que sous la pression conjointe américano-soviétique. Comme ce sera le cas à nouveau en octobre 1973, à l'issue de la Guerre dite «du Kippour» après qu'une contre-offensive ayant permis à Tsahal de franchir le canal de Suez, celle-ci ne dut s'arrêter que sous la pression américaine, à... 101 km de la capitale égyptienne, Le Caire ! Sur le Golan, l'arrêt de la contre-offensive de Tsahal, à... 40 km de Damas, la capitale syrienne, fut imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Et, en juin 1982, dans la continuité de son opération «Paix en Galilée» l'ayant conduit à pénétrer au sud du Liban, Tsahal poursuivit son invasion, entrant dans Beyrouth, la capitale libanaise, y couvrant un massacre par ses alliés des milices chrétiennes de milliers de réfugiés palestiniens dans les Camps de Sabra et Chatila ; Tsahal ne rapatriera en Israël l'essentiel de ses troupes qu'en 1984, certaines restant d'ailleurs au Liban-sud jusqu'en 2000.

Depuis 75 ans en effet, au-delà de diatribes hystériques heureusement impuissantes émanant de Palestiniens ayant appelé à «jeter les Juifs à la mer», diatribes que les dirigeants israéliens et leurs soutiens y compris médiatiques ne manquent jamais de rappeler pour justifier les opérations militaires menées par Israël, le problème n'a jamais été celui – plus que virtuel, inatteignable au vu des rapports de force et des réalités stratégiques – de la destruction d'Israël. Mais au contraire, celui qui est récurrent et très concret, est la non-construction de l'État palestinien pourtant prévu par l'ONU, que la colonisation israélienne de toute la Cisjordanie, qui se poursuit – certains ambitionnant de pousser les Palestiniens au-delà du Jourdain ou dans le Sinaï – empêche d'être mis en place. Ce qui s'oppose à la solution à deux États, Israël et Palestine, et ne peut que générer à terme de nouveaux conflits, de nouveaux drames comme celui que nous connaissons actuellement.

Notre condamnation des crimes barbares commis dans le sud d'Israël le 7 octobre 2023 sur des civils israéliens par des terroristes du Hamas en motocyclettes, parapentes et 4x4Toyota, qui firent plus de 1 200 victimes, ainsi que des tirs à l'aveugle de roquettes sur les villes israéliennes, est totale.

Comme est totale notre condamnation des crimes de masse commis depuis près de deux mois par les unités régulières de Tsahal dotées de blindés lourds Merkava, de canons automoteurs de 155 à 203 mm, d'avions F15 et F16, de corvettes et frégates Saar, qui ont déjà broyé indistinctement sous leurs bombes, missiles et obus plusieurs dizaines de milliers de civils Palestiniens de la Bande de Gaza, hommes, femmes, vieillards, enfants et bébés, tués ou gravement blessés, en ravageant des dizaines de milliers d'habitations civiles, d'équipements sanitaires, scolaires, culturels, énergétiques, d'approvisionnement alimentaire...

Comme nous condamnons aussi les crimes commis contre les civils palestiniens de Cisjordanie depuis plusieurs décennies, et jusqu'à aujourd'hui de manière renforcée à la faveur des événements de Gaza, par Tsahal et ses supplétifs colons, lesquels – fut-ce en utilisant leurs propres enfants comme «boucliers humains» pour couvrir leur prédation colonisatrice – ne sauraient prétendre par là-même au statut de «civils» dans les territoires occupés illégalement par Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, afin de continuer à y voler les maisons et les terres des Palestiniens, en en faisant de nouveaux réfugiés ; ce qui, si cela se poursuivait, ne pourra que susciter à terme une nouvelle «intifada».

Notre pays, la France, patrie des Droits de l'homme, doit tout faire pour arrêter le massacre des populations civiles, pour que les criminels de guerre, qu'ils soient palestiniens ou israéliens, soient arrêtés et déférés devant la Justice internationale compétente, afin d'y être sanctionnés de façon conséquente.

Ce qui implique aussi que notre pays ne saurait s'aligner de manière unilatérale comme trop souvent sur les discours médiatiquement hégémoniques mettant en avant le seul droit d'Israël à se défendre pour assurer son existence nationale, en occultant pour ce faire le droit des Palestiniens à faire de même pour assurer la leur dans un État dont la co-légitimité a été, conjointement à celle d'Israël, affirmée par l'ONU dès 1947 et dont la concrétisation reste à imposer ; ce à quoi notre pays, membre permanent du Conseil de sécurité, se doit de contribuer à ce qu'elle le soit au plus tôt. Ce qui implique en premier lieu un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza, permettant de plus le ravitaillement alimentaire et sanitaire d'urgence de sa population martyre.

Réaffirmons en cette fin 2023 qu'une Paix – juste – au Proche-Orient ne peut, pour être durable, que passer par la création de l'État Palestinien à côté de celui d'Israël, les frontières des deux États étant reconnues et garanties internationalement. Elle est une exigence des peuples !

LA MÉMOIRE, NÉCESSAIRE AU COMBAT DÉMOCRATIQUE...

L'année 2023 qui s'achève aura, ainsi que nous l'avions précédemment souligné, été la première de la séquence mémorielle des 80^{es} anniversaires des années 1943 à 1945 qui, commencées par la défaite de la Wehrmacht nazie à Stalingrad le 2 février 1943, s'achèveront par la capitulation le 2 septembre 1945 du Japon militarofasciste, après qu'il a été frappé à deux reprises par les premières bombes atomiques de l'histoire.

L'année 1943 aura été marquante pour l'Histoire du monde, de l'Europe, de la France ; et l'année 2023, dont nous vivons l'achèvement, a été marquée par des commémorations, héroïques mais aussi parfois tragiques, auxquelles l'ANACR a participé, qu'elle a souvent contribué à organiser, le *Journal de la Résistance* consacrant nombre de ses pages à diffuser la connaissance historique des événements commémorés, des comités locaux et départementaux de l'ANACR ayant organisé, outre les manifestations patriotiques, des conférences et expositions.

Il en a été ainsi concernant l'anniversaire de Stalingrad, le soulèvement du Ghetto de Varsovie, la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, l'arrestation et la disparition de Jean Moulin en juin-juillet, l'approfondissement de la mise en place des institutions de la France Combattante à Alger, dont le Comité Français de Libération Nationale (CFLN), l'Assemblée Consultative Provisoire, la libération de la Corse, le ralliement des Antilles françaises à la France Combattante...

L'année 1943 a, hélas, comme celle l'ayant précédée, été à nouveau une année de guerres, telle celle qui, à l'est de l'Europe, par l'agression russe, ravage l'Ukraine envahie, menacée de dépècement, d'annexion, y tue ses civils, hommes, femmes, enfants, vieillards, y détruit ses installations économiques, sociales, culturelles, scolaires, sanitaires..., l'agresseur agitant, pour dissuader les réactions concrètes à son agression, la menace nucléaire. Telle aussi celle qui sévit au Proche-Orient, en Palestine où l'attaque terroriste ignoble, barbare, menée par le Hamas le 7 octobre en Israël contre une rave-party qui fit plus de 1 200 victimes, hommes, femmes, enfants a entraîné une offensive massive de l'armée israélienne dans la bande de Gaza, y faisant de manière indistincte plusieurs dizaines de milliers de victimes civiles palestiniennes, aussi des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, y détruisant de manière ciblée les immeubles d'habitation, les équipements sociaux, en premier lieu des hôpitaux, affamant la population...

Notre société connaît toujours le racisme et la xénophobie, la montée des intégrismes, l'aggravation des discriminations et des exclusions ; la solidarité a dramatiquement reculé, les intérêts particuliers prenant le pas sur l'intérêt général. Le monde et notre société sont en crise, une crise qui, de par la désespérance sociale qu'elle suscite, s'est déjà traduite par la montée de l'extrême-droite fascisante dans quasiment tous les pays d'Europe dont le nôtre. Cela a été le cas après les élections de 2023 en Slovaquie, où, le Premier ministre gouverne avec l'extrême-droite, en Estonie où le Parti d'extrême-droite est arrivé en seconde position, aux Pays-Bas où le parti de Geert Wilders a fait élire 37 des 150 députés... Quant aux sondages sur d'éventuelles élections en France... !

C'est ce contexte qui a, s'appuyant sur une méconnaissance de l'Histoire, suscité un regain des idéologies que l'on aurait pu croire définitivement vaincues en 1945, un regain s'accompagnant dans plusieurs pays d'Europe centrale et Orientale d'une démarche négationniste de réhabilitation des régimes qui s'en inspirèrent, en France de celle du régime collaborateur pétainiste. Pire, les idées racistes, autoritaires, antidémocratiques ont parfois diffusé dans des formes dangereuses au-delà de l'extrême-droite, notamment la xénophobie exacerbée à l'égard des émigrés, des migrants.

Cela souligne la nécessité de transmettre la connaissance de ce qu'a été la réalité monstrueuse du fascisme lorsqu'il a été au pouvoir, du début des années 1920 à 1945, de ce à quoi ont mené durant cette période les atteintes à la démocratie et les discriminations racistes, la misère sociale conduisant nombre de ceux qui en furent victimes à prêter une écoute attentive aux démagogues. Et aussi rappeler ce que fut entre les deux guerres la lutte antifasciste et démocratique, ainsi que ce que fut le combat humaniste, démocratique et patriotique des Résistant(e)s. C'est ce à quoi s'attachent l'ANACR, qu'il faut renforcer, le *Journal de la Résistance*, dont il faut accroître la diffusion.

Pierre MARTIN, Anne-Marie MONTAUDON

DANS NOTRE AGENDA

LE 21 FEVRIER 2024

L'ANACR
PARTICIPERA
À L'HOMMAGE RENDU À
MISSAK MANOUCHIAN
À L'OCCASION
DE SA PANTHÉONISATION

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

Les problèmes de santé persistants ayant affecté la rédaction et la réalisation du *Journal de la Résistance* ont entraîné des retards de publication que nous nous efforçons toujours de réduire.

Nous sollicitons l'indulgence de nos lecteurs et les prions de nous excuser pour cet inconvénient.

MIREILLE CHRISOSTOME

Mireille Chrisostome est née 12 rue de la Corderie le 26 février 1924 à Saint-Brieuc, fille de Charles (né en 1873) – lors de la Grande Guerre «poilu» au 2^e cuirassiers, employé au magasin «Paris-France», rue Saint-Guillaume, et au cinéma «Les Promenades» – et de Joséphine Bouhris (née en 1898), mère au foyer. Elle grandit quartier Saint-Pierre dans un petit appartement de la Place de la Cathédrale (aujourd'hui place Charles-de-Gaulle) avec ses parents et sa sœur aînée Simone, âgée de plus de 4 ans qu'elle et qui décédera de méningite à onze ans.

Elle fréquenta l'école – collège Marcellin-Berthelot puis le collège Ernest-Renan inauguré en mai 1938 par Jean Zay. Elle obtiendra le Brevet élémentaire, ce qui lui permettra de postuler à un emploi aux Eaux et Forêts.

Après la défaite de 1940, la présence militaire allemande – les Côtes-du-Nord (aujourd'hui d'Armor) et toute la Bretagne seront en Zone occupée – la conduira parfois à manifester bruyamment son patriotisme. Ainsi – rapporte une de ses Amies, invitée à un banquet de mariage dans la Sarthe, elle s'emporta en constatant qu'une partie de l'hôtel avait été réquisitionnée par la kommandantur... Sans doute cette ardeur a-t-elle fini par être remarquée, car ses parents reçurent à plusieurs reprises la visite de la police.

Mireille, demeurant alors 7 place de la Préfecture à Saint-Brieuc, à qui on ne connaissait pas d'engagement politique, décida d'entrer dans la Résistance, prenant le pseudonyme de «Jacotte», prénom d'une amie, Jacotte Cavallé-Coll, de la famille d'Aristide Cavallé-Coll, facteur d'orgues ayant réalisé au XIX^e siècle les orgues de la cathédrale et celui de l'église Saint-Michel à Saint-Brieuc, ainsi que celui de l'église Saint-Nicolas à Loudéac.

Agnès va rencontrer Jean Devienne (alias «Xavier» puis «François»), responsable dans le nord du département du «Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France...», qu'il représentera au sein du Comité départemental de Libération et qui va lancer, imprimée à Morlaix, la publication clandestine «La France combattante des Côtes-du-Nord», laquelle deviendra «Le Patriote des Côtes-du-Nord». Il mettra en place en avril 1944 un état-major départemental FFI, avec pour chef Yves Hégarat (alias «Marceau»).

Devenue l'un des agents de liaison de Devienne, elle transportera, quel que soit le danger, d'abord des mes-

sages dans le tube creux de son vélo, puis des armes, des valises, des tickets d'alimentation pour les maquis et même du «plastic». Ces activités attireront l'attention, ses parents recevront encore à plusieurs reprises la visite de la police allemande... Malgré cela, elle continuera...

Elle sera arrêtée le 11 juillet 1944, sur la route entre Saint-Gilles-Pligeaux et Canihuel, lors de la Grande rafle menée à Saint-Nicolas-du-Pélem et aux alentours par la Gestapo, des éléments de la *Wehrmacht* et des miliciens dont la *Bezen Perrot*¹, alors qu'elle se rendait à un rendez-vous avec François Le Jean, alias «Bernard», responsable des «Forces Unies de la Jeunesse Patriotique» (FUJP) pour les Côtes-du-Nord, qui devait la mettre en contact avec «Marceau» (Yves Le Hégarat).



LE MARTYRE

Selon l'enquête de gendarmerie, elle fut amenée après son arrestation à l'école de garçons d'Uzel, utilisée comme centre de détention et d'interrogatoire, dans les locaux occupés par le «*Sicherheitsdienst*» (SD) et où les prisonniers sont interrogés par la Milice. Selon un témoignage, «*la porte s'est ouverte violemment, on a poussé Jacotte dans la cellule puis l'interrogatoire a commencé, les coups pleuvaient puis plus rien : elle a dû s'évanouir*». Un autre témoignage a fait état des sévices qu'elle aurait subi : yeux crevés, bouche cousue... Son assassinat eut lieu le 14 juillet 1944.

Son corps sera découvert fin octobre 1944 à 25 km de Saint-Brieuc, parmi une trentaine d'autres enfouis dans une fosse commune de la forêt de l'Hermitage-Lorge. Un monument a été élevé à la Butte rouge. Le Dr Lejeune, médecin légiste à Quintin, qui pratiqua l'autopsie, précisa que Mireille portait sa robe à motifs de fleurs bleues et rouges, et qu'elle avait été abattue d'une balle dans la nuque. Elle fut inhumée dans la tombe familiale au cimetière Saint-Michel de Saint-Brieuc.

Le réseau auquel elle appartenait ne fut pas inquiété : elle n'avait pas parlé...

Une plaque commémorative perpétue sa mémoire à l'entrée de l'immeuble où elle habita. Des rues à son nom, des plaques sur des bâtiments publics (école, bibliothèque...) rappellent sa mémoire à Plérin, Ploufagran, Saint-Gilles-Pligeaux, Loudéac, Guingamp, Saint-Brieuc, Bon repos-sur-Blavet (Laniscat)

La Légion d'honneur, la Médaille de la Résistance et la Croix de guerre 1939-1945 furent décernées à titre posthume à Mireille Chrisostome.

Inauguration le 23 juin 2014 d'une plaque Mireille-Chrisostome à Saint-Gilles-Pligeaux, en présence, de g. à d., Gildas Guyader, maire, Valentin Bertrand, Résistant de Carnac, et Pierre Martin, Président départemental et national de l'ANACR.



¹ La «Bezen Perrot» («Formation Perrot» en français) est une formation militaire de nationalistes bretons collaborateurs, appelée par les Allemands «Der bretonische Waffenverband der SS». Forte d'une centaine de membres, supplétive des forces d'occupation nazies dans la lutte contre les Résistants, les maquisards, elle se signala par ses exactions, exécutions sommaires... L'école d'Uzel fut un de ses centres de torture.

AGNES DE LA BARRE DE NANTEUIL

Agnès, Louise, Claude, Marie, Joseph de La Barre de Nanteuil naquit le 17 septembre 1922 à Neuilly-sur-Seine, fille aînée du Vicomte Gabriel De la Barre de Nanteuil¹, d'une famille de la noblesse normande et qui ira s'installer en 1937 en location au château de Runiac à Theix, en Bretagne dans le Pays de Vannes, et de Sabine Cochin, de la famille de l'abbé Jean-Denys Cochin (1726-1783) qui donna son nom à l'hôpital parisien Cochin, et fille du député libéral du Nord Henri Cochin (1854-1926). Après des revers de fortune et la mort de son mari, Sabine Cochin devra déménager dans un appartement à Vannes avec ses six enfants².

Agnès, très pieuse, va s'engager dans différents mouvements catholiques et de jeunesse, devenant cheftaine de «louveteaux» du mouvement scout féminin «les Guides de France», elle est également membre de l'«Action catholique» de la «Jeunesse Etudiante Chrétienne» (J.E.C.). Elle achève ses études à Vannes et devient professeur d'anglais.

La défaite de la France consommée en juin 1940, son père, âgé d'une cinquantaine d'années va dès 1940 nouer de premiers contacts avec «Libération-Nord» se créant à la fin décembre, son épouse Sabine, rejoignant elle aussi la Résistance, mit sur pied une filière qui permettra l'accueil, la mise en sécurité – notamment à la ferme du Saindo à Theix – puis l'exfiltration vers l'Angleterre d'aviateurs alliés.

Agnès, qui malgré les interdits allemands concernant le scoutisme continua à réunir des jeunes, s'engagea parallèlement sur le plan médico-social en liaison avec la Croix-Rouge, obtenant en juin 1942 un diplôme de secouriste, une formation qui lui permettra d'apporter son secours aux blessés des bombardements de septembre 1943 à Nantes.

L'ENTRÉE EN RÉSISTANCE

Elle avait dès 1941 – ce que fit aussi sa sœur Catherine – rejoint la Résistance par sa participation à la filière mise en place par sa mère, et devenant agent de liaison de «Libération-Nord».

Ayant pris le pseudonyme de «Claude», elle devient en 1942 l'agent de liaison du capitaine de frégate Paul Chenailler (1904-1960), alias le «colonel Morice»³. Lequel, commandant de l'«Armée Secrète» (A.S.) du Morbihan, rassemblant les différentes forces de la Résistance, parviendra à la fusion de l'A.S. et des FTP dans les FFI, formant ainsi une force militaire qui comptera jusqu'à 12 000 hommes.

Agnès assura notamment les liaisons entre le «colonel Morice» et le général Audibert, commandant de la région Ouest de l'A.S. en 1943-1944, que des arrestations avaient conduit à quitter Nantes en janvier 1944 et à trouver refuge sur l'île de la Jument, dans le Golfe du Morbihan, puis au monastère des Augustines à Malestroît où il sera arrêté le 17 mars 1944 par la Gestapo.

Elle participa aussi à la fabrication de fausses cartes d'identité ainsi qu'à des opérations de balisage de terrains de réception de parachutages. C'est au lendemain de la réception d'armes pour le maquis, effectuée dans la nuit du 12 au 13 mars 1943, et après avoir assisté à la messe chez les Frères Mineurs de Vannes que de retour au domicile familial, elle y est sur dénonciation arrêtée le 14 mars au matin par les membres du service de sécurité allemand.

D'abord emprisonnée à Vannes, elle sera, après un premier interrogatoire échouant face à son mutisme, transférée

ensuite le 16 mars à la prison Jacques-Cartier de Rennes où les interrogatoires musclés menés par la Gestapo n'auront pas plus de résultat.

L'offensive libératrice des alliés débarqués en Normandie ayant progressé, Rennes est libérée le 2 août.

Les Allemands vont évacuer dans des wagons à bestiaux 1 500 détenus – dont Agnès de la Barre de Nanteuil et sa sœur Catherine –

dans un convoi de déportation vers l'Allemagne, qui va être bloqué à Langeais, où le 6 août, vers 19 heures, il sera mitraillé par 6 avions de la R.A.F. Les gardes allemands tirent à bout portant sur les prisonniers qui tentent de fuir.

Grièvement blessée à l'aîne, Agnès, transférée à l'hôpital de Tours elle y est mal soignée, la gangrène s'installe. Le 10 août, elle est transportée sur une civière dans un train en partance pour l'Allemagne. Elle va mourir le 13 août, à 21 heures, en gare de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) et est, en présence de guides et scouts prévenus par la Croix-Rouge, inhumée au cimetière de la ville, dans le tombeau familial du médecin ayant constaté le décès.

Ses derniers mots auront été : «Je donne ma vie pour mon Dieu et ma patrie... j'ai été dénoncée, mais j'ai pardonné».

Exhumée, Agnès de la Barre de Nanteuil sera le 16 mai 1945 réinhumée à Vannes près de son père au cimetière de Boismoreau, où l'y rejoindront en 1972 sa mère Sabine et en 1992 sa sœur Catherine.

Agnès de la Barre, déclarée «Morte pour la France», reçut à titre posthume la Médaille de la Résistance le 24 avril 1946, fut nommée le 15 mai 1947 sous-lieutenant pour prendre rang du 1^{er} juin 1944, et le 25 octobre 1950, chevalier de la Légion d'Honneur. Sa Médaille de la Résistance fut remise à son frère Benoit par le général de Gaulle, et elle fut citée à l'ordre de la 11^e région : «Secrétaire et agent de liaison du commandement départemental du Morbihan, Agnès de La Barre de Nanteuil assura les liaisons les plus périlleuses. Dénoncée et torturée par la Gestapo, elle garda héroïquement le silence. Tuée au cours de son transfert en Allemagne, elle fit montre d'une foi patriotique dont ses compagnons FFI et FTP garderont le souvenir».

Agnès de la Barre de Nanteuil a été nommée – 3^e femme après Jeanne d'Arc et Sainte-Odile – marraine de la XXVI^e promotion (2002-2003) de l'École militaire du corps technique et administratif de Saint-Cyr Coëtquidan, et son nom a été donné à des rues de Lorient, Theix-Noyé-Solo, Vannes, Evry-Courcouronnes, Séné...
Sa sœur Catherine⁴ reçut aussi la Médaille de la Résistance, de même que sa mère Sabine Cochin-de la Barre de Nanteuil, élue lors des élections municipales de mars-avril 1945 maire de Vannes par 23 voix contre 2, mais qui renoncera à occuper le siège lors de l'installation du Conseil municipal.



³ Il sera fait Compagnon de la Libération le 19 octobre 1945.

⁴ Elle avait été arrêtée le 31 mars 1944 à l'île de la Jument.

¹ Gabriel de la Barre de Nanteuil, pilote d'avions au cours de la guerre de 1914-1918, maréchal des logis, décéda d'une grave maladie à l'âge de 51 ans le 19 novembre 1942 à Vannes (56).

² Agnès, Catherine (née en 1924), Marie-Ange, Henri-Claude, Benoit, Blandine.

EDMONE ROBERT

Simone, Nelly, Edmone, Mercédès Robert est née le 16 octobre 1912 à Falaise, petite ville du Calvados, au sud de Caen, dans une famille d'agriculteurs.

Elle va faire des études à Lisieux au collège de filles Jules-Michelet, installé dans une aile de l'ancien Petit-séminaire laïcisé en 1908 après la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Devenue institutrice, elle effectuera des remplacements dans diverses communes du département – Airan, Crèvecœur-en-Auge, Touques – avant d'être titularisée en 1937 à Saint-Aubin-sur-Algot, petite commune de 172 habitants où elle exercera dans une classe unique jusqu'à son arrestation en 1942.

Ayant adhéré avant-guerre au Parti communiste, elle participera à son activité clandestine dès 1940, à la récupération après juin 1940 d'armes et de munitions abandonnées lors de la débâcle de l'Armée française.

À sa formation en 1941, à partir de l'Organisation spéciale (O.S.) du Parti communiste et des groupes de combat de la Jeunesse communiste et de la main-d'œuvre immigrée (M.O.I.), elle rejoindra, sous le pseudonyme de «Lucienne», le «Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France» (F.N.), dont un groupe s'est mis en place à Lisieux et dont elle va devenir une responsable en Pays d'Auge.

Habitant à proximité du village de la Houblonnière où depuis 1923 existe une halte sur la ligne ferroviaire Caen-Lisieux, elle va – sous couvert de promenades champêtres – récupérer le long des voies les paquets de messages et tracts provenant notamment de Paris et destinés à la Résistance caennaise, lancés depuis les trains par les agents de liaison, et qu'elle acheminera à leurs destinataires.

Rouage important de l'organisation clandestine dans le Pays d'Auge du Parti communiste, qu'elle a contribué à réorganiser en 1940 avec Joseph Etienne («Jean»), Emile Julien («Maurice») et Marius Sire («Kléber»), Edmone Robert va ainsi assurer des liaisons clandestines, des distributions de tracts, recruter de nouveaux Résistants, participer à des attaques de postes, à la destruction de stocks allemands, du bureau de placement allemand 43 Bvd des Alliés, et à la préparation et à la réalisation de sabotages de voies ferrées, dont le plus marquant fut le déraillement à Airan le 16 avril 1942 à 3h30 du matin, du train Maastricht-Cherbourg à Caen, transportant des permissionnaires allemands (une trentaine de morts, des dizaines de blessés) ; c'est chez Edmone que Maurice et Jean, deux des quatre auteurs du sabotage, se réfugieront.

Un deuxième sabotage aura lieu au même endroit dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai et fera 10 morts et 20 blessés graves parmi les permissionnaires allemands. Les polices allemande et française organiseront des recherches de grande ampleur dans les environs du sabotage, procéderont à des arrestations de plusieurs dizaines de «communistes» et de Juifs, plus de 1 300 civils seront requis pour la surveillance des voies.

D'autres tentatives de sabotage auront lieu ; le 22 juin à Ecajeul, sur la ligne Paris-Cherbourg, dans la nuit du 14 au 15 juillet à Bourguébus, dans la nuit du 5 novembre à Vandœuvre, une nouvelle est organisée pour le 14 décembre à Lecaude. Ses suites vont s'avérer désastreuses...

L'explosion prévue au passage du train n'aura pas lieu et en attendant de récupérer les explosifs, les Résistants vont d'abord s'affronter à un garde-voies arrivé inopinément puis être interceptés par un contrôle de gendarmerie. Mais l'un

d'entre eux ayant perdu un portefeuille recelant une fausse carte d'identité et une photo : la traque policière se mettra en marche... Le 21 décembre, identifiés, deux des participants à la tentative de Lecaude sont arrêtés...



L'ARRESTATION

Le 21 décembre 1942, en fin de journée, 4 policiers de Rouen (Seine-Maritime) pénètrent dans la cour de son école à Saint-Aubin-sur-Algot pour arrêter Edmone Robert dans sa classe. Selon des témoignages recueillis, elle glisse à la hâte des documents dans le cartable d'un élève et renvoie sa classe.

Après une perquisition de deux heures s'avérant infructueuse tant de l'école que de son domicile, les policiers l'emmènent au commissariat de Lisieux où elle est interrogée.

Entre-temps, le père de l'élève trouvera dans le cartable de sa fille les documents qu'Edmone Robert y avait dissimulés, va les remettre au maire – pétainiste – de Saint-Aubin, qui va prévenir la gendarmerie où un gendarme... refuse d'enregistrer la dénonciation et conseille de brûler les documents... Mais le maire n'en fera rien et transmettra les documents au secrétaire général de la sous-préfecture ; lequel saisira un juge d'instruction...

Le lendemain, son frère, interprète à la sous-préfecture, alerté de son arrestation par un policier résistant, et ayant pu avoir avec lui un rapide contact, elle put lui faire détruire des papiers compromettants dans un petit appartement de Lisieux.

Transférée à la prison de Caen où elle restera emprisonnée jusqu'au 8 mai 1943, et où elle fut torturée, elle sera ensuite envoyée à la prison de Fresnes, près de Paris.

Le 13 juillet 1943, elle sera jugée par une cour martiale militaire allemande avec une vingtaine de Résistant(e)s FTP du Calvados, dont Marius Sire (*Kléber*), Gisèle Guillemot (*Annick*), Germaine Guérin (-Terrasson) (*Françoise*), René Verheercke, Claude Gardeloin, Jean Gillain...

Il y aura 16 condamnations à mort – dont deux, celles d'Edmone Robert et de Gisèle Guillemot – seront commuées en déportation, 5 autres condamnations à la prison à vie, de la détention à terme, dont celle de Germaine Guérin (1 an) et un acquittement. Le 14 août 1943, les 14 condamnés à mort sont fusillés au Mont-Valérien, Edmone Robert et Gisèle Guillemot seront déportées «NN» en octobre suivant en Allemagne.

Edmone Robert entre le 4 octobre 1943 à la prison de Karlsruhe, avant d'être transférée à celle de Lübeck-Lauerhof (Holstein) puis en août 1944 au bagne de Jauer/Jawor (près de Breslau/Wroclaw) – où elle contracta la tuberculose – dans une unité de l'usine Siemens. D'où, du fait de l'offensive soviétique, elle sera évacuée le 22 janvier 1945 d'Aichach, près de Munich.

Libérée par l'avance alliée le 29 avril 1945, elle va mourir d'épuisement le 4 mai 1945 à Karlsruhe dans le train ambulance qui la ramène en France, elle est inhumée à Falaise, où une rue porte son nom. Il en est de même depuis 1997 pour la Place de la mairie de Saint-Aubin-sur-Algot, de l'école publique primaire d'Airan depuis 1967.

«Médaille de la Résistance» à titre posthume depuis novembre 1946, Edmone Robert est déclarée «Morte pour la France».

LA LIBERATION DE LA CORSE

Nous avons célébré le 4 octobre 2023 le 80^e anniversaire de la Libération de la Corse.

C'est à Bastia qu'a eu lieu la cérémonie commémorative, puisque

Plus tôt, le 9 septembre, a été commémoré, à Ajaccio, l'anniversaire de l'appel à l'insurrection lancé par le Comité départemental du «Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France» (F.N.). Il n'y a pas eu de combats à Ajaccio, puisque l'armée italienne avait signé un armistice avec les Anglo-Américains, et la cinquantaine d'Allemands qui cantonnaient à une dizaine de km de la ville ont vite rejoint leur QG et le gros de leur troupe dans le sud de l'île sans traverser la ville. Ajaccio était ainsi la première ville de France libérée.



9 septembre 1943, Maurice Choury, un papier à la main, s'adresse à la foule rassemblée devant la Préfecture...

Ce 9 septembre 1943, des milliers de personnes se rassemblent sur l'artère principale de la ville. Maurice Choury, un responsable du «Front national» en Corse, juché sur le toit d'une ambulance, lance solennellement l'appel à l'insurrection et proclame «le ralliement de la Corse à la France Libre». Une délégation du F.N., suivie par la foule, se rend ensuite à la mairie de la ville. On procède à main levée à l'élection d'un conseil municipal pour remplacer celui dont le maire était allé jusqu'à souhaiter, comme Laval, la victoire de l'Allemagne. Sœur de Danièle Casanova, Renée Pagès – et elle seule – est élue conseillère municipale.

Après une halte au monument aux Morts, la manifestation poursuit son périple jusqu'à la préfecture pour signifier au préfet de Vichy qu'il est remplacé par un conseil de préfecture dirigé par le «Front national». Les collaborateurs notoires sont arrêtés, leurs biens saisis. À Ajaccio¹, il n'y a eu aucune exécution extra-légale – En Corse, moins d'une dizaine. Les femmes tondues sont plus nombreuses.

Quelques jours plus tard, le 13 septembre, les premières troupes françaises, venues d'Alger, arrivent à Ajaccio à 1 heure du matin, amenées par le sous-marin *Casabianca* :

c'est de cette ville que, le 4 octobre 1943, les derniers Allemands quittent l'île et où, quelques heures plus tard, les tabors marocains de l'Armée française entrent en vainqueurs...

109 hommes du «Bataillon de choc». Des milliers d'Ajacciens sont rassemblés sur les quais pour les accueillir. Ils débarquent sous les vivats de la foule, au son de *La Marseillaise* et du crépitement des armes à feu. Les jours suivants, débarqueront encore quelque 6 500 hommes de l'opération «Vésuve». Quasiment tous des soldats de l'Armée française. Et ce sera tout. Pas d'autres renforts possibles. Les Alliés ont prévenu les Français : le front italien est prioritaire et mobilise toutes leurs forces.

Ajaccio, restera la seule tête de pont ; l'autre grand port, Bastia, ne sera libéré que le 4 octobre, parce que c'est un lieu stratégique pour les Allemands : c'est le principal port pour leur embarquement vers l'Italie où, après un moment d'hésitation, ils ont reçu ordre de s'y rendre au plus vite.

OSER UNE INSURRECTION

L'annonce, le 8 septembre en début de soirée, par Radio-Alger, de l'armistice signé entre les Anglo-Américains à Cassibile (Sicile) et le gouvernement italien est à l'origine de ces événements. Après la conquête de la Sicile par les Alliés et la destitution de Mussolini par le Grand conseil fasciste, le 25 juillet, c'était l'évènement attendu par le «Front National» pour lancer l'insurrection.

Selon les clauses de l'armistice, les Italiens doivent cesser le combat. Mais il reste en Corse près de 14 000 Allemands, arrivés pour suppléer les Italiens dont ils pressentaient la capitulation prochaine. Et il faut compter aussi avec la 90^e Panzer Division – 32 000 hommes stationnés en Sardaigne voisine, qui auront vite fait de franchir le détroit de Bonifacio – une dizaine de km de large – séparant la Corse de la Sardaigne.

Dans ces conditions, oser une insurrection était prendre beaucoup de risques, car il y avait beaucoup d'incertitudes dans cette entreprise.

Incertitude s'agissant des Allemands : voudront-ils s'installer en Corse, donc y mener la guérilla contre les Résistants ? Ou ne feront-ils qu'y transiter, pour se rendre sur le front italien ?

¹ La France qui n'était pas conviée à Cassibile a récusé le terme «armistice». Elle lui préférerait «capitulation», comme prévu à la Conférence d'Anfa (Casablanca). C'est pourquoi elle n'a jamais considéré l'Italie co-belligérante pour les combats de la libération en France après le 8 septembre.



Incertitude s'agissant des Italiens (de 70 000 à 80 000 hommes) : quel sera leur comportement ? Ceux de la IV^e armée occupant 9 départements du sud-est de la France continentale pourront, au plus vite, rejoindre l'Italie, ainsi que stipulé par la Convention d'armistice.

Ce que ne pourront faire pour des raisons évidentes ceux de la VII^e armée occupant la Corse n'ayant pas les moyens logistiques pour une telle opération. Encore fallait-il que les Allemands le leur permettent. Les Italiens resteront-ils neutres ? Combattront-ils les Allemands ou resteront-ils fidèles à leurs alliés de la veille ? Ce n'est pas à exclure concernant certains d'entre eux ; les «Chemises noires» notamment².

Autre incertitude quant à l'aide des Alliés. Que peuvent espérer les insurgés de la part des armées anglo-américaines et françaises basées en Afrique du Nord ?

Après avoir conquis la Sicile, les Alliés peinent à débarquer du côté de Naples et de Salernes. Voudront-ils – pourront-ils – distraire des forces de ce théâtre d'opérations décisif, afin de venir en aide à cette insurrection corse qui n'était pas dans leurs plans ? La seule certitude qu'ont les dirigeants du «Front national», c'est la volonté des Corses de ne pas laisser l'occupant al-

² À la différence de la Corse, il n'y a pas de «Chemises noires» dans les départements du sud-est.

«LE PREMIER MORCEAU LIBRE DE LA FRANCE»



Légende des photos : de g. à d., Fred Scamaroni, Henri Maillot, Jean Nicoli, Paulin Colonna d'Istria, Arthur Giovoni, François Vittori

lemand se substituer à l'occupant italien quand il aura capitulé.

En ce mois de septembre 1943, la Résistance, ce sont 12 000 hommes dotés d'armes légères (mitraillettes Sten, fusils de chasse et pistolets) face à la puissante armée allemande. Mais, les Résistants en armes peuvent compter sur le large soutien de la population civile. Et parmi cette Résistance civile, on ne soulignera jamais assez la contribution des femmes. Sans cette aire de complicité de la Résistance civile autour de la Résistance armée, celle-ci n'aurait pas eu l'efficacité qu'elle a eue. On connaît la fin de l'histoire : une issue



Revendication italienne

heureuse car d'autres scénarios étaient possibles, y compris le pire : l'écrasement de cette Résistance, avec en représailles des massacres parmi les civils⁷.

Avec autant d'incertitudes, oser une insurrection était donc audacieux. Audacieux mais pas improvisé : l'insurrection avait été mûrement réfléchie et bien préparée pour en finir au plus tôt avec l'occupation et laver la honte de Vichy.

1942 : OCCUPATION, PÉNURIE, MENACE IRRÉDENTISTE...

Le débarquement le 8 novembre 1942 des Anglo-Américains au Maroc et en Algérie, en «Afrique Française du Nord» (AFN) a ouvert un front en Méditerranée, ce «2^e front» tant réclamé par Staline. Dès lors, pour la Résistance insulaire, la donne a changé. Moins de 800 km séparent l'Afrique du Nord et la Corse. La Résistance insulaire peut dorénavant nourrir l'espoir de sortir enfin de son isolement. Mais la situation se

complique puisque le 11 novembre, en réaction au débarquement des Alliés en AFN, les forces de l'Axe envahissent la zone dite «libre» : 9 départements du sud-est (Provence, Dauphiné, Savoie) et la Corse sont dévolus à l'Italie.

Plus de 70 000 hommes – dont 8 bataillons de «Chemises noires» – débarquent en Corse. Soit un occupant pour trois insulaires, alors que sur le continent, la proportion des occupants par rapport à la population est nettement plus faible : les soldats italiens sont 116 000, soit un taux d'occupation de 1 à 11 % selon les départements⁸.

Le 11 novembre 1942 fut ce jour fatidique tant redouté par les Corses depuis la défaite de juin 1940, car la Corse était restée en zone dite «libre». Il n'y avait donc pas eu d'armée d'occupation en Corse, mais la guerre avait cependant bouleversé la vie quotidienne des insulaires.

Ainsi, sur les sept navires de commerce assurant habituellement le fret, cinq avaient été réquisitionnés pour la guerre dès 1939 ; les deux restants effectuant 1 ou 2 rotations/semaine. Or l'économie corse était entièrement dépendante du fret maritime avec le continent : la Corse importait par exemple tous les produits manufacturés, les 5/6^{es} de sa farine et de ses légumes secs. Et, après la défaite de la France en juin 1940, la pénurie sera plus sensible encore.

La cause de cette dépendance de la Corse était en premier lieu la saignée de 14-18 : 11 300 morts ! Et ensuite, le choix de nombreux jeunes de quitter la Corse, où l'économie stagne, préférant un emploi dans la fonction publique ou dans l'armée ; beaucoup dans les colonies.

Ce vide démographique fut en partie compensé par une nombreuse immigration italienne : celle des *fuorusciti* italiens ayant fui le fascisme et celle – plus ancienne et plus nombreuse – d'ordre économique. Ils finirent parfois par se fixer en Corse, y fondant un foyer. Leur intégration fut d'autant plus facile que les mœurs et la langue sont proches.

En 1938, on recense en Corse 17 000 citoyens italiens, avant que le gouverne-

ment fasciste ne leur propose de retourner en Italie, avec une prime... ; et éventuellement en les menaçant de représailles contre leurs familles en Italie. Ainsi, de ces 17 000, il n'en restera plus que 6 100 en 1940. Le retour en Italie de cette nombreuse main-d'œuvre sera un facteur d'aggravation de la pénurie alimentaire que subira la Corse.

Parmi ces 6 100 Italiens restants, seuls 200 sont adhérents au parti fasciste. Pourtant, depuis les années trente, le consulat – avec sept vice-consulats – avait resserré l'encadrement de ses ressortissants. Mais le gouvernement fasciste avait échoué...

Au printemps 1940, il y a même 400 de ces Italiens qui se rendent au service du recrutement pour s'enrôler dans l'armée française. C'est assez dire.

Échec aussi de la tentative de convaincre les Corses de la légitimité d'un retour à la supposée mère patrie italienne ; et ce en dépit des grands moyens déployés par la propagande fasciste depuis le début des années trente : journaux, revues, émissions radio, manifestations, et même des bourses d'études pour les étudiants corses.

LE PATRIOTISME DÉVOYÉ DU PÉTAINISME

Pétain a son explication de la défaite : «Depuis la victoire [de 1918], l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur». Pour le maréchal, les Français sont punis. Il faut courber l'échine et accepter l'armistice qu'il a signé avec l'occupant. Ce discours est accueilli avec l'assentiment d'une large majorité des Corses en 1940.

Comme partout en France, le maréchal Pétain jouit d'un grand prestige dans la population. Pas de doute : Pétain, le réputé vainqueur de Verdun, est l'homme de la situation. En mars 1941, malgré la poignée de mains de Montoire avec Hitler, la liquidation des valeurs de la République et toutes les mesures attentatoires aux droits de l'homme et du citoyen, la «Légion Française des Combattants» (LFC), une organisation à la dévotion de Pétain, revendique en Corse, début 1941, 18 000 adhérents –

⁷ On sait ce qui est advenu de certaines insurrections prématurées (Vercors).

⁸ Dans les 9 départements occupés sur le continent, les soldats italiens ne sont que 126 000, (11 % de la population dans le Var, 6 % dans les A-M)

«LE PREMIER MORCEAU LIBRE DE LA FRANCE»

seulement des hommes adultes-, alors que l'île ne compte que 220 000 habitants. À ces maréchalistes s'ajoutent les adhérents aux partis et mouvements fascistes⁵. C'est dire la difficulté de faire entendre les voix dissonantes de la Résistance quand elles dénoncent l'escroquerie au patriotisme du maréchal.

Mais à partir du 11 novembre 1942, c'est un tournant pour la Corse à divers égards; dans l'opinion notamment. Quand l'armée italienne débarque et prend ses quartiers sur l'île, la grande majorité des Corses vivent ça comme une humiliation. La Corse a capitulé sans combattre.

Un sentiment de dégoût, mêlé de colère monte dans l'opinion quand, au nom du maréchal Pétain, le préfet vichyste demande à la population d'accueillir les «troupes d'opération [et non d'occupation, comme il se refuse à les nommer] avec calme et dignité», confiant le sort de la Corse à la grâce de Dieu: «Que Dieu sauve la Corse», dit-il pour finir son message.

S'ORGANISER POUR RÉSISTER

L'escroquerie au patriotisme du régime de Vichy apparaît maintenant crûment aux Corses. Désillusion et inquiétude!..

«Resterons-nous Français»? Les masques tombent. Le discrédit jeté sur le régime de Vichy nourrit en retour la légitimité de la Résistance. Ce patriotisme, dévoyé par Vichy, la Résistance le retournera comme un gant. Elle en fera sa force. Ce sera la principale motivation des Résistants, plus que l'antifascisme. «Rester Français», hormis pour une poignée d'irréductibles corses, c'était rassembleur.

Mussolini savait à quoi s'attendre. Fin 1938, en réaction à la prétention, proclamée par le «Grand conseil fasciste», d'annexer la Savoie, le Comté niçois et la Corse, les insulaires avaient exprimé massivement leur réprobation. Par dizaines de milliers, ils étaient descendus dans les rues, sur les places des villages et devant les monuments aux Morts. A Bastia, ils avaient prêté serment: «Sur nos gloires, sur nos tombes et sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir Français». Ce «Serment de Bastia», trahi par Pétain ce 11 novembre 1942, 1942, il va revenir à la Résistance de relever le défi pour y rester fidèle.

⁵ Selon l'historien Pascal Ory: «Le nombre global d'adhérents tous mouvements confondus (Partis, groupe Collaboration, LVF, Milice, Waffen-SS...) varie sensiblement d'un département à l'autre. Compte tenu des doubles appartenances, on peut dire qu'il reste très inférieur à 1 % de la population (0,33 en Côte d'Or, 0,08 % dans le Doubs). Par suite des circonstances locales, deux ou trois départements crèvent largement ce plafond, la Corse au premier rang, avec une pointe de 800 noms en décembre 1942...»

Finie la solitude des premiers Résistants qui n'avaient jamais accepté la défaite et avaient commencé à se rassembler, dans «un grand désordre de courage» dira Malraux. Ces petits groupes ont eu des fortunes diverses mais, avant même le débarquement italien, deux parmi ces foyers de résistance avaient commencé à se structurer: Le «Front National» (de la Résistance), d'obédience communiste, et le réseau gaulliste «R2 Corse».

Le «Front National» (F.N.) pouvait s'appuyer sur le Parti communiste fort de 300 adhérents à la fin des années trente. Tous avaient acquis l'expérience de la clandestinité depuis 1939 et, parmi eux, une quarantaine, avaient déjà connu la guerre dans les Brigades internationales. Le F.N. pouvait compter aussi sur les Italiens antifascistes qui avaient fui leur pays: ils sont adhérents aux partis de gauche italiens et à des associations antifascistes comme l'*Unione popolare italiana* et la «Ligue italienne des droits de l'homme».

C'est Fred Scamaroni, gaulliste de la première heure, qui vient jeter les bases du réseau «R2 Corse» dès avril 1941. Il peut compter sur des notables et des élus, comme Paul Giacobbi, le sénateur radical qui a voté contre les pleins pouvoirs à Pétain, et le maire de Bastia, Hyacinthe Montera, destitué par le gouvernement de Vichy.

Jusqu'à l'occupation italienne, «de timides tentatives d'organisation avaient bien eu lieu pour créer un front du refus, mais la Résistance était restée une aspiration plus qu'une réalité. Au soir du 11 novembre, elle allait prendre corps», dira plus tard Arthur Giovoni, un des responsables du F.N., futur député communiste à la Libération.

CONTACTS AVEC ALGER. LES «MISSIONS...»

La préoccupation majeure des Résistants était d'établir le contact avec Alger. Ce sera chose faite grâce aux «missions»; il y en aura trois.

La première sera la *Mission Pearl Harbour*. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1942, entre Ajaccio et Piana, le sous-marin *Casabianca* met à terre 4 hommes dont un radio, Pierre Griffi, ancien des Brigades internationales, qui sera arrêté et fusillé le 18 août 1943. Ce sont les premiers hommes de cette mission. Elle est placée sous la responsabilité du général Giraud et sous le contrôle de l'O.S.S.⁶

Toujours sous le contrôle des services secrets anglais et américains, par sous-marins et par parachutages, la mission parviendra à livrer armes et

⁶ «Office of Strategic Services»: agence américaine de renseignement, créée le 13 juin 1942 après l'entrée en guerre des États-Unis pour collecter des informations et conduire des actions clandestines.

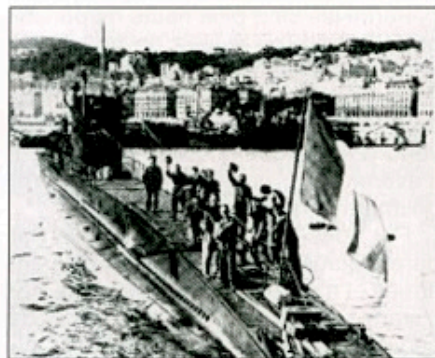
munitions à la Résistance. Les agents débarqués en Corse – beaucoup de radios – sont placés sous la responsabilité du commandant de Saule, qui sera remplacé en avril par le commandant Paulin Colonna d'Istria.

Le chef de la «France Libre», le général de Gaulle, ne veut pas être en reste dans la concurrence qui l'oppose au général Giraud, le protégé des Américains. C'est Fred Scamaroni qui aura la responsabilité de la *Mission gaulliste Sea Urchin*. Comme la mission *Pearl Harbour*, *Sea Urchin* est sous le contrôle des services secrets: le SOE⁷ anglais et le BCRA⁸ français.

Fred Scamaroni et deux autres hommes débarqueront d'un sous-marin dans la nuit du 6 au 7 janvier 1943 au sud d'Ajaccio. Objectif: créer le réseau gaulliste *R2 Corse*, rattaché au BCRA. Mais deux mois plus tard, le réseau sera décimé. Fred Scamaroni et son radio Jean-Baptiste Héliier seront arrêtés. Tous deux seront atrocement torturés, Scamaroni se suicidera et Héliier sera fusillé; le 3^e, Jickel, est exfiltré de Corse.

La *Mission Frédérick* sera débarquée dans la nuit du 10 au 11 février, au même endroit que celle de Scamaroni. Elle est composée d'un Anglo-Belge, Guy Verstraete, et de deux Corses: Antoine Colonna d'Istria et Charles Andrei.

Verstraete et Charles Andréi seront arrêtés et fusillés. Verstraete, trop affaibli par les tortures pour tenir debout, sera fusillé assis sur une chaise en criant: «Vive la France!» À la différence de *Pearl Harbour* et *Sea Urchin*, cette mission est sous la seule responsabilité du S.O.E anglais.



Le sous-marin «Casabianca»

⁷ «Special Operations Executive»: Service secret britannique «action», créé en juillet 1940 par Churchill pour intervenir de manière active dans les territoires occupés par les nazis, de façon autonome ou en coopération avec les mouvements de Résistance locaux.

⁸ «Bureau central de renseignements et d'action», service spécial de la France libre créé comme «2^e bureau» en juillet 1940 par le général de Gaulle. Il prendra, après d'autres appellations (S.R., BCRAM), le nom de BCRA le 1^{er} septembre 1942; et fusionnera en novembre 1943 avec son homologue de l'Armée d'Afrique au sein de la «Direction générale des services spéciaux» (D.G.S.S.).

«LE PREMIER MORCEAU LIBRE DE LA FRANCE»

Moins de trois mois après son arrivée en Corse, la mission *Frédéric* est, comme celle de Scamaroni, anéantie par l'OVRA⁹ et le SIM¹⁰ (contre-espionnage militaire italien).

MISSION «PEARL HARBOUR», LA CLÉ DU SUCCÈS

Seule survivra, jusqu'à la libération de l'île, la mission «*Pearl Harbour*» de Giraud. La clé de son succès tient à la coopération politico-militaire qu'elle a établi et entretenu avec le «*Front national*». On en a fait le reproche à Paulin Colonna d'Istria qui commandait «*Pearl Harbour*» à partir du mois d'avril. Il s'en est expliqué: «*Une coopération [avec le FN] loyale parce que les hommes de Pearl Harbour avaient jugé que le F.N. était bien organisé et digne de confiance tant sur le plan militaire que politique. Le F.N., en dépit de son obédience communiste dont je n'ignorais rien qui m'avait été signalée par Alger, restait la seule organisation valable pour construire*».

En retour, même si les communistes sont influents au sein de la direction du F.N., ils ont su s'ouvrir à d'autres courants politiques pour en faire un front, au sens vrai du terme.

«*Quand l'heure du soulèvement survient, écrit Paul Colonna d'Istria, le F.N. présente un tout autre visage que celui qu'il avait à sa création [...], il rassemble en son sein toutes les tendances*».

En fait, au printemps 1943, après la disparition du réseau «*R2*» gaulliste et des hommes de la «*mission Frédéric*», à de rares exceptions, le F.N. sera la structure d'accueil de tous ceux qui ont le désir de s'engager dans la Résistance. Y compris les anciens du «*R2 Corse*» et de «*Frédéric*».

Parmi les cinq plus hauts responsables du F.N., on trouve un cousin du général de Gaulle, Henri Maillot, et Paulin Colonna d'Istria. Ce commandant de gendarmerie (il finira général) venu d'Alger connaît bien la Corse. Il s'avèrera être un stratège militaire et politique remarquable.

Par sous-marins d'abord, puis par parachutages les Résistants reçoivent armes et munitions. Pour Giraud, la Résistance corse avait été armée afin de servir de force d'appoint quand les Alliés débarqueraient en Corse, mais pas pour une insurrection. De Gaulle, qui était tenu dans l'ignorance (vraiment?) des livraisons d'armes par Alger, ne manquera pas de le reprocher à Giraud; d'autant qu'elles étaient destinées au «*Front National*» d'obédience

communiste. «*Je n'approuve pas le monopole que vous avez donné aux chefs communistes*» dit de Gaulle.

- «*Vous me parlez politique, moi je fais la guerre*» se justifie Giraud.

- «*Oui, car nous faisons la guerre. Or la guerre, c'est de la politique*», tranche de Gaulle.

Et il en fera, plus tard, la démonstration aux dépens de son concurrent quelque jours après la libération de l'île...

Mais alors que faire, maintenant que les insurgés affrontent les Allemands? Envoyer (ou pas) des troupes pour les aider? Giraud s'empresse de trouver les moyens d'une aide rapide. Il consulte de Gaulle qui fait remarquer à Giraud que, n'ayant jamais été informé des livraisons d'armes qu'il a faites aux Résistants, il devra continuer à assumer seul la responsabilité du soutien militaire aux insurgés. L'opération «*Vésuve*» sera «*sous votre seule responsabilité*» fait-il savoir à Giraud¹¹.



«*Opération Vésuve*»: venant d'Alger, des Goumiers du 1^{er} RTM fraîchement débarqués traversent Ajaccio.

L'HEURE DE VÉRITÉ

Trois questions se posent. **Première interrogation**: que vont faire les Allemands? S'installer en Corse ou y transiter?

À l'annonce de la capitulation italienne, dans les heures qui suivent, les Allemands présents en Corse subissent les premiers harcèlements des Résistants. Les plus durs combats ont lieu, dans un premier temps, du 10 au 17 septembre, dans les montagnes du sud de la Corse, où la brigade d'assaut *Reichführer SS* s'est installée avec un hôpital de campagne, un stock de 200 tonnes d'armes et munitions ainsi que 600 000 litres de carburant. Les patriotes parviendront à les déloger après une semaine de combats.

Outre les 14 000 Allemands présents en Corse, commencent à arriver à Bonifacio les troupes – fortes de 32 000 hommes – se repliant de Sardaigne où, avec des effectifs supérieurs (130 000 hommes), l'Armée italienne aurait pu – et aurait dû – les affronter. Or, son com-

mandant, le général Antonio Basso, malgré les ordres reçus, n'en a rien fait et a négocié avec les Allemands leur évacuation tranquille vers la Corse, achevée le 18 septembre.

Harcelés par la Résistance, les Allemands, après semble-t-il un moment d'hésitation, ne s'attarderont pas en Corse pour y mener la guérilla contre la Résistance, leur objectif étant de se rendre sur le front italien où ils essayent de contenir la progression des Alliés vers le nord.

Après un affrontement entre Italiens et Allemands sur le port de Bastia dans la nuit du 8 au 9 septembre, le combat ayant cessé, Von Sunger und Etterlin, commandant les troupes allemandes, rencontra le général Giovanni Magli, commandant des forces italiennes. Les deux généraux conclurent un pacte de non-agression... Alors que la veille Magli avait promis son concours à Colonna d'Istria: «*Avec vous!*».

Et l'accord italo-allemand ira au-delà des espérances de Von Sunger. Celui-ci écrira plus tard: Magli «*accepta, à ma grande surprise, de faire servir ses batteries côtières par des commandos allemands [et] fut d'accord pour rassembler ses troupes au centre de l'île et pour s'abstenir de tout acte d'hostilité*». N'étaient-ce les Français, la voie était ainsi libre pour un repli en bon ordre des troupes allemandes sur l'Italie...!

Les Allemands vont donc chercher à assurer la sécurité des convois qui montent du sud vers le nord de la Corse par la plaine orientale, en tenant les contreforts de la plaine orientale, avec les cols qui donnent accès à l'ouest de l'île.

Les Résistants corses empêcheront les Allemands de franchir la dorsale montagneuse qui sépare les deux versants de l'île. Avec le concours de soldats italiens ayant choisi de se retourner contre les Allemands, ils remporteront un succès décisif à Levie le 17 septembre.

La **deuxième interrogation** concernera – quant à sa forme et son volume – l'aide potentielle des troupes alliées d'Algérie.

Les Anglo-Américains avaient prévu les Français qu'ils auraient à s'occuper seuls de la Corse, car n'ayant pas d'hommes de troupe, de navires et de couverture aérienne pour la sécurité des navires de surface disponibles.

Au total, ce ne seront que les 6 500 hommes (Bataillon de choc, Tabors, Goumiers, Spahis...) des forces françaises débarquées en provenance d'Alger qui menèrent avec les Résistants corses les combats de la Libération. C'est peu pour affronter une armée allemande, nettement supérieure en hommes et en équipements.

Le «*Bataillon de choc*» se déploiera

⁹ «*Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo*» Police politique du régime fasciste italien.

¹⁰ «*Servizio informazioni militari*»: service de renseignement militaire italien fasciste, chargé notamment du contre-espionnage.

¹¹ Dans ses *Mémoires de guerre*, de Gaulle se contente d'écrire: «*La Corse doit être secourue au plus tôt*».

«LE PREMIER MORCEAU LIBRE DE LA FRANCE»



Col de Thégame : monument en l'honneur du 2^e Groupe de Tabors marocains (2^e GTM)

dans le centre et le sud de l'île et remontera vers le nord. Partout où se déroulent les combats, les Résistants sont présents, soit seuls, soit pour accompagner et guider les soldats français.

La bataille pour Bastia, port principal d'embarquement des Allemands vers l'île d'Elbe et la péninsule italienne, dura du 27 septembre au 4 octobre. Le 73^e Goum du 6^e Tabor entra le premier dans la ville à l'aube.

Le bilan des pertes françaises de l'Armée est de 87 morts et disparus et 239 blessés. Chez les Résistants, on dénombre plus de 110 morts durant ces combats de la Libération du 9 septembre au 4 octobre. Ils s'ajoutent aux 31 morts durant l'Occupation italienne. Dans la population, on dénombre quelque 200 morts.

C'est à Bastia que les pertes sont les



Bastia, ville martyre...

plus importantes, à cause des bombardements aériens : 170 morts et 300 blessés¹². La ville est massivement frappée : sur les 744 immeubles qu'elle comptait 80 sont détruits et 655 sont sinistrés. Le port, encombré de bateaux coulés, sera inutilisable pour de longs mois.

Enfin, **dernière interrogation**, incertitude, quel sera le comportement de la VII^e Armée italienne ?

Le général Magli va tergiverser. Il considère que ses troupes ne sont plus en guerre et veut les retirer loin des combats ; *Essere spettatori armati* (être des spectateurs armés), C'est ce qu'il a promis à von Sunger, contrevenant ainsi aux clauses de l'armistice. L'état-major

à Rome s'en inquiète.

Le 11 septembre, Magli reçut, tout comme Basso en Sardaigne, un rappel pressant du «*Memoria 44*» de l'état-major italien à Rome, signé Mario Roatta, alors chef suprême des armées : «... il est urgent de mettre en œuvre avec beaucoup de décision et d'énergie le Memoria 44, en expulsant rapidement les commandements et unités allemandes qui se trouvent en Sardaigne et en Corse. Dans ce but, il est nécessaire d'empêcher le passage de la 90^e panzer d'une île à l'autre. En Corse se servir du concours de la population civile»¹³.

Le 12 septembre arrivera un autre rappel de l'état-major italien : «les Allemands doivent être considérés comme des ennemis et en tant que tels attaqués et détruits sans la moindre hésitation» et l'état-major compte sur l'énergie des troupes pour regagner le temps perdu». Rien n'y fait.

Magli, ne sortira jamais de cette duplicité qui inquiétait Rome, parce que les Alliés avaient prévenu qu'à compter du 9 septembre, s'ouvrirait une période probatoire pour l'Italie. Churchill avait promis : «s'ils [les Italiens] se comportent bien, nous pourrions négocier sur tout».

Sur le terrain, ce fut la confusion et le désarroi parmi les troupes italiennes. En définitive, on estime que 4/5^e des militaires italiens se réfugièrent dans la neutralité ; les autres, parfois avec empressement, parfois contraints, apportèrent leur aide aux Alliés et à la Résistance. Cependant, quelques centaines de «*Chemises noires*»¹⁴, débarqués de Sardaigne avec les Allemands, ont combattu avec eux.

Le général Eisenhower fit part le 13 septembre de sa déception au général Marshall, chef d'état-major, constatant que : «*La situation en Sardaigne et en Corse démontre vraiment le peu d'aide et l'inertie des Italiens. Ensemble, [les deux îles] disposaient de forces suffisantes pour jeter à la mer les Allemands. Au lieu de cela, apparemment ils n'ont rien fait, même si çà et là ils ont occupé un ou deux ports. Rien n'a été fait qu'il était possible de faire*»¹⁵.

En Corse, paradoxalement, c'est avec le colonel des «*Chemises noires*» de Corse, Gianni Cagnoni, que la Résistance a traité pour essayer de s'assurer du soutien des militaires Italiens ; Cagnoni a donné lui-même l'exemple avec ses «*Chemises noires*». En définitive, les soldats italiens ont payé le plus lourd tribut pour la libération de la Corse : 242 morts, selon le général Gambiez, plus

de 600 selon le général Magli, qui est plus proche de la vérité. En tous cas, c'est plus que les militaires français et les Résistants réunis¹⁶.

Pour conclure sur le comportement des troupes italiennes en Corse, laissons la parole à Antonio Tedde, officier supérieur italien et plus tard journaliste à la *Nueva Sardegna* : «*En Sardaigne et en Corse, déplore Antonio Tedde, on pouvait anéantir les Allemands, [si les commandements] au lieu de s'accorder avec eux les avaient attaqués. [C'est pourquoi] «dire une parole de cordialité et de compréhension [pour ces généraux], poursuit Tedde, ça ne nous a pas été possible. [...] Mais que la gloire soit accordée aux soldats italiens qui sacrifièrent leur vie en terre sarde et corse dans l'accomplissement de leur devoir.*»¹⁷

Le théâtre d'opérations insulaire corso-sarde aurait pu être l'occasion d'une rédemption encore possible de l'armée italienne. Manqué ! Ce qui ne sera pas sans conséquences politiques pour l'avenir de l'Italie après-guerre, placée sous administration militaire des Alliés (AMGOT)¹⁸.

DE GAULLE ? GIRAUD ? L'ÉPILOGUE CORSE...

Giraud, le protégé des Américains, est définitivement éliminé au profit de de Gaulle.

La concurrence de Gaulle-Giraud a tourné définitivement à l'avantage du premier. Aucun des deux généraux – pas plus de Gaulle que Giraud – ne voulait cette insurrection, mais c'est au général Giraud que revient le mérite d'avoir armé la Résistance et, sans hésiter, de l'avoir aidée après qu'elle a décidé l'insurrection dont il n'avait pourtant pas voulu. La ville de Bastia lui en a été reconnaissante, puisqu'un boulevard et un collège portent son nom.

Il n'empêche que c'est de Gaulle qui «*tire les marrons du feu*». Sa venue en Corse du 5 au 8 octobre fut une tournée triomphale. À Ajaccio, devant des milliers de personnes sur la place qui porte désormais son nom¹⁹, il prononça un discours félicitant le «*Front National*» et encensant cette insurrection qu'il n'avait pourtant pas voulue : «*Les patriotes corses, groupés par le Front national, auraient pu attendre que la victoire des armées alliées réglât heureusement leur destin. Mais ils voulaient eux-mêmes être les vainqueurs*». Le lendemain, son service de presse distribua le discours prononcé la veille : le membre de phrase

¹² Ils sont injustement oubliés. Lors des cérémonies officielles, l'ANACR ne manque pas de leur rendre hommage.

¹³ Antonio Tedde. *Un ufficiale scomodo*. Ed. Franco Angeli, 2007. 6^e édition.

¹⁴ AMGOT : Allied Military Government of Occupied Territories

¹⁵ À l'initiative de l'ANACR 2A, la «*Place du Diamant*» a été rebaptisée «*Place de Gaulle*».

¹⁶ Le plus meurtrier, le dernier est effectué les Américains, par erreur, alors qu'il n'y a plus d'Allemands à Bastia.

¹⁷ G.C. Tuscì. *La battaglia che non fu mai*, p. 163

¹⁸ «*Camicie nere*» : appellation courante des membres de la «*Milizia Volontaria per la Sicurezza Nazionale*», milice fasciste créée en 1923, militarisée et endivisionnée pendant la Seconde Guerre mondiale.

¹⁹ Cité par Gian Carlo Tuscì. *Ci son guerre che si vincono e guerre che si perdono*. in «*Etudes corses*» n° 57. P. 86

«LE PREMIER MORCEAU LIBÉRÉ DE LA FRANCE»

«Groupés par le Front National» avait été... supprimé.

De Gaulle avait prévenu : «La guerre, c'est de la politique». Il en administre la preuve : «Cette libération épique, écrit Olivier Wiervorka, se soldait donc par un succès ; elle sonna pourtant le glas [politique] du général Giraud». Le pouvoir bicéphale du CFLN, mis en place à la conférence d'Anfa (Maroc) en janvier 1943 n'a pas survécu à cette libération de la Corse : le général de Gaulle en est dorénavant le seul chef. Une revanche pour celui dont Giraud, avant-guerre, avait dit qu'il était : «... l'officier le plus stupide de l'armée française.»

LA CORSE, EXEMPLE À SUIVRE ?

À l'annonce de la libération de l'île, la propagande nazie et pétainiste s'en saisit pour effrayer les Français et les mettre en garde : après l'Algérie et la Corse, bientôt la France.

Mais pour les Résistants, cette libération précoce préfigura la résurrection du pays. «J'en éprouvais un émotion religieuse» écrira Mendès-France. De Gaulle, à Radio-Alger : «La France en a tressailli». Pour le «Comité Français de Libération Nationale» (CFLN), «La Corse est devenue maintenant le symbole de l'espérance de la France-même, le bastion avancé de sa délivrance». Pour le «Front National», c'est l'exemple à suivre.

Les Alliés ne sont pas en reste pour louer cette insurrection, dont eux aussi ne voulaient pas : des milliers de brochures sont jetées par avion dans les maquis du continent. On peut y lire que la Corse est «la préface» de la libération du pays, «un exemple éclatant qui sera suivi par beaucoup d'autres» : La revue «ACCORD», éditée à Londres, est intitulée «L'exemple de la Corse». On peut y lire en page intérieure : «France, la répétition générale».

Pour de Gaulle, ce scénario de libération à venir n'était pas idéal mais la Corse a été un champ d'expérience, un laboratoire utile pour la libération du pays. Il a pu reprendre en main une opération qui lui avait échappé. Il est parvenu à affirmer l'autorité de l'État et n'entend pas la partager avec les Résistants. Il dépêche sur l'île, dès le 14 septembre, deux de ses proches, Charles Luizet, en qualité de préfet et François Coulet, en qualité de préfet de police.

Forts de l'expérience corse, Luizet sera nommé préfet de Paris aussitôt la capitale libérée ; et Coulet sera nommé préfet du Calvados...

²⁰ Un journaliste rapporte qu'à la préfecture, il a saisi un échange à bâtons rompus entre de Gaulle, son cousin Henri Maillot et Maurice Choury. Admiratif, de Gaulle leur aurait dit : «Ce que vous avez fait est beau.»

LIBÉRER LA FRANCE, CONTINUER LA LUTTE, RECONSTRUIRE...

Par cette libération précoce et inattendue, la Corse, selon de Gaulle, a eu «la fortune et l'honneur d'être le premier morceau libéré de la France».

Mais combien ne sont plus là pour savourer cette victoire : ceux qui sont morts durant les combats de la Libération en Corse, et ailleurs sur d'autres théâtres d'opération ; et ceux qui sont morts victimes de l'occupant fasciste : après Pierre Griffi le 18 août, les trois derniers fusillés le furent le 30 août, à quelques jours seulement de la capitulation italienne qu'on savait imminente. Comme si Magli voulait finir la besogne avant de rendre les armes. Contrairement au général Vercellino de la IV^e armée italienne dans le Sud-Est de la France continentale, MAGLI refusait les recours en grâce que le Roi d'Italie accordait systématiquement depuis la chute de Mussolini le 25 juillet.

En ces jours de liesse populaire, manquent aussi les déportés – plus d'un demi-millier – et les quelques 2 000 prisonniers, dont certains n'ont pas survécu.

Et les Juifs ? À une exception près – c'était avant même le débarquement des Italiens – les Israélites de Corse n'ont pas été déportés. Le général Magli et le préfet de Vichy s'en sont plutôt désintéressés. Il y eut même des sous-préfets pour les protéger, tel celui de Bastia, estampillé FFL. Et l'attitude de la population à leur égard fut plutôt bienveillante.

Néanmoins, les Israélites de Bastia, et eux seuls, connurent quelques difficultés : 57 chefs de famille ont été relégués, au début de l'été 1943, à Asco, un village du centre de la Corse. Ils seront libérés le 9 septembre, aussitôt l'armistice connue.

La Corse libérée, la guerre continua. L'île servira de «porte-avions» («USS Corsica», 17 aérodromes) ; elle sera une base arrière précieuse pour le soutien des Alliés en Italie et plus tard pour le débarquement de Provence. Les jeunes Corses sont appelés à continuer le combat : 22 classes d'âge sont mobilisées, 12 000 hommes qui vont aller combattre sur d'autres théâtres d'opérations.

Certains,

parmi les plus aguerris, formeront une 4^e compagnie du «Bataillon de choc».

La guerre finie, il faut panser les plaies : Bastia a été dévasté par les bombardements, le port est inutilisable pour de longs mois, 116 ponts sur la plaine orientale sont à reconstruire. Après l'hémorragie de 14-18, et jusqu'à la fin des guerres coloniales, le déclin démographique continuera inexorablement, handicapant la reconstruction d'une économie sortie affaiblie du conflit.

Les nouvelles forces politiques issues de la guerre et de la Résistance, assez vite en désaccord, n'inverseront pas les tendances lourdes au déclin qui prévaudront encore pendant de nombreuses années.

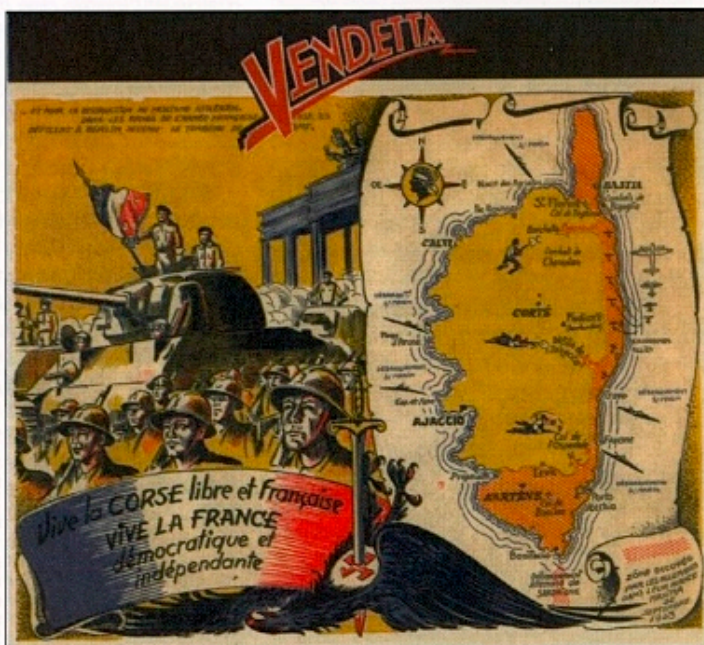
Heureusement, les insulaires peuvent se consoler avec les grandes réformes économiques et sociales (nationalisations, sécurité sociale, retraites, réforme du droit du travail, etc.) contenues dans le programme du Conseil National de la Résistance ; elles modifieront en profondeur la situation sociale.

UN SOUVENIR VIVACE

Une page de l'histoire de la Corse est tournée. Mais le souvenir reste vivace de ces années de guerre, de la Résistance et de l'insurrection victorieuse. Les habitants de l'île en «conservent une résonance particulière», écrit l'historien Jean-Marie Guillon. Des mémoires légitimes et d'autres qui le sont moins se disputent aujourd'hui l'héritage de sa Résistance. Faire mieux connaître ce qu'elle a été relève de l'action civique en même temps que de la démarche historique.

«Car la Résistance est constitutive de notre identité de citoyen et d'une certaine idée de la République».

Antoine Poletti



MICHEL ROLNIKAS

Michelis Rolnikas est né de parents d'origine juive le 28 janvier 1908 à Plungė, en Lituanie ; son père y est exploitant d'une petite entreprise de tissus.

Après des études secondaires au Lycée de Kaunas, puis une année en faculté de Droit de la ville, alors capitale de la Lituanie indépendante depuis 1919, Michelis Rolnikas, ayant obtenu l'équivalence de ses diplômes lituaniens, put venir poursuivre ses études en France en 1927, où il obtiendra le 19 juillet 1930 sa licence en Droit.

Pour aider ses parents âgés, il repartira un temps en Lituanie, où il participera aux actions du Parti communiste lituanien et va être responsable local du Secours rouge international (S.R.I.).

Il va revenir à Paris en février 1932 pour préparer une thèse de doctorat. Il obtiendra en novembre 1932 un Diplôme d'Etudes Supérieures (D.E.S.) en droit privé et en mai 1933 un D.E.S. d'Economie politique en droit public. Début juillet suivant, il est clerc d'avoué.

Naturalisé le 9 janvier 1934 en adoptant le prénom français Michel, il effectuera pendant un an son service militaire d'octobre 1934 à octobre 1935, terminant caporal-chef. En décembre 1936, il soutiendra sa thèse de doctorat en droit sur «*Les syndicats professionnels en U.R.S.S.*».

En 1936, Michel Rolnikas adhère au syndicat CGT des clercs d'avoués, puis à la section du 20^e arrondissement du Parti communiste.

Après avoir continué à travailler comme clerc d'avoué dans l'attente de son intégration au barreau, qui interviendra le 24 novembre 1936 après qu'il prête serment, Michel Rolnikas exercera comme avocat au cabinet de M^e Maurice Junker, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, un des dirigeants du petit «Parti d'Unité Proletarienne» (P.U.P.), défenseur des droits ouvriers et de l'éducation populaire.

UN AVOCAT SOCIAL ET PROGRESSISTE

Au début 1937, il rejoint le cabinet de M^e Georges Pitard et, notamment en collaboration avec Antoine Hajje, il participera à la défense de syndicalistes et militants communistes, et sera aussi jusqu'en 1939 avocat de la ville de Stains ainsi que du syndicat CGT des métallurgistes de la Seine. Son nom figure dans une liste d'avocats (avec Maurice Boitel, Bernard Bloch, Jérôme Ferrucci et Georges Sarrotte) à contacter par les militants communistes en cas d'arrestation.

Mobilisé le 24 août 1939 et incorporé au 37^e R.I. de Forteresse, il est affecté au secteur de Bitche, dans les Vosges. Puis, en raison de sa connaissance des langues étrangères (notamment l'allemand et le russe), il est affecté en février 1940 en qualité d'interprète à la compagnie Radio-Gonio de la 8^e Armée. Replié de Belfort à Besançon dans la nuit du 14 au 15 juin, il va, traversant le Jura, l'Ain, l'Isère et l'Ar-dèche, rejoindre l'Hérault où il est démobilisé le 5 août.

De retour à Paris, il va pouvoir – comme ancien combattant, malgré la loi antisémite du 11 septembre 1940 – reprendre son activité d'avocat dans son propre cabinet, installé 43, avenue Gambetta, où il vit avec sa compagne, une militante communiste, Isabelle Bassereau. Il sera aux côtés de ses confrères du groupe des avocats progressistes (Maurice Boitel, Bernard Bloch, Jérôme Ferrucci et Georges Sarrotte...) l'un des défenseurs des militants et responsables communistes poursuivis par la police du régime de l'Etat Français, qui s'est installé en juillet 1940 à la faveur de la défaite.

¹ Après son exécution, il sera remplacé comme «doyen» par l'agréé de lettres Georges Cogniot, qui s'évadera dans la nuit du 22 au 23 juin 1942.

Le 25 juin 1941 au matin, Michel Rolnikas est arrêté par la Police française, emmené à la Préfecture de Police puis, ayant été remis aux Allemands en le qualifiant de «Juif communiste», il est interné en même temps que Georges Pitard et Antoine Hajje au *Frontstalag 122* géré par la Wehrmacht, à Royallieu, près de Compiègne, dans le camp «A», appelé le «camp des communistes».

La direction du camp «A» demande aux détenus de désigner un «doyen»¹, ce sera Michel Rolnikas. Il va aussi participer à «l'université» mise sur pied par et pour les internés, donnant des cours d'allemand ; Antoine Hajje fait de même sur le «droit municipal», Georges Pitard sur la «législation ouvrière», Maurice Boitel sur les «accidents du travail», l'instituteur Pierre Lavigne sur les «sciences usuelles»...



L'ASSASSINAT PAR LES NAZIS

Le 19 septembre, Michel Rolnikas, Georges Pitard et Antoine Hajje sont extraits du camp de Royallieu et conduits à la prison de la Santé à Paris. Ils seront fusillés le lendemain matin avec 9 autres Résistants au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine) comme otages, suite à la mort d'un officier allemand abattu à Paris par la Résistance.

Dans une dernière lettre à sa compagne rédigée à la prison de la Santé, il écrit : «*Dis à mes amis qu'une balle aura percé mon cœur, mais qu'on ne m'aura pas arraché l'idéal qui m'animait (...). Je te prie de chercher ta consolation dans le bonheur des autres, dans le bonheur de la collectivité comme je le concevais et je le conçois encore.*».

Son nom est gravé sur le monument aux Morts du Palais de Justice de Paris (1^{er} arr.) et sur la cloche du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien. Une plaque commémorative, apposée au 43 de l'avenue Gambetta (XX^e arr.) où habita Michel Rolnikas, signale de façon erronée qu'il fut fusillé le 22 octobre 1941 à Compiègne, au lieu du 20 septembre au Mont-Valérien comme otage. Une rue de Stains porte son nom.

La mention «*Mort pour la France*» lui fut attribuée par l'ONAC de Caen le 13 septembre 2011.

BEKANNTMACHUNG	AVIS
Am 16 September 1941 ist wieder ein Leber-Mord an einem deutschen Soldaten verübt worden. Zur Sühne für dieses Verbrechen wurden folgende Geiseln erschossen:	Le 16 Septembre 1941, un bébé assassiné a été à nouveau commémoré sur la personne d'un soldat allemand. Par mesure de répression contre ce crime, les otages suivants ont été fusillés:
1. PITARD, Georges, av. Paris. E.-communiste, communiste.	1. PITARD, Georges, av. Paris. E.-communiste, communiste.
2. HAJJE, Antoine, av. Paris. E.-communiste, communiste.	2. HAJJE, Antoine, av. Paris. E.-communiste, communiste.
3. ROLNIKAS, Michelis, juif, av. Paris. Votant communiste sans participation d'acte communiste.	3. ROLNIKAS, Michelis, juif, av. Paris. participation d'acte communiste.
4. HAIN, Adrien, av. Paris. Membre communiste, Français. Votant communiste sans participation d'acte communiste.	4. HAIN, Adrien, av. Paris. Membre communiste, Français. Votant communiste sans participation d'acte communiste.
5. PEYRAT, Roger, av. Paris. Communiste sans participation d'acte communiste.	5. PEYRAT, Roger, av. Paris. Communiste sans participation d'acte communiste.
6. MARCHEL, Victor, av. Paris. Communiste sans participation d'acte communiste.	6. MARCHEL, Victor, av. Paris. Communiste sans participation d'acte communiste.
7. ANJOLVY, René, av. Paris-Gennevilliers. Votant communiste, Français. Votant communiste sans participation d'acte communiste.	7. ANJOLVY, René, av. Paris-Gennevilliers. Votant communiste, Français. Votant communiste sans participation d'acte communiste.
8. HERRIN, François, av. Paris-Montreuil. Communiste, Français, Juif, Juif.	8. HERRIN, François, av. Paris-Montreuil. Juif, Juif, Français, Juif.
9. GUIGNON, Pierre, av. Troyes-Mulot. Membre communiste, Français, Votant communiste.	9. GUIGNON, Pierre, av. Troyes-Mulot. Membre communiste, Français, Votant communiste.
10. MASSET, Georges, av. Paris. Communiste, Français, Juif, Juif.	10. MASSET, Georges, av. Paris. Communiste, Français, Juif, Juif.
11. LOUBIER, René, av. Paris. Communiste, Français, Juif, Juif.	11. LOUBIER, René, av. Paris. Communiste, Français, Juif, Juif.
12. PEUREUX, Maurice, av. Paris-Montreuil. Communiste, Français, Juif, Juif.	12. PEUREUX, Maurice, av. Paris-Montreuil. Communiste, Français, Juif, Juif.

Ich weiss darauf hin, dass beim nächsten deutschen Verfall eine erhebliche grössere Zahl von Geiseln erschossen wird.

Das Mitteilungsblatt der Frontalstadt von STUTTGART, Markt 10, Stuttgart.

Par. le 20 Juin 1941

J'attire l'attention sur le fait que, en cas de recidive, un nombre beaucoup plus considérable d'otages sera fusillé.

Das Mitteilungsblatt der Frontalstadt von STUTTGART, Markt 10, Stuttgart.

Par. le 20 Juin 1941

GEORGES PITARD

Né le 3 septembre 1897 à Paris (VII^e arr.), fils unique d'Emile Pitard, artisan tapissier et d'Aline Bouchet, employée des postes, Georges Pitard fréquenta l'école communale de la rue Blomet (XV^e arr.), puis l'école Jean-Baptiste-Say (XVI^e arr.), le collège Chaptal (VIII^e arr.) et le lycée Jean-Baptiste Say, y obtenant un baccalauréat en lettres et sciences.

Ses études supérieures, entamées en chimie, seront interrompues par sa mobilisation le 11 janvier 1916 au 39^e puis au 74^e R.I. stationné à Rouen. Envoyé en renfort dans les tranchées de la Somme et de l'Aisne, il passe l'hiver du côté de Ham (Somme). Evacué en mai 1918, il va suivre une formation d'Elève-officier à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Il en sort à l'armistice aspirant et est versé dans l'aviation à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). Promu sous-lieutenant aviateur, il participe à l'Occupation en Allemagne, devient lieutenant et est enfin démobilisé en septembre 1919.

De retour à la vie civile, il est reçu à un concours des PTT et est nommé dans le service des ambulants de la gare Montparnasse (Paris, XIV^e arr.). Il adhère aux Jeunesses socialistes et au Parti socialiste dans le XV^e arr. de Paris, puis il rejoindra le Parti communiste après le congrès de Tours du Parti socialiste S.F.I.O.

DÉFENSEUR DES «SANS DROITS»...

Reprenant des études, s'inscrivant en Droit à la Sorbonne, il passe une licence et devient avocat en 1926, au barreau de Paris. S'installant à son compte en 1926 dans le XV^e arrondissement de Paris, rue Jeanne, aujourd'hui rue Georges-Pitard, il va, devenant un spécialiste du Droit du travail, se consacrer à la défense des sans droits, des petits commerçants, de militants syndicalistes. Ainsi qu'à celle de l'enfance, luttant contre sa maltraitance, il est secrétaire du «Comité de lutte contre les bagnes d'enfants et l'exploitation de l'enfance abandonnée».

Marié le 11 janvier 1930 à la mairie des Batignolles avec Lucienne Castex, fille et petite-fille d'architectes toulousains, il emménagera rue Séguier dans le 6^e arrondissement, y regroupant son domicile et son cabinet. Il va être l'avocat du «Secours Rouge» (rebaptisé «Secours Populaire de France et des colonies en 1936»).

Georges Pitard s'intéressait aussi aux arts et aux lettres, au théâtre notamment, fréquentant l'école du Vieux-Colombier (Paris, VI^e arr.) créée par Jacques Copeau en 1913 ; il y fit connaissance de Louis Jouvet. Par la suite, il fera des critiques dramatiques dans *l'Humanité*.

Son cabinet se développant, Georges Pitard dut engager quatre collaborateurs, dont les avocats Michel Rolnikas et Blanc, ainsi que deux secrétaires. Il plaida notamment les causes prud'homales, fut secrétaire de l'«Association de l'enfance», poursuivie devant les tribunaux. Il collabora à *La Défense*, à *l'Humanité*, appartient au conseil juridique de la Fédération C.G.T.U. puis C.G.T. des P.T.T. et de l'Union des syndicats de la Seine, fut avocat du Secours rouge international (S.R.I.), du syndicat des petits commerçants et artisans du VI^e arrondissement de Paris.

En avril 1936, il est candidat aux élections législatives sous l'étiquette communiste dans la 2^e circonscription du VI^e arr. de Paris et recueille au 1^{er} tour 1 671 voix sur 12 019 inscrits, et 2 695 voix au second.

Georges Pitard est aussi membre de l'«Association Juridique Internationale» (A.J.I.), liée à la mouvance du Komintern, étroitement, sous la houlette de l'avocat Marcel Willard, liée à l'Internationale Communiste dirigée par Moscou.

Au nom du S.R.I., Georges Pitard s'investit dans la défense de l'antifasciste italien Luigi Bastoni, déjà condamné à vingt ans de travaux forcés en octobre 1934 par la Cour d'Assises d'Aix-en-Provence, Pitard fit un discours détaillant toute l'injustice de l'affaire lors du premier congrès du «Secours po-

pulaire», tenu à Paris fin juin 1938. L'organisation publia une brochure à partir du contenu de son intervention, qui sera largement diffusée après la guerre, l'affaire se poursuivant alors.

Le 13 septembre 1939, Georges Pitard est mobilisé au camp retranché de Paris en qualité de lieutenant dans l'Armée de l'Air. Il rejoint ensuite le secteur fortifié des Flandres (SP 25), puis la base aérienne de Caen.

Démobilisé le 8 août 1940, il retrouve la vie civile et, le 10 août 1940, le Palais de Justice, alors désert mais où vont revenir d'exode des confrères. Conformément à la mission de l'Ordre, des avocats sont désignés d'office pour plaider devant les tribunaux militaires allemands ou les Sections spéciales. Georges Pitard sera parmi eux, risquant sa vie dans cette défense officiellement admise, mais difficilement tolérée.

Trois jours après l'attaque surprise de l'URSS par l'Allemagne nazie, trois inspecteurs du Service des Renseignements généraux se présentent le 25 juin 1941 à son cabinet à son cabinet, qui est aussi son domicile, 18, rue Séguier, à 6 heures du matin, et lui signifient, au nom de la Préfecture de Police, qu'il doit les suivre. Il s'oppose vainement à la perquisition – infructueuse – de son cabinet d'avocat en violation du secret professionnel. Une perquisition à son domicile ne donna aucun résultat. Il est conduit au commissariat de Police du 6^e arrondissement, puis à la Préfecture de Police. Retrouvant dans un fourgon de police ses confrères Antoine Hajje, Maurice Boitel et Michel Rolnikas, il va être avec eux emmenés avenue Matignon, dans un hôtel particulier où un officier allemand relève leur identité et leur religion. Puis, il sera incarcéré au Cherche-Midi (Paris, VI^e) et à Compiègne (Oise), au camp de Royallieu, de juillet à septembre 1941.

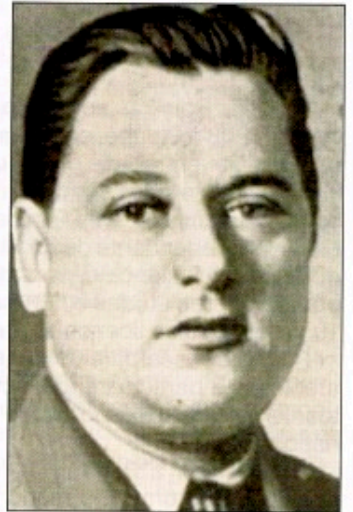
Le capitaine allemand Scheben ayant été tué par la Résistance le 16 septembre à Paris (X^e), Georges Pitard va être fusillé comme otage le 20 septembre 1941 au Mont-Valérien avec Antoine Hajje et Michel Rolnikas. «*Je m'en vais fier de mon passé, fier de ma vie. Je n'ai jamais fait que le bien, jamais pensé qu'à soulager la misère...*» écrit-il dans une dernière lettre à sa femme. Inhumé au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine le 20 septembre 1941, il sera transféré le 17 juin 1950 au cimetière du Père-Lachaise, Paris XX^e.

«MORT POUR LA FRANCE»

Reconnu «Mort pour la France» le 9 avril 1946, il a été homologué membre de la «Résistance Intérieure Française» (R.I.F.) à partir de janvier 1941, agent P2 du «Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France».

À titre posthume, il fut cité à l'ordre de la Nation le 25 février 1946, décoré de la médaille de la Résistance par décret du 4 avril 1946 et fait chevalier de la Légion d'honneur.

Son nom est gravé sur le mémorial de la prison du Cherche-Midi de Paris, installé à l'entrée du cimetière de Créteil (Val-de-Marne) à Paris (VI^e arr.), sur une plaque apposée sur son immeuble rue Séguier le 12 novembre 1944, sur le monument aux Morts du Palais de Justice ; à Drancy (Seine-Saint-Denis) sur le monument aux Morts pour la France 1939-1945, à Surresnes sur la cloche du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien. Son nom a été donné à une rue à Goussainville, à Paris XV^e, à Sainte-Geneviève-des-Bois, à Drancy.



ANTOINE HAJJE

Antoine Hajje est né le 5 septembre 1904 dans la ville ou la banlieue de Larnaca, ville chypriote où se serait réfugiée vers 1860 sa famille de Chrétiens libanais chassés par les Turcs ottomans. Son grand-père Joseph et son père, François, né en 1825, pharmacien, ont été, comme chrétiens maronites, des «protégés français», sa mère, Sylvia Montovani, était d'origine vénitienne.

Après avoir débuté des études de Droit à la faculté française du Caire, Antoine serait arrivé en 1924 en France où il poursuivit ses études à la faculté de Droit de Paris. Préparée parallèlement à un emploi de clerc chez un avoué de 1^{re} instance, sa thèse de Droit, consacrée aux locations perpétuelles et à long terme dans le monde romain, fut soutenue en 1926, il obtiendra sa licence le 13 juillet.

Docteur en sciences juridiques et Docteur en sciences économiques et politiques, et envisageant de passer l'agrégation, il sera – suite à sa demande datée de mai 1926 – naturalisé français le 27 décembre 1927, avec l'appui du ministère de l'Instruction publique. Inscrit début 1928 comme avocat non exerçant au tableau du barreau des avocats de Beyrouth, il n'obtiendra pas le poste espéré d'enseignant à la Faculté de Droit de la capitale libanaise.

Antoine Hajje va publier – en 1927, une *Histoire de la propriété seigneuriale en France, les origines romaines* – et collaborer à la *Presse Economique*, aux *Études Criminologiques*, à *La Revue générale de droit et de législation*, et, de 1924 à 1926, aux *Jurisclasses*. Ayant obtenu un diplôme à l'Institut de criminologie, il entrera à la Section criminologie des *Annales de l'enfance*, et en deviendra responsable. Il est membre de la Société d'Histoire du Droit.

En 1926, il épousa Ida Soibelman, d'origine russe et de nationalité roumaine. Ils auront un enfant mais se sépareront en 1932.

Antoine Hajje fut initié le 3 février 1926 à la loge Garibaldi de la «Grande Loge de France», l'une des principales obédiences maçonniques. Très actif, il y fit de nombreuses conférences : en 1926 sur «Auguste Comte», «l'Organisation internationale du socialisme», «la Réforme des conseils de guerre» ; en 1928 sur «Lénine», «la Représentation professionnelle», «la Défense de l'école laïque» ; en 1929 sur «Les cultes des sémmites païens» et en 1930 sur «La police contre la liberté». Et il relatera dans des conférences les nombreux voyages en Orient qu'il entreprit jusqu'en 1928.

Son parcours maçonnique le fit «compagnon» le 6 avril 1927 et «maître» le 15 février 1928. Puis il occupera diverses fonctions maçonniques comme délégué judiciaire et député au Convent en 1931.

LE SERMENT DES AVOCATS

Fixé à Paris en octobre 1928, il est admis le 13 novembre au Stage des avocats du barreau de Paris et prête serment le 20 novembre. Débute alors sa carrière d'avocat. Habitait d'abord chez une tante dans le 14^e arrondissement, il installe ensuite son cabinet professionnel 8, avenue d'Orléans dans le 14^e arrondissement de Paris puis 35, boulevard Saint-Jacques.

Avec un sursis d'incorporation et à l'issue d'une année de préparation militaire supérieure, pour servir en qualité d'officier, il va faire une année de service militaire de la fin 1930 à la fin 1931.

Revenu à la vie civile et ayant repris son activité d'avocat, Antoine Hajje se rapproche du «Secours Rouge International» (S.R.I.) dont il rejoint le pôle d'avocats, démissionne le 2 décembre 1931 de la «Grande Loge de France» et adhère en 1932 au Parti communiste. Son adhésion acceptée, il sera envoyé par le S.R.I. et la C.G.T.U. défendre des militants communistes de Syrie, pays placé sous mandat français par la Société des Nations. À son retour, il publie dans *l'Humanité* des articles intitulés «Les crimes de l'impérialisme français»,

et va se consacrer à la cause nationaliste syrienne. En 1933, il y a la création d'un comité de défense des libertés syndicales et de presse en Syrie, la création du journal *l'Orient arabe*.

En août 1934, Antoine Hajje se rend au nom de l'«Action Juridique internationale» (A.J.I.) en Bulgarie pour assister à Plovdiv au procès de militants communistes. Arrêté, il est torturé par la police et expulsé.

Cette même année 1934, Antoine Hajje se remarie le 17 mai avec Hélène Everling, militante communiste originaire de Saint-Gilles-lez-Bruxelles.

En mars 1935, présent à nouveau en Syrie, il en est expulsé par le haut-commissaire Damien de Martel. Il est menacé d'une action en déchéance de sa nationalité, en raison de son activité révolutionnaire.

En mars 1936, il réunit des étudiants nationalistes dans un café pour reconstituer l'association syrienne arabe de Paris. Secrétaire de la Ligue antiimpérialiste, il va participer à la Maison de la Mutualité (Paris, V^e arr.) à une conférence d'information sur les événements de Syrie.

Antoine Hajje est aussi avant-guerre membre du conseil juridique des syndicats de la Seine et participe à la défense des militants de Renault lors de la grève de novembre 1938.

REPRENDRE LE CHEMIN DU PALAIS

Le 4 septembre 1939, il est mobilisé au 7^e R.I.C. et participe à l'offensive d'hiver dans la Sarre. Nommé caporal, il est affecté au 7^e R.I.C. et participe aux batailles de la Somme et de l'Oise. Blessé le 6 juin, il sort de l'hôpital le 19 juin, est versé sur un site défensif entre Saintes et Rochefort et démobilisé le 26 juin 1940 après la signature de l'Armistice.

Ancien combattant, il échappe à ce titre aux conséquences de la loi du 11 septembre 1940 réservant l'accès au barreau aux personnes de nationalité française «à titre originaire comme étant né d'un père français»

Ayant repris à Paris le chemin du Palais et y retrouvant ses confrères communistes tels Georges Pitard, Michel Rolnikas, Maurice Boitel, Antoine Hajje assumait la défense des militants communistes et syndicaux poursuivis par l'administration pétainiste pour «reconstitution de ligue dissoute» (le Parti communiste), faits de grève et de Résistance.

Antoine Hajje va être arrêté comme ses confrères Rolnikas, Boitel et Pitard le 25 juin 1941 et interné au camp de Royallieu, à Compiègne (Oise), réserve d'otages des Allemands géré par la Wehrmacht.

Un officier allemand ayant été abattu à Paris le 16 septembre 1941, Boulevard de Strasbourg, Von Stülpnagel, gouverneur militaire de Paris, annonce en représailles l'exécution d'otages...

Antoine Hajje fut fusillé comme otage au Mont-Valérien le 20 septembre 1941 avec onze autres prisonniers parmi lesquels ses confrères Georges Pitard et Michel Rolnikas.

Inhumé au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine le 20 septembre 1941, il recevra la mention le 26 octobre 1945 «Mort pour la France».

Il fut décoré à titre posthume de la Médaille de la Résistance par décret du 24 avril 1946, ses cendres furent transférées le 17 juin 1950 au Père-Lachaise, son nom figure sur le Monument aux morts du Palais de Justice de Paris (1^{er} arr. ¹) ainsi que sur la cloche du «Mémorial de la France combattante» au Mont-Valérien. Et deux rues portent son nom, à Paris XV^e et à L'Hay-les-Roses.



¹ Le S.R.I. donnera naissance au «Secours Populaire Français».

² Dont Michel Rolnikas et Georges Pitard.

³ L'appartenance à la Franc-maçonnerie est, selon ses principes d'alors, incompatible avec l'appartenance au Parti communiste.

⁴ Hélène Hajje-Everling dirigea la Libération l'«Association nationale des victimes des persécutions nazies», qui fusionna avec le «Secours populaire français» (SPF) ; et elle fut secrétaire de l'«Association nationale des familles de fusillés et massacrés».

LES «DISSIDENTS»...

Le 16 juin 1940, ayant dû, devant l'offensive de la Wehrmacht, déclenchée le 10 mai précédent, se replier avec le Gouvernement à Bordeaux, le Président de la République, Albert Lebrun, a nommé le maréchal Philippe Pétain Président du Conseil.

Le lendemain, 17 juin, celui-ci va solliciter auprès des Allemands la conclusion d'un armistice. À Londres, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à Défense et à la Guerre dans le gouvernement français précédent, lance le 18 juin par la B.B.C. un «Appel» à poursuivre le combat...

Le 22 juin à Rethondes, près de Compiègne, les négociateurs français acceptent les conditions allemandes et signent l'Armistice qui consacre la division de fait de la France entre une zone occupée (55 % de sa superficie totale, au nord de la Loire et sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique) et une zone dite «libre», où s'installe ce qui va devenir – avec pour capitale de fait à Vichy – l'«État français», régime autoritaire fascisant, qui garde le contrôle de la Flotte de Guerre et des colonies.

Les événements de France – la guerre et la défaite – vont avoir un écho à plus de 6 750 km à l'ouest ; dans les Antilles, où notre pays a conservé quelques possessions, parfois appelées les «vieilles colonies», la Martinique et la Guadeloupe – peuplées respectivement de 246 000 et 304 000 habitants¹ – étant les plus importantes².

Deux jours après la signature de la capitulation de Rethondes, six jours après l'«Appel» du général de Gaulle à poursuivre la lutte contre l'ennemi nazi, les conseillers généraux martiniquais³, réunis à Fort-de-France le lundi 24 juin sous la présidence du socialiste Emmanuel Véry-Hermence, adoptent, à la quasi-unanimité, une résolution affirmant «leur indéfectible attachement à la France et leur volonté de consentir les derniers sacrifices pour parvenir à la victoire par la continuation de la lutte aux côtés des Alliés avec l'empire français d'outre-mer» ; et ils vont demander au Haut-commissaire en place depuis septembre 1939 de transmettre cette résolution au Président de la République Albert Lebrun, toujours à son poste, en juin 1940.

Le 1^{er} juillet, réuni à son chef-lieu Basse-Terre en session extraordinaire sous la présidence du radical-socialiste

Furcie Tirolien, le Conseil général de la Guadeloupe prend position pour un ralliement immédiat au général de Gaulle. Elu depuis 1937, le conseiller socialiste Paul Valentino, appelant à la résistance et à mourir pour la liberté de la France, tentera sans succès de convaincre le gouverneur Constant Sorin de rallier lui aussi de Gaulle et proposera – là encore sans succès – l'application de la loi Tréveneuc du 15 février 1872 conférant aux conseils généraux des pouvoirs exceptionnels au cas où les assemblées parlementaires seraient empêchées de fonctionner librement. Un autre conseiller général se fera l'écho des craintes d'une partie de la population de voir remise en cause l'émancipation de 1848 ayant aboli l'esclavage.

Vichy... aux Antilles

Lorsque l'Armistice du 22 juin est signé à Rethondes, une partie de la marine de guerre française a été positionnée – ou va rejoindre – dans les Antilles françaises : à savoir le porte-avions *Béarn* (avec à son bord 107 avions), les croiseurs *Jeanne-d'Arc* et *Émile-Bertin* (sur lequel, le 10 juin 1940, a été évacué depuis Brest 286 tonnes d'or fin de la Banque de France⁴), les croiseurs auxiliaires *Quercy*, *Barfleur*, l'avisos *Ville d'Ys*, le pétrolier *Var*...



L'Amiral Robert, haut-Commissaire aux Antilles

Ces diverses unités, servies – avec leur base – par 2 500 marins, sont placées, avec 2 500 hommes d'infanterie coloniale, sous le commandement de l'amiral Georges Robert, Grand'croix de la Légion d'Honneur depuis 1936, nommé le 14 septembre 1939 par le mi-



nistre des Colonies Georges Mandel «Commandant du Théâtre d'opérations de l'Atlantique Ouest», ainsi qu'«Haut-Commissaire de la République aux Antilles et en Guyane⁵» ; c'est-à-dire disposant aussi de l'autorité civile, assisté à partir du 27 avril d'Henri Bressolles (remplacé en janvier 1941 par Yves-Marie Nicol), gouverneur de la Martinique et, à partir du 30 avril 1940, par Constant Sorin, gouverneur de la Guadeloupe.

L'Amiral Robert et les gouverneurs des deux îles sont sous l'autorité du ministère-secrétariat d'Etat du gouvernement pétainiste, dont le premier titulaire sera – du 12 juillet au 6 septembre 1940 – un sénateur martiniquais, Henry Lémery, qui, durant cette courte période où il est en poste, étendra aux colonies les premières lois pétainistes des 13 et 18 août 1940 interdisant respectivement les «Sociétés secrètes» (la «Franc-maçonnerie») et la réunion spontanée des Conseils généraux⁶...

Après leur vote du 24 juin en faveur de la poursuite de la lutte aux côtés des Alliés, les Conseillers généraux martiniquais avaient demandé à l'amiral Robert d'informer le Président de la République de leur prise de position ; ce qu'après quelques jours d'hésitation, il se gardera de faire...

Le 28 juin, il éconduira le gouverneur britannique de Trinidad venu lui demander de rallier les territoires français d'Amérique au Comité mis en place à Londres par le général de Gaulle.⁷

Rallié à la demande d'armistice faite

jusqu'à son ralliement à de Gaulle en décembre 1941.
⁶ Son successeur jusqu'au 18 avril 1942 sera l'Amiral Charles Platon... Auquel succéderont Jules Brévié, du 18 avril 1942 au 26 mars 1943 puis, du 26 mars 1943 au 20 août 1944 l'amiral Henri Bléhaut, qui accompagnera Pétain à Sigmaringen en 1944-1945.

¹ La Martinique est peuplée de 246 000 habitants, la Guadeloupe de 304 000 (recensement de 1936).

² La Guadeloupe a des dépendances : Marie-Galante, Les Saintes et la Désirade. Plus au nord, l'île de Saint-Barthélemy et la partie septentrionale de celle de Saint-Martin sont aussi possessions françaises.

³ Depuis décembre 1870, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion sont dotées de Conseils généraux analogues aux métropolitains.

⁴ Le stock d'or sera entreposé jusqu'à la fin de la guerre au Fort Desaix, à Fort-de-France (Martinique).

⁵ Il aura aussi sous son autorité Saint-Pierre et Miquelon,

par Pétain aux Allemands, l'amiral Robert va mettre en place une politique répressive accompagnant aux Antilles l'installation des dispositions de l'ordre nouveau pétainiste, conséquence du vote par les parlementaires des pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet instaurant l'État français.

Le 10 octobre 1940, l'amiral Robert interdit dans les lieux publics les haut-parleurs, l'audition de postes de radio, en premier lieu étrangers.

Le 27 octobre 1940 suivant, les Conseils généraux seront dissous par le gouvernement pétainiste. En décembre 1940, le député-maire martiniquais radical-socialiste de Fort-de-France, Victor Sévère, envoie sa double démission, refusant de rester en fonction «sous la nouvelle administration».

Les maires vont être aussi révoqués, des conseils municipaux dissous, l'amiral Robert nommera aux termes de la Loi pétainiste du 20 janvier 1941 de nouveaux édiles, des notables – dont plusieurs usiniers sucriers ou bananiers, ainsi que plusieurs curés – ce qui se traduira par le remplacement de nombre d'élus Noirs ou Métis, descendants d'esclaves, par des «Blancs-Pays»... Ainsi en «Grande-Terre» guadeloupéenne, sur les 10 municipalités, une seule – celle de Pointe-à-Pitre, qui restera en place – était avant-guerre dirigée par un Blanc, sur les 9 autres, 8 furent révoqués, 6 d'entre eux furent remplacés par des Blancs..., choisis de préférence dans les rangs les plus conservateurs de la bourgeoisie des békés⁸. On reprochera à l'amiral Robert un mépris des populations de couleur...

Les fonctionnaires doivent prêter serment à Pétain, la liberté de la presse n'est plus qu'un lointain souvenir : les journaux locaux sont désormais soumis à la censure, comme en métropole, Les partis politiques et les syndicats sont interdits, les réunions populaires sont interdites, il y a interdiction de boire du rhum (mois d'emprisonnement), les carnivals et bals sont supprimés, les femmes sont enjointes à ne plus travailler et à se consacrer à la famille, les rues et places sont renommées, les crucifix sont réinstallés en février 1942 dans les mairies, les hôpitaux et les écoles, où est valorisé l'enseignement de la morale, de l'instruction

civique – réorientée ! – des travaux pratiques ménagers (pour les filles...) et agricoles.

La politique répressive s'est très tôt concrétisée : ainsi, s'étant interposé lors d'incidents ayant opposé le 12 juillet des gendarmes à des civils apportant des secours à des Républicains espagnols et à des Juifs ayant quitté Marseille pour se diriger vers l'Amérique du Sud, et en escale à Pointe-à-Pitre, le conseiller général socialiste de la Guadeloupe Paul Valentino sera arrêté le 25 juillet 1940, jugé le 14 septembre et condamné à six mois de prison pour... outrage et rébellion.

Incarcé d'abord à la maison d'arrêt de la ville, transféré ensuite au Fort Richepanse (actuel Fort Desgrès) puis dans l'archipel des Saintes au Fort Napoléon, devenu prison politique, le 13 septembre en application d'un décret-loi du 10 septembre «relatif aux mesures à prendre aux Antilles et à la Réunion, à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique». Entre 1940 et 1943, 137 opposants y seront internés.



Paul Valentino

Paul Valentino sera à nouveau jugé en Martinique, devant le nouveau Tribunal militaire permanent le 21 janvier 1941 pour «atteinte à l'intégrité du territoire national en temps de guerre». Acquitté, il est arrêté le même jour et, au titre de l'internement administratif, enfermé de nouveau au Fort Napoléon. Après une tentative infructueuse d'évasion, il est conduit en Guyane où il est enfermé dans des conditions très dures au bagne de l'île du Diable dans les Iles du Salut. D'où il sera libéré le 19 mars 1943 par le ralliement de la Guyane à la France libre.

En Martinique, le 9 mars 1941, le

conseiller général Maurice des Étages, arrêté pour avoir fourni un canot, un équipage et de l'argent à trois sous-officiers s'apprêtant à s'embarquer pour l'île britannique de Sainte-Lucie, est interné 8 huit mois à bord du croiseur *Émile-Bertin* et du porte-avions *Béarn*. Condamné le 15 octobre par la Haute Cour de Justice Criminelle à 15 ans de travaux forcés, à 20 ans d'interdiction de droits civils et politiques et à la confiscation de ses biens pour haute trahison, il sera lui aussi déporté en Guyane au bagne des Îles du Salut, où il restera 24 mois.

En 1941, une dizaine de personnes, en majorité originaires de la métropole, sont internées au camp de Balata, situé à une dizaine de kilomètres de Fort-de-France, au Fort Desaix ou dans la cale des navires de guerre tel le croiseur *Jeanne-d'Arc*.

Résistance dans les îles

L'installation du régime pétainiste aux Antilles par l'Amiral Robert et les gouverneurs Sorin et Nicol va susciter une Résistance dans les populations des deux départements, qui prendra deux formes : une série de manifestations sur place, et une émigration vers les îles voisines.

Dans les îles, les manifestations d'opposition vont en effet se multiplier : ainsi, en Guadeloupe en janvier 1941, alors que la «place de la Victoire» à Pointe-à-Pitre devait être rebaptisée «Place du Maréchal-Pétain», la nouvelle plaque en fut souillée avec une substance noirâtre, lors d'un match de football alternèrent les cris de «Vive le goal» et de «Vive de Gaulle»...

Animé par l'avocat du barreau de Pointe-à-Pitre Lionel Méloir, par Hégésippe Ibéné⁹, mentionnons le mouvement «Pro Patria».

En Martinique, l'écrivain surréaliste André Breton qui, ayant bénéficié à Marseille de l'aide du «Comité américain de secours aux intellectuels» créé par Varian Fry, s'y était, accompagné notamment de Claude Lévi-Strauss, embarqué¹⁰ à destination de New-York le 25 mars 1941, et avait fait escale à Fort-de-France, où il fut un temps interné notamment au camp du Lazaret (une ancienne léproserie) avant d'être libéré sous caution, nota lors de ce passage dans l'île, la dégradation des affiches pétainistes...

D'autres dissidents seront envoyés au Fort Napoléon pour avoir collé le «V» de la victoire sur leur voiture.

⁷ À partir de juillet et jusqu'en novembre 1940, la Grande-Bretagne positionnera les croiseurs *Fidji* et *Dunedin* au large de la Martinique et de la Guadeloupe, en envisageant d'y intervenir (Projet Astéris). Elle abandonnera cette idée après Mers-el-Kébir et l'échec en septembre de l'opération anglo-gaulliste de Dakar.

⁸ Les «Békés» sont en Martinique les descendants des premiers colons blancs. En Guadeloupe, l'expression «Blancs-Pays» (Blancs-péyi), est plus large puisqu'elle inclut des blancs nés et grandis sur l'île sans être obligatoirement des descendants de premiers colons arrivés aux Antilles.

⁹ Futur secrétaire général et député du Parti communiste guadeloupéen.

¹⁰ Plus de 7 000 personnes quitteront Marseille en 1941 à destination de l'Amérique, notamment à bord des bateaux *Winnipeg* (700 passagers en mai 1941), *Capitaine Paul-Lerner* (222 passagers en avril 1941, dont André Breton, Lévi-Strauss, Anna Seghers, Victor Serge...)

LA RESISTANCE AUX ANTILLES...

La revue culturelle *Tropiques*, fondée en 1941 par le professeur de lettres Aimé Césaire, l'écrivaine Suzanne Césaire, le philosophe René Ménéil et l'avocat Georges Gratiant¹¹ défend l'identité culturelle caribéenne et dénonce le colonialisme, le régime de Vichy, un régime liberticide, clérical (une cérémonie de réinstallation des crucifix dans les mairies aura lieu en février 1942).

Lors de manifestations officielles organisées par l'Amiral Robert et les Gouverneurs, des Antillais – rapporte le jeune Frantz Fanon¹² – refusaient de se découvrir pendant l'exécution de *la Marseillaise* par la musique de la flotte assimilée à Vichy.

Le Bataillon de Marche Antillais n°1

La seconde forme de Résistance au régime pétainiste que le Haut-Commissaire et les gouverneurs des deux îles vont mettre en place aux Antilles, en s'appuyant sur une partie des hauts-fonctionnaires, la gendarmerie, les militaires et marins stationnés, l'église et les couches économiques dominantes, va être l'émigration : en premier lieu vers les îles des Antilles britanniques les plus proches (plus de 3 000 évadés vers la Dominique et un millier vers Sainte-Lucie).

La première évasion recensée date du 15 septembre 1940. Entre 1940 et 1943, au total 4 000 à 5 000 Antillais dont 500 femmes, ainsi que 500 militaires français (surtout des marins) se réfugieront à Antigua (située à 94,3 km de la Guadeloupe), à Montserrat (86 km de la Guadeloupe), à la Dominique (distante de 92 km de la Guadeloupe et de 94 km de la Martinique) ou à Sainte-Lucie (distante de 33 km de la Martinique), rejointes souvent de nuit à bord de frêles esquifs artisanaux («gommiers» ou «saintoises»)¹³, après avoir échappé sur les côtes aux patrouilles de gendarmerie renforcées de marins fouillant les anses et criques, et en mer aux garde-côtes de l'administration pétainiste.

Les militaires qui s'évadent vers les îles britanniques sont considérés comme des déserteurs et sont passibles de la peine de mort (il y aura au *tan robé*¹⁴ 83 condamnations à mort, essentiellement par contumace, et aucune ne fut exécutée). Quant à l'aide fournie aux candidats au départ, le tarif était de cinq ans de prison pour les avoires cachés, dix ans pour leur avoir fourni un moyen de transport...



Il y aura, à partir de 1941, présents dans ces îles britanniques deux envoyés de la France libre, le lieutenant-colonel Jean Massip, alias le *Colonel Perrel*, qui siègera alternativement à Roseau (Dominique) et Castries (Sainte-Lucie), et, à Sainte-Lucie, Pierre Adigard des Gautries (de mars 1941 à août 1944 chef de la mission militaire de la France libre à Trinidad), qui sera condamné à mort en mars 1942 par contumace par le Conseil de Guerre de la Martinique...

Ils vont ouvrir des bureaux de recrutement pour les «Forces françaises libres» car, si d'autres motivations – notamment économiques – peuvent expliquer le choix de quitter la Martinique et la Guadeloupe, pour la grande majorité de ceux qui le firent, ce fut la volonté de poursuivre le combat, de rejoindre les F.F.L.

Les évadés des deux îles sont, selon leurs compétences, envoyés – tels les marins de carrière – en Grande-Bretagne rejoindre les «Forces navales française libres» (FNFL) ou l'École des Cadets de la France libre, au Canada les «Forces Aériennes Françaises Libres» (FAFL). Les femmes intégreront les «Auxiliaires de l'Armée de terre» ou le «Corps des volontaires françaises».

Au début de l'automne 1942, les Américains envoient un bateau à la Dominique, qui va permettre à un premier contingent de 325 personnes de quitter l'île le 10 octobre à destination de Baltimore et de la Nouvelle-Orléans, au camp Haranan. Cinq autres lui succéderont entre janvier et le 30 juin 1943,

jour du ralliement définitif de la Guadeloupe à la France libre : le deuxième évacuera 108 évadés le 1^{er} janvier 1943, un troisième 96 volontaires le 4 avril suivant, un quatrième 33 personnes le 29 avril et le dernier 929 personnes le 10 juin. Ces transferts vers les États-Unis, connus, vont inciter dans les deux îles à tenter l'émigration vers la France Libre.

Les évadés des Antilles voulant s'engager dans les FFL seront soumis à une sélection d'abord sanitaire, à l'arrivée aux États-Unis pour ceux qui y furent transférés, à la Dominique pour ceux qui formeront le deuxième bataillon ; seule la moitié d'entre eux furent retenus.

C'est à la Dominique que va être créé le «**Bataillon des Antilles**» le 1^{er} octobre 1942, avec 500 hommes, majoritairement des évadés des Antilles françaises, d'une moyenne d'âge de 24 ans et demi, souvent des pêcheurs, marins, ouvriers de sucreries, dockers, petits fonctionnaires...

Transféré aux États-Unis, le bataillon va commencer son instruction près de la Nouvelle-Orléans, avant d'être après quelques mois dirigé pour la parfaire vers le Fort Dix, un camp de l'U.S. Army vaste comme la Martinique, situé près de Trenton, dans le New Jersey.

En août 1943, ayant à sa tête, venu de Londres avec quelques officiers, le chef de bataillon Dréanno, le bataillon atteint un effectif maximum de 1 700 hommes, les Américains le dotant d'un armement moderne.

Rebaptisée le 25 septembre «**Bataillon de marche des Antilles n°1**» (**BMA n°1**), l'unité – ramenée à 1 074 hommes et officiers – quittera le 13 septembre 1943 le Fort Dix et embarquera le 24 septembre à destination de Casablanca au Maroc, où il débarque le 12 octobre suivant, rejoignant le lendemain le Camp militaire d'El-Hajeb près de Meknès, y poursuivant son instruction ; avant d'être dirigé, le 6 décembre, en Tunisie, vers Sousse et Kairouan.

Le bataillon, à la tête duquel le Chef de bataillon Lanlo de Courson a remplacé Dréanno, intégré à la «1^{re} Division Française Libre»¹⁵ (1^{re} DFL), devient fin décembre 1943 le «**21^e Groupe antillais de défense contre avions**» (**GADCA**), nom pris le 18 janvier 1944.

Équipé de matériel américain, parti de Bizerte, il débarquera à Naples le 3 mai 1944 et participera jusqu'à la fin juillet à la campagne d'Italie du Corps Expéditionnaire Français (C.E.F.). Posi-

¹¹ Ils seront après-guerre parmi les fondateurs en septembre 1957 du Parti communiste martiniquais. Aimé Césaire sera maire de Fort-de-France du 13 mai 1945 au 18 mars 2001 et député (PCF puis PPM) du 21 octobre 1945 au 1^{er} avril 1993, Georges Gratiant sera Président du Conseil général de la Martinique en 1946-1947.
¹² Frantz Fanon : né en 1925 à Fort-de-France, il rejoindra après la libération de la Martinique l'armée française de

la Libération, combatta dans les Vosges, sera blessé. Il fera après-guerre des études de médecine, sera militant de la cause anticolonialiste et mourra de leucémie à 36 ans.

¹³ Des canots de 6 mètres sur 1,50 mètre de large et 80 centimètres de creux, surchargés, permettant de traverser le canal de la Dominique.

¹⁴ Expression créole signifiant «au temps, à l'époque de

Robert». En Guadeloupe, on parlera aussi du «tan Sorin», du nom du gouverneur pétainiste de

¹⁵ Officiellement renommée le 1^{er} août 1943 «1^{re} Division motorisée d'infanterie» puis, à partir du 1^{er} mai 1944, «1^{re} Division de marche d'infanterie». Toutefois, l'appellation «1^{re} DFL» restera communément employée.

tionné à Pontecorvo, il connaîtra à partir du 12 juin son baptême du feu à Montefiascone qui lui causera 5 tués et une dizaine de blessés, et participera à un épisode de la bataille de Monte-Casino.

Dirigé le 25 juin vers Aversa au sud de l'Italie, il sera le 12 août embarqué en rade de Tarente sur des paquebots, car le Groupe va participer au sein de la 1^{re} DFL au débarquement allié – dont l'Armée B¹⁶ de de Lattre – sur la côte provençale, qu'il atteindra dans la nuit du 16 au 17 août 1944, à Cavalaire.

Il participe alors à la bataille de Toulon du 19 au 24 août, prenant part à la prise du Mont Faron, franchit le Rhône à Arles du 30 août au 1^{er} septembre, et remonte la vallée du Rhône, atteignant la Franche-Comté, les Vosges...

En décembre, avec l'ensemble de la 1^{re} DFL, le Groupe sera envoyé sur le Front de l'Atlantique où il assura, entre le 16 et le 27 décembre 1944, la protection du terrain d'aviation de Cognac. Rappelée en Alsace, la DFL partit de Cognac le 28 décembre et dès, le 2 janvier 1945, elle était à nouveau en ligne en Alsace, en position d'infanterie et de D.C.A. dans les régions de Benfeld, Thannenkirch, Herbsheim, où le 21^e GADCA perdra plusieurs tués. Dans la nuit du 22 au 23 janvier 1945, la Division partit à l'attaque de la Poche de Colmar.

Puis, après avoir participé à la garde du Rhin, le Groupe fit mouvement le 9 mars 1945 vers le front des Alpes, et fut positionné en défense côtière de Nice à Menton.

Une délégation du Groupe au sein de la 1^{re} D.F.L. défilera dans les artères principales de Nice le 8 Mai 1945. Le bataillon antillais terminera la guerre avec, le 7 septembre, sous la signature du général de brigade Garbay, son commandant, une citation à l'ordre de la 1^{re} Division des Forces Françaises Libres.

Quelques-uns de ses éléments participeront au défilé du 18 juin 1945, devant de Gaulle à l'Arc-de-Triomphe et aux Champs-Élysées.

La Guadeloupe et la Martinique rejoignent la France libre

Fin 1941, le 7 décembre, dans le Pacifique, les attaques japonaises de la base aéronavale américaine de Pearl Harbor, de la colonie britannique de Hong-Kong, entraîneront dès le 8 décembre l'entrée en Guerre des États-Unis aux côtés des Britanniques. Et, le 11 décembre, l'Allemagne et l'Italie déclarent la guerre aux États-Unis...

¹⁶ Elle prendra en septembre 1944 le nom de «1^{re} Armée».



L'embarquement vers les États-Unis et l'entraînement à Fort Dix

Cette entrée en guerre contre les États-Unis de l'Allemagne qui, dans le cadre de la «Commission Allemande d'Armistice» (C.A.A.)¹⁷, surveille avec vigilance les mouvements de la flotte française¹⁸, les relations de l'administration pétainiste avec les possessions coloniales restées sous son autorité¹⁹, et les relations de ces possessions avec leur environnement régional, va avoir des répercussions dans la zone antillo-guyanaise.

D'autant plus qu'à la fin 1942, le 8 novembre, va intervenir le débarquement anglo – américain au Maroc et en Algérie : c'est «l'Opération Torch»... Le jour-même, le gouvernement pétainiste signifie au chargé d'affaires américain à Vichy, Sommerville Pinckney Tuck, la rupture de ses relations diplomatiques avec les États-Unis ; et le lendemain, 9 novembre, à Washington l'ambassadeur pétainiste, Gaston Henry-Hayes²⁰, reçoit ses passeports et part pour la France via le Portugal.

L'entrée en guerre en décembre 1941 des États-Unis avec l'Allemagne n'avait pas – en dépit de la subordination pétainiste à l'égard du Reich – immédiatement remis en cause les accords – garantissant un ravitaillement régulier, notamment à la Martinique²¹, passés entre l'administration de l'amiral Robert et le gouvernement américain, et qui seront maintenus jusqu'en mai 1942.

La prise de contrôle anglo-américain le 8 novembre de l'Afrique du

Nord par l'«Opération Torch», le ralliement de l'A.O.F. le 23 novembre suivant vont interrompre les relations économiques entre les Antilles et la France, qui passaient par les ports de Dakar, Casablanca puis Oran et Alger. La rupture des importations de la métropole entraînera, malgré le rationnement mis en place par l'amiral Robert, de graves pénuries, y compris alimentaires.

D'autant plus qu'en mars 1943, les États-Unis vont rompre définitivement avec l'amiral Robert, qui avait maintenu son allégeance à l'administration pétainiste. Le 3 mai 1943, le consul américain quitte la Martinique, suivi quelques jours plus tard par l'attaché naval. Cette rupture, qui intervient alors que les Anglais maintiennent leur blocus des deux îles, va suspendre – à l'exception de la morue en provenance de Saint-Pierre-et-Miquelon – le ravitaillement en provenance de l'Amérique du Nord, du Brésil, ce qui aggrave les conditions de vie, le marché noir se développe. Des dizaines de milliers de Martiniquais fuient vers les îles anglophones.

Malgré la répression – en mars 1943, 250 «dissidents» sont arrêtés – cette situation va conduire au renforcement de la Résistance dans les îles. Ainsi, le mouvement «Pro-Patria», s'appuyant sur les loges maçonniques clandestines puisqu'interdites, avait organisé dans toutes les communes des groupes capables de passer à l'action. Toutefois, seules les communes de Capesterre et Port-Louis entrèrent en action.

²¹ Peuplée de 246 000 habitants, la Martinique ne dispose alors que de seulement 5 400 ha de cultures vivrières et maraichères.

¹⁷ Siégeant à Wiesbaden, la «Commission allemande d'Armistice», prévue par la convention d'armistice franco-allemande du 22 juin 1940, veille à l'application de ses dispositions par les autorités de l'«État français».

¹⁸ Stationnée en partie à Toulon, repliée à Bizerte, à Mers-el-Kébir, à Dakar et aux Antilles, internée à Alexandrie...

¹⁹ L'A.F.N., l'A.O.F., les Antilles, la Guyane, l'Indochine...
²⁰ Sénateur-maire de Versailles, il a voté le 10 juillet 1940 les pleins-pouvoirs à Pétain.



Le Groupe Antillais de D.C.A. défile devant de Gaulle

Ainsi, dans la nuit du 30 avril 1943, en Guadeloupe, une centaine d'opposants conduits par Médard Albrand, ancien maire destitué de Petit-Canal, et Henri Rousseau Nadir, après avoir coupé les communications téléphoniques, investissent le poste de gendarmerie de Port-Louis, espérant – sans succès – y trouver des armes. Une riposte musclée des gendarmes – qui fit plusieurs morts : Auguste Gene, Abel Damas, Louis Villeroy – mettra un terme à la tentative.

Le 2 mai, à Basse-Terre, chef-lieu de la Guadeloupe, la gendarmerie va tirer à nouveau sur une foule rassemblée au Champ d'Arbaud, principal square de la ville, à l'occasion d'un match de football et qui fera mouvement aux cris de «Vive le goal, Vive de Gaulle...», vers la résidence du gouverneur Constant Sorin, faisant un mort - Serge Balguy, âgé de 17 ans – et plusieurs blessés. Le maire de Basse-Terre, Gaston Feuillard, pourtant mis en place par Sorin, présenta sa démission...

À la Martinique, la population se souleva sous la conduite du «Comité Martiniquais de Libération Nationale» (CMLN) cofondé le 18 juin par le député radical ex-maire de Fort-de-France Victor Sévère²², qui le présida, avec à la vice-présidence Emmanuel Véry-Hermence, épaulé par Emmanuel Rimbaud²³.

Le 24 juin 1943 eut lieu autour du monument aux Morts de Fort-de-France, place de la Savane, une manifestation – interdite – rassemblant une

dizaine de milliers de manifestants aux cris de «Vive de Gaulle», «Vive la France» ; dès le lendemain, l'Amiral Robert fit arrêter et incarcérer Emmanuel Rimbaud au Camp de Balata. Une manifestation de même nature eut lieu quatre jours plus tard à Saint-Pierre.

Le 29 juin, à nouveau autour du monument aux Morts de Fort-de-France, des milliers de manifestants descendent dans la rue. Au camp de Balata, le commandant Tourtet, va être rallié à la dissidence... par son prisonnier, Emmanuel Rimbaud et, avec la 3^e compagnie commandée par le lieutenant Maurice Renvoisé, va descendre en ville pour soulever la caserne *Galliéni*.

L'ordre donné par l'amiral Robert, aux fusiliers-marins du porte-avions «Béarn» et de l'«Émile-Bertin» (en cale sèche), sur lequel il s'était réfugié, de tirer sur les insurgés, ne fut pas suivi ; et l'amiral dut annoncer le 30 juin qu'il acceptait de se retirer, négociant avec les Américains son départ vers les États-Unis, via Porto-Rico.

Le 14 juillet arrivera à Fort-de-France Henri Hoppenot, ambassadeur de la France combattante à Washington, délégué du «Comité Français de Libération Nationale» (CFLN), qui proclame le ralliement à la France libre le 14 juillet 1943. À la Martinique, Louis Ponton devient le nouveau gouverneur en remplacement d'Yves Nicol, à la Guadeloupe Valentino remplace Sorin, qui suit Robert dans son exil.

²² Emmanuel Véry-Hermence, médecin, socialiste, Président du Conseil général en 1940, révoqué en 1941, il s'engagea après la libération de l'île dans les F.F.L., combattit en Europe, ce qui lui vaudra la Croix de Guerre.
Emmanuel Rimbaud, négociant, ancien président de 1912 à 1930 de la Chambre de commerce, créateur en 1922 du Crédit martiniquais, est un béké, c'est-à-dire d'une famille arrivée en Martinique au 19^e siècle.

Le Bataillon de Marche Antillais n°5

Après le départ vers les États-Unis des volontaires qui formeront le BMA1 et le ralliement de la Martinique et de la Guadeloupe à la France libre à l'été 1943, il va rester en exil de voisinage à la Dominique et à Sainte-Lucie 3 000 hommes. Rapatriés vers la Martinique, ils seront à la base de la formation d'un second bataillon de marche, placé sous le commandement d'Henri Tourtet.

Promu lieutenant-colonel en décembre 1943, le commandant Henri Tourtet va mettre sur pied avec les volontaires non incorporés un second bataillon, le «Bataillon de marche antillais n°5» (BMA n°5) qui, intégrant 23 volontaires féminines²⁴, partira le 12 mars 1944 pour la France en transitant par Casablanca, le camp militaire d'El Hajeb, Alger et Oran ; il débarquera à Marseille le 15 septembre 1944.

En avril 1945, le BMA n°5 est envoyé sur le front de l'Atlantique, autour de la Poche de Royan. Le 15 avril, il reçoit l'ordre de prendre les villages de Didonne et Saint-Georges-de-Didonne, ce qui sera fait en 48 heures. C'est lors d'une tournée d'inspection des lieux qu'atteints le 15 avril 1945 par une rafale de mitrailleuse et un tir d'obus à balles, le lieutenant-colonel Tourtet²⁵ et deux autres Martiniquais, le capitaine Manuel et le sergent Casimir sont tués.

Mémoire de la Dissidence

En décembre 1945, le sous-lieutenant Louis de Lucy de Fossarieu est de retour à Fort-de-France à la tête de 450 militaires martiniquais et guadeloupéens des deux bataillons antillais rapatriés de la métropole : « Une foule nombreuse et enthousiaste nous acclame » écrira-t-il...

Pour autant, dans l'immédiat après-guerre, si la «France libre», son chef le général de Gaulle, la participation aux combats de la Libération de la France sont rappelés, célébrés, honorés, la spécificité de l'engagement d'entre 4 000 à 5 000 Martiniquais et Guadeloupéens ayant quitté leurs îles pour rejoindre les F.F.L., c'est-à-dire de ce qu'on a appelé la «Dissidence», est sous-évoquée, souvent non mentionnée.

Le 10 août 1947 une stèle en pierre, commandée par l'«Union des volontaires antillais et combattants (UVAC)» rendant hommage en français et en anglais aux «Français qui ont perdu leur

²⁴ Les femmes antillaises ayant rejoint les FFL seront auxiliaires de l'Armée de terre dans des emplois d'infirmières, de standardistes, d'état-major...

²⁵ Il sera fait Compagnon de la Libération le 28 mai 1945.

vie dans les années de résistance 1941-1945», est inaugurée : elle l'est à... Roseau, la capitale de la Dominique, rappelant que la ville fut longtemps le principal lieu de débarquement des partisans du «général Micro», ainsi qu'était parfois appelé le chef de la France Libre ; ce premier monument à la dissidence antillaise est un hommage qui restera sans équivalent pour longtemps à Fort-de-France et Basse-Terre, de même qu'en métropole...

Ainsi, le «Mémorial du débarquement en Provence», créé en 1964, ne fait alors aucune mention du Bataillon Antillais, qui avait pourtant participé aux combats ayant eu lieu à proximité, notamment au Mont-Faron.



La Stèle mémorielle des Trois-Îlets

Il faudra en effet attendre... le 18 juin 2010 pour que soit érigé sur le territoire français, dans la commune martiniquaise des Trois-Îlets, un premier monument rendant hommage à la «dissidence», avec une plaque portant les noms de huit «dissidents» de la cité et, stylisé, un «gommier», cette embarcation utilisée pour rejoindre la Dominique, Sainte-Lucie ou Montserrat.

Aucune nouvelle appellation de voie publique ou place inaugurée à partir de 1945 dans l'après-guerre ne fait référence à un «dissident» guadeloupéen ou martiniquais. Le monument de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, se compose sans autre précision d'une grande Croix de Lorraine au pied de laquelle est posée une ancre marine...

Cette absence de référence à la «Dissidence» a une explication régionale, et une autre plus générale puisqu'on la retrouvera en métropole, à savoir qu'en l'absence de confrontation directe avec l'occupant allemand, on ne peut parler de «Résistance»...

Le 28 mars 1945, le gouverneur de

la Guadeloupe, Maurice Bertaut, télégraphia au ministère des Colonies : «*L'Association des ex-internés politiques de la Guadeloupe, récemment créée sous le patronage de Valentino, va sans doute solliciter son adhésion au Conseil National de la Résistance... Je n'ai pas besoin de vous souligner leurs arrière-pensées politiques...*».

Ce à quoi Paul Giaccobi, ministre des colonies du GPRF, fera écho en écrivant au CNR le 21 juillet suivant : «*Au moment où dans diverses colonies certains groupements se constituent sous divers vocables de résistance et où le patronage du CNR peut être sollicité, je crois devoir attirer votre haute attention sur le caractère que peuvent présenter dans certaines colonies et spécialement aux Antilles et dans les Indes, des Associations de ce genre dont il convient de souligner malheureusement les arrière-pensées politiques, quelquefois anti-françaises, bien qu'elles s'efforcent de se réclamer d'un organisme supérieur, jouissant d'une autorité indiscutée. Les titres de leurs membres, difficilement comparables à ceux de héros du maquis, ne leur donnent qu'une ressemblance lointaine avec les Associations constituées par d'authentiques Résistants ayant fait leurs preuves soit pendant l'occupation étrangère, soit au cours des combats de la Libération...*».

C'est qu'il y a la crainte du développement d'une revendication indépendantiste voire même sous forme d'un protectorat... américain.

Dans ses «Mémoires de Guerre» (t.2), le Général de Gaulle évoque en 1956 la «part brillante» prise par le BMA «aux combats de Royan où son chef le lieutenant-colonel Tourtet serait tué à l'ennemi», sans référence particulière à l'épopée de la «dissidence» ayant conduit à la formation du BMA.

En mai 1960, en visite aux Antilles, de Gaulle, alors président de la République, déposera en hommage aux FFL et aux Anciens combattants une gerbe de fleurs au monument aux Morts de Basse-Terre, et prononcera un discours n'évoquant pas explicitement la «dissidence» qui apparaît encore comme la grande oubliée des cérémonies. Auparavant, le cortège officiel avait traversé Trois-Rivières sans marquer un arrêt là où de nombreux Résistants s'étaient embarqués pour rejoindre la Dominique...

Il faudra encore attendre de nombreuses années pour que la «dissidence» antillaise soit reconnue comme une composante de la Résistance contre le pouvoir pétainiste et du combat des Français libres.

Ce que fit en juin 2009 le président de la République Nicolas Sarkozy, en décorant 15 Résistants antillais lors

d'une cérémonie devant le monument aux morts de Fort-de-France, et en qualifiant d'«exemplaire» la dissidence, la jugeant digne d'appartenir à «la légende sacrée de la Seconde Guerre mondiale». Il faudra attendre 2011 pour que des combattants antillais soient invités aux commémorations annuelles du Mont-Valérien et des Invalides.

En juin 2014, le président François Hollande reçoit à l'Élysée six «dissidents» de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique.

Le 8 mai 2022 est inaugurée à Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique, une «Allée de la Dissidence».

En Métropole, la Résistance

La participation des deux BMA à la lutte de Libération de la France ne saurait résumer à elle la part prise par les Antillais au combat contre l'Allemagne nazie et le régime pétainiste. Plusieurs centaines d'entre eux rejoignirent individuellement différentes unités de la France combattante et de l'Armée de la Libération.

Des Antillais mobilisés en 1940 dans l'Armée française tombèrent dans les combats, d'autres, 456, faits prisonniers, ne furent pas reconnus comme Français par les Allemands. Certains, lors de leur capture en 1940, furent assassinés victimes du racisme nazi, tels les 4 soldats martiniquais fusillés à la ferme de la Cantine à Boutigny (77), auxquels le maire Marc Robin rendit hommage le 28 juin 2020. Des officiers antillais furent exécutés parce qu'ils étaient noirs, tel le 10 juin 1940 à Erquinvillers, le capitaine guadeloupéen Moïse Bebel.

En France occupée, des Antillais rejoignirent la Résistance et furent victimes de la répression nazie : 17 Guadeloupéens seront déportés, tels le FTPF Cyprien Samson, qui fut fusillé le 25 avril 1944 à Sonnenberg, et André Valmy, qui décéda à Flossenbürg le 24 novembre 1944. De même, 15 Martiniquais seront aussi déportés, 9 d'entre eux moururent dans les camps de Bergen-Belsen, Dora, Dachau, Buchenwald...

La recherche historique – mentionnons en premier lieu les travaux d'Éliane Sampaïre²⁶ et d'Eric T. Jennings – aura joué un rôle moteur dans l'approfondissement de la connaissance de la Résistance antillaise. Une exposition en 24 panneaux de l'ONaCVG, «*Dissidence en Martinique et en Guadeloupe*», permet de la populariser.

²⁶ Éliane Sampaïre : *La dissidence en tan Sorin*, publié en 1989 ; Eric T. Jennings : *La dissidence aux Antilles (1940-1943) Revue Vingtième siècle, année 2000.*

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE PROVISOIRE



Séance inaugurale de l'Assemblée Consultative Provisoire, le 3 novembre 1943 au Palais Carnot à Alger

Le 18 juin 1940, alors qu'en France, après l'effondrement du front militaire sous les coups de boutoir de la Wehrmacht, s'amorce celui des institutions démocratiques, républicaines, de l'indé-

pendance nationale, la voix qui s'est élevée appelant à poursuivre le combat amorce la reconstitution d'une armée française et l'affirmation de la place de la France dans le monde...

Le 18 juin 1940, alors que le Gouvernement français dirigé par le maréchal Pétain, Président du Conseil depuis le 16 juin, avait dès le 17 juin à 12 h 30, déclaré : «C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat», et s'était adressé à l'ennemi pour solliciter un armistice, à Londres, sur les ondes de la BBC, un général français, peu connu bien qu'il ait été du 5 au 16 juin sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre dans le gouvernement Paul Reynaud, lançait un appel qui va devenir historique et être à l'origine d'une épopée qui se concrétisera cinq ans plus tard en août 1945 dans Paris libéré : «...La défaite est-elle définitive ? Non ! (...) Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

«Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

«Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France.

«Cette guerre est une guerre mondiale (...). Foudroyés aujourd'hui par la

force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

«Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

«Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas».

Le terme de «France Libre» apparaîtra pour la première fois dans une seconde allocution du général de Gaulle prononcée à la BBC le 22 juin, qui se conclura par la formule : «Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance» ; et le 28 juin suivant, Winston Churchill, premier ministre britannique et âme de la poursuite du combat contre l'Allemagne, reconnaît officiellement De Gaulle comme «Chef de tous les Français libres».

¹ Sur 14 hectares, un ensemble de propriétés devenues en 1857 propriétés françaises où vécut et mourut l'empereur Napoléon 1er en exil contraint sur cette île britannique de décembre 1815 à mai 1821. Il fut exhumé en 1840, rapatrié et réinhumé aux Invalides.

Le premier ralliement à ce qui va, dans les jours qui suivirent, devenir la «France libre» fut modeste : ce fut celui dès le 23 juin 1940 des «Domaines français de Sainte-Hélène»¹, signifié par le consul honoraire Georges Colin, son conservateur depuis 1917.

Le 22 juillet 1940, le condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dans le Pacifique, fut le premier territoire colonial à rallier la France Libre.

En août et septembre suivants la «France libre» va acquérir une base territoriale conséquente. Ce seront le ralliement du Tchad le 26 août, du Cameroun français le 27 août, du Congo français le 28 août, de l'Oubangui-Chari² le 31 août, des Etablissements français de l'Océanie (Tahiti) le 2 septembre, des Comptoirs de l'Inde³ le 7 septembre, la Nouvelle-Calédonie le 19 décembre... Le 12 novembre 1940, le Gabon sera conquis par les Forces Françaises Libres.

C'est que la formation de la «France libre» et de son assise territoriale s'est accompagnée, par le ralliement de volontaires ayant répondu à l'Appel du

² Actuelle Centrafrique.

³ Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yaneon et Mahé.

18 juin et de militaires des territoires ralliés, de la constitution de forces armées dans ses diverses composantes :

Les «Forces Françaises Libres» (FFL) sont nées de la mise en place le 1^{er} juillet 1940 d'une «première brigade de Légion française» regroupant des ralliés du corps expéditionnaire français en Norvège et des civils français rejoignant la «France libre».

Commandant des «Forces Françaises Libres», le général de Gaulle nommera le 1^{er} juillet 1940 le vice-amiral Muselier chef des «Forces Navales Françaises Libres» (FNFL), et le 8 juillet chef des «Forces Aériennes Françaises Libres» (FAFL). En décembre 1940, les FFL comptent 27 000 hommes, 24 navires, une centaine d'appareils...

Dans les mois et les années qui suivront, elles vont s'étoffer, elles participeront à la libération des territoires sous mandat français de Syrie et du Liban en juillet 1941, elles rallieront à la France libre Saint-Pierre-et-Miquelon en décembre 1941, Wallis et-Futuna en mai 1942, Djibouti et la Réunion en novembre suivant.

Les FFL participeront au côté des Alliés aux campagnes d'Erythrée (Brigade d'Orient, 1941), de Libye (Koufra 1941, Bir Hakeim, 1942), de Tunisie (Force L, 1943), les FNFL seront en appui en Méditerranée, dans la bataille de l'Atlantique, les FAFL seront présentes sur divers fronts et jusqu'aux côtés de l'Armée rouge (escadrille Normandie-Niemen).

Le 1^{er} août 1943, les FFL et l'Armée d'Afrique sous contrôle giraudiste après le débarquement allié d'Afrique du Nord du 8 novembre 1942, fusionneront dans «l'Armée française de la Libération», les FAFL et les forces aériennes giraudistes fusionnent dans les «Forces Aériennes Françaises», le 3 août 1943, les FNFL font de même avec les forces maritimes d'Afrique (AFN et AOF) et deviennent les FNGB («Forces Navales en Grande-Bretagne»), avec à leur tête, l'amiral Thierry d'Argenlieu.»

Cette évolution de la structuration des forces militaires s'inscrit dans celle de l'organisation politique des forces et administrative des territoires qui, au fil des mois, des combats, réfuteront hors de France l'autorité du régime pétainiste et échapperont à son contrôle.

Le 15 août 1940 était paru à Londres le 1^{er} numéro du *Bulletin officiel des Forces françaises libres*, qui va devenir mensuellement à partir de janvier 1941 le *Journal officiel de la France libre*, dont il publie les lois, décrets et ordonnances, émanant en premier lieu du «**Conseil de défense de l'Empire**»⁴ mis en place le 27 octobre 1940, qui sera reconnu comme gouvernement en

exil par le Royaume-Uni le 6 janvier 1941.

Le 24 septembre 1941, une ordonnance signée par le général de Gaulle va créer le «**Comité National Français**», actif jusqu'à sa fusion le 3 juin 1943 avec le «Commandement en chef français civil et militaire» mis en place par Giraud à Alger en février 1943, qui maintint pour quelque temps la législation pétainiste, pour devenir le «**Comité français de libération nationale**» (CFLN), qui sera co-présidé⁵ jusqu'au 2 octobre par Giraud et de Gaulle, et avait reçu l'appui du Conseil National de la Résistance (CNR), qui avait tenu sa première réunion le 27 mai 1943.

Par sa composition, le CFLN, qui comprend plus de 20 «commissaires», de fait des ministres, fonctionne comme un véritable gouvernement, il en prendra le nom le 3 juin 1944 : «**Gouvernement provisoire de la République française**» (GPRF).

Assemblée Consultative Provisoire

Cette transformation du CFLN en GPRF se fit à la demande de l'Assemblée consultative Provisoire (ACP), qui avait tenu sa première réunion le 3 novembre au Palais Carnot (ancien siège des Délégations financières) à Alger.

En 1941, l'ordonnance n° 16 du 24 septembre 1941 portant sur l'organisation des pouvoirs publics de la France libre avait prévu la création d'une telle Assemblée. La formation du CFLN et l'unification des forces de la France Combattante vont permettre sa mise en place.

Dans sa première mouture, elle va intégrer une quarantaine de représentants de la Résistance intérieure, de sept des mouvements, de quatre des partis et des deux syndicats représentés le 27 mai 1943 à la réunion constitutive du CNR⁶, ainsi que de deux autres mouvements (FUJP, «France au Combat») et de la Résistance corse.

Ainsi que 12 – puis 21 en décembre 1943 – représentants de la Résistance extra-métropolitaine : Algérie (2), Maroc (2), Tunisie (2), Ralliement des colonies (7), France combattante (2), Comités de la France libre (5 dont Marthe Simard, du Canada, seule femme).

Et 20 représentants des parlementaires n'ayant pas voté les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940 : 5 socialistes, 5 radicaux et USR, 3 communistes, 7 des groupes du centre et de droite.

Enfin, 2 représentants de chacun

des trois conseils généraux des départements d'Algérie, 1 représentant par conseil général colonial de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion, d'Inde française, du conseil national du Sénégal, 6 membres des Délégations financières d'Algérie, 3 membres du Grand Conseil tunisien.

Après son ouverture le 3 novembre 1943 par le syndicaliste Georges Buisson, doyen d'âge, l'ACP – le général de Gaulle participera à une vingtaine de ses séances – va élire à sa présidence l'ancien député socialiste Félix Gouin avec à ses côtés quatre vice-présidents : André Hauriou (Combat), le R.P. Anselme Carrière, Albert Bosman (Libération-Nord) et André Mercier (communiste).

L'A.C.P. siègera à Alger jusqu'à ce que, la libération de la France étant intervenue à l'été 1944, elle se transfère à Paris, accompagnant le GPRF. Elle s'installera au Palais du Luxembourg, y siégeant entre le 7 novembre 1944 et le 3 août 1945. Sa composition sera modifiée à plusieurs reprises.

En novembre 1944, 148 membres de l'A.C.P. – hommes et femmes – délégués auront été désignés par les mouvements et organismes de la Résistance, les partis politiques et les syndicats ; dont les dix-neuf délégués du C.N.R. membres de droit.

En juin 1945, pour quelques semaines avant sa séparation, l'ACP accueillera 47 délégués des prisonniers et déportés, dont Claude Bourdet, qui devient 5^e président ; Albert Teitgen, Victor Michaut, Albert Forcinat, Martha Desrumeaux, Edmond Michelet, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Vincent Badie, Marcel Prenant, Paul Arrighi, Marcel Paul...

L'œuvre de l'ACP

Dix commissions furent mises en place dès le début de l'ACP en novembre 1943 pour structurer son activité, telles celles de la Défense, des Affaires étrangères, des Finances, des Affaires économiques. Elles seront une trentaine fin 1944.

Bien que consultative, l'ACP dut obligatoirement être consultée sur les projets d'ordonnance émanant du CFLN/GPRF.

Elle va être un lieu de débats, tels ceux sur l'armement de la Résistance, les relations diplomatiques, les mesures d'épuration, l'établissement de la sécurité sociale, la formation de la Haute Cour de Justice, sur le vote des femmes... Ainsi, c'est un amendement du communiste Fernand Grenier qui sera à l'origine de l'ordonnance du 21 avril 1944 se prononçant pour le droit de vote et l'éligibilité des femmes.

L'ACP, ayant atteint 295 membres, tint sa dernière séance le 3 août 1945. La première Assemblée constituante, élue, lui succéda le 13 novembre suivant.

⁴ Ses premiers membres seront les généraux Catroux, de Larminat, le colonel Leclerc, les gouverneurs Eboué et Sautot, le professeur René Cassin, le médecin-général Sicé, le capitaine de vaisseau d'Argenlieu.

⁵ Cette co-présidence – au départ une dyarchie – évoluera en présidence alternée puis, in fine en août 1943 co-présidence spécialisée : de Gaulle est chargé de l'Action gouvernementale, Giraud du Commandement en chef et de la direction des Affaires militaires. Le 4 avril 1944, un décret supprima le commandement en chef...

⁶ Ceux de la libération, Ceux de la Résistance, Combat, Franc-Tireur, Libération Nord, Libération Sud, Organisation civile et militaire, CGT, CFTC, Partis communiste, socialiste radical-socialiste et démocrate populaire.

IL Y A 50 ANS, LA DÉMOCRATIE ASSASSINÉE AU CHILI

Dans la journée du 10 septembre 1973, quatre navires de la Marine chilienne, avec à leur bord des troupes de marine, participent au large du port de Valparaíso comme chaque année à des manœuvres conjointes avec l'U.S. Navy. Mais, ces manœuvres vont s'avérer être d'une autre nature que les années précédentes... De retour au port en fin de journée, ces troupes de marine coupent les communications et arrêtent l'amiral Raúl Montero Cornejo, commandant en chef de la Marine, et le remplacent par l'amiral Santiago José Toribio Merino. À 3 heures du matin le 11 septembre,

Valparaíso est aux mains des putschistes, à 6 heures, le putsch militaire s'étend à tout le pays, l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air et les Carabiniers se joignant à l'insurrection. À 9 heures du matin, à Santiago, le Palais présidentiel de la Moneda, où s'est retranché le Président Salvador Allende, est encerclé puis va être bombardé... L'objectif des putschistes : renverser le gouvernement de l'Unité Populaire, arrivé légalement au pouvoir en 1970 et objet de la haine des grandes firmes transnationales, des possédants nationaux, de l'extrême-droite... et des États-Unis.



Par rapport aux autres États d'Amérique latine, le Chili est par sa forme un pays atypique, «coincé» entre la Cordillère des Andes, et l'Océan Pacifique : avec une largeur moyenne de 180 km (et maximale de 450 km), il s'étire du nord au sud sur... 4300 km, du sud du Pérou au nord jusqu'au cap Horn en Terre de Feu au

dura par intermittence durant plus de deux siècles. Le Rio Biobío, à 500/550 km au sud de Santiago, marquera de fait une frontière séparant l'ex-colonie espagnole, s'étant rendue indépendante au début du XIX^e siècle, du territoire, appelé aussi Araucanie.

À la faveur de l'affaiblissement de la monarchie espagnole en Europe pendant la période révolutionnaire et napoléonienne, le processus d'émancipation des colonies sudaméricaines de l'Espagne va s'étendre au Chili qui, après la victoire en février 1817 des «patriotes» sur les troupes loyalistes fidèles à l'Espagne, proclame son indépendance le 12 février 1818.

Le XIX^e siècle sera celui de l'établissement des structures administratives du pays, du développement économique conjointement à celui du trafic maritime à partir de Valparaíso, de la découverte de mines d'argent...

Mais il sera aussi celui de conflits militaires avec ses voisins boliviens et péruviens en 1836-1839 et en 1879-1883 lors de la «Guerre du Salpêtre», qui permettra au Chili de conquérir la façade maritime de la Bolivie et la région du désert d'Atacama riches en phosphate et en nitrate (précieux notamment pour l'industrie mondiale des explosifs) mais aussi bientôt productives de cuivre², d'or.



Le cuivre... La richesse du Chili. Ici la plus grande mine du monde à ciel ouvert dans le désert d'Atacama.

² Les Araucans sont l'autre appellation des Mapuches, population que l'on trouve aussi au sud de l'Argentine (200 000 environ). En décembre 1860, un Français, Crélie-Antoine de Tounens, se fit reconnaître par des chefs («caciques») Mapuches «roi d'Araucanie-Patagonie», «royauté éphémère» ne dépassant pas la fin 1861...

³ Pour le développement de l'industrie du cuivre, le Chili fera appel à des capitaux étrangers. Ainsi la «Société des mines de cuivre de Catemu» (SMCC) est fondée en 1899 avec des capitaux français et belges ; elle produira 16 000 tonnes de cuivre en 1903, 40 000 t. en 1908... et reconstruira le port de Valparaíso détruit en 1906 par un séisme.

La vie politique intérieure du Chili est marquée, dans ce contexte de conflits territoriaux avec ses voisins, par des alternances au pouvoir de groupes oligarchiques divisés entre conservateurs et libéraux, pouvant conduire comme en 1891 à une brève guerre civile, à l'issue de laquelle est mise en place une République parlementaire.

La fin du XIX^e siècle et le début du 20^e voient avec le développement industriel et minier l'émergence de la question sociale et les débuts du mouvement ouvrier. La réponse du pouvoir aux revendications, particulièrement aux mouvements de grèves qui se développent à partir de 1903, va être à plusieurs reprises violentes comme en 1907 quand les ouvriers du salpêtre de la région d'Iquique demandent à être payés en monnaie légale et non en bons utilisables que dans les commerces appartenant aux entreprises. Le 19 décembre, la troupe tire sur la foule des grévistes rassemblée à Iquique, faisant officiellement 126 morts, d'autres sources avançant le chiffre de plus de 3 000...

En septembre 1909, des cheminots fondent la «Grande Fédération Ouvrière du Chili» qui deviendra en 1919 la «Fédération Ouvrière du Chili» (FOCH), en 1912 Luis Emilio Recabarren et une trentaine d'ouvriers du nitrate créent le «Parti Ouvrier Socialiste» (POS). En décembre 1921, la FOCH s'affilie à l'«Internationale Syndicale Rouge» (ISR), en janvier 1922, le POS adhère à l'Internationale communiste et devient le «Parti communiste chilien» (PCCh).

Durant les années 1920, le mouvement ouvrier tant syndical que politique connaîtra la répression, le Parti communiste et la FOCH seront un temps interdits, des organisations rivales seront suscitées. En décembre 1936, la FOCH se dissoudra, la «Confederación de Trabajadores de Chile» (CTCh) lui succédant alors.

La crise économique mondiale de 1929 conduisant à une grande dépression, le Chili connaîtra l'effondrement de l'industrie minière du Salpêtre, son produit intérieur brut diminuera de plus de 50 % en trois ans. Cette crise entraînera une instabilité politique, des tentatives de

Sud. Une géographie qui valorisera l'importance des voies de communications.

Avant l'arrivée des Européens, la population amérindienne comprenait des Aymaras au nord, et au centre-sud des Mapuches-Araucans, dont 700 000 à 800 000 voire plus d'un million de descendants vivent encore aux alentours de Santiago et dans le sud ; sur une population totale de 16 à 17 millions d'habitants, pour l'essentiel descendants de colons espagnols, mais aussi d'autres pays européens, notamment d'Allemands voire de Français¹.

Portugais au service du Royaume espagnol de Castille, le navigateur et explorateur Fernand de Magellan, après avoir contourné le sud de l'Amérique en découvrant et empruntant le détroit – qui portera plus tard son nom – permettant de passer de l'Atlantique au Pacifique, touchera terre sur l'actuel sol chilien en 1520. La conquête espagnole, progressant vers le sud, effectuée depuis le sud du Pérou actuel, débutera en 1540 et formera la «Capitainerie générale du Chili» dépendante de la vice-royauté du Pérou ; Santiago sera fondée en 1541.

Très tôt, les conquistadores espagnols vont se confronter à la résistance des Mapuches et d'autres peuples amérindiens, notamment pendant toute la fin du XVI^e siècle. Cette «guerre d'Arauco»² per-

¹ Tels le dictateur Pinochet, d'origine malouine, et la Présidente de la République chilienne de 2006 à 2010, et de 2014 à 2018, Michelle Bachelet, descendante de Bourguignons.

coup d'État, le développement de la gauche mais aussi d'organisations d'extrême-droite admiratrices du fascisme et du nazisme⁴.

L'élection présidentielle de 1938 voit s'affronter le candidat de la coalition conservatrice Gustavo Ross et celui de la gauche, le radical Pedro Aguirre Cerda représentant du *Frente popular* formé après 1936 par les Partis Radical, Communiste, Socialiste (fondé en 1933), Radical-socialiste, Démocratique. Cerda obtiendra le 24 octobre 1938 50,45 % et Ross 40,52 %.

Le gouvernement de Front populaire du président Cerda – qui aura pour ministre de la santé Salvador Allende – crée en 1939 la «Corporation de promotion de la production» (CORFO) ayant pour mission la mise en place de politiques publiques favorisant le développement de la production industrielle et la modernisation du secteur agricole, la création des Entreprises nationales de l'Électricité et du Pétrole, de la «Compagnie d'Acier du Pacifique, de 3 000 postes d'enseignants...»

Des divergences entre ses composantes disloquèrent le Frente Popular début 1941, mais sa fin coïncidera aussi avec le décès de suites de tuberculose du Président Pedro Aguirre Cerda le 25 décembre 1941. Durant sa mandature, après la victoire de Franco en Espagne, le Chili, eut comme «Consul spécial pour l'immigration espagnole au Chili», en poste à Paris, le futur Prix Nobel de Littérature et ambassadeur en France Pablo Neruda. Celui-ci affréta pour ce faire le bateau le *Winnipeg*⁵, qui embarqua le 4 août 1939 à Pauillac 2 500 Républicains espagnols sortis des camps du sud de la France où ils étaient internés après la *Retirada*; ils accostèrent à Valparaíso le 3 septembre suivant.

Sous la présidence du radical Juan Antonio Rios, successeur du président Cerda, le Chili resta en dehors des hostilités de la Seconde Guerre mondiale, ne déclarant la guerre qu'au Japon le 11 avril... 1945. Mais, des pressions économiques et diplomatiques avaient conduit le Chili à fournir aux États-Unis du salpêtre/nitrate et du cuivre précieux pour leurs industries militaires, et à rompre dès le 20 janvier 1943 les relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe.

Au lendemain de la Guerre, Gabriel Gonzalès Videla, ancien ambassadeur à

Paris en 1939⁶, de l'aile gauche du Parti radical, élu sénateur en 1945, se présenta à l'élection présidentielle de 1946, avec le soutien du Parti radical et du Parti communiste. En tête avec 40 % des suffrages mais n'ayant pas obtenu la majorité, son élection dut, selon la constitution, être ratifiée par le congrès des parlementaires le 24 octobre.

Son gouvernement comprendra entre 1946 et 1948 des ministres communistes mais, la guerre froide qui se développe va conduire, comme en Europe, à la division en 1946 du mouvement syndical en une branche proche des socialistes et une autre proche des communistes⁷, à l'expulsion du PC du Gouvernement puis, par une «Loi de défense de la démocratie», à son interdiction, qui durera jusqu'en 1958. Videla, gouvernant dès lors avec la droite, arrêta les réformes sociales, rompit les relations avec l'URSS et les autres pays du Pacte de Varsovie. Pablo Neruda l'accusera de «se vendre aux États-Unis». Un pacte d'assistance militaire fut signé avec les États-Unis, qui augmentèrent leurs investissements, notamment dans la production du cuivre.

Une première fois élu président de la République entre 1927 et 1931, Carlos Ibanez del Campo, militaire de carrière va succéder à Videla en novembre 1952, et pratiquer une politique conservatrice, réprimant les manifestations contre la hausse des prix; toutefois, il lèvera l'interdiction du P.C.

En mars 1958, le libéral Jorge Alessandri, ancien président de la Confédération du patronat, et candidat à la Présidence de la République, obtient 32,2 % des suffrages, devant Salvador Allende (28,5 %), candidat de l'Union de la Gauche, et Eduardo Frei Montalva (20,5 %), démocrate-chrétien. Conformément à la Constitution, la coalition libérale-conservatrice et radicale du parlement désignera président élu le candidat arrivé en tête, Alessandri.

La présidence d'Alessandri, libérale sur le plan économique, ouverte aux investissements étrangers, se terminera en 1964, dans un contexte international modifié par la Révolution castriste cubaine victorieuse en janvier 1958.

C'est le démocrate-chrétien Eduardo Frei qui, avec un programme «*Revolución en Libertad*» («la Révolution dans la liberté») visant à «contenir le communisme» par une réforme structurelle s'appuyant sur la création de coopératives et de nouvelles organisations sociales, arrivera, avec 55,6 % des voix, en tête de l'élection présidentielle du 3 novembre 1964, et sera donc proclamé élu par le congrès. Le président américain Lyndon B. Johnson avait alloué 3 millions de dollars à la C.I.A. pour appuyer cette candidature de Frei face au « marxiste » Salva-

dor Allende, qui recueillera 38,6 % des suffrages.

Durant son mandat, Eduardo Frei va, tout en réprimant des mouvements sociaux, mettre en place des réformes qui vont susciter l'hostilité de secteurs conservateurs, telles une réforme agraire, à laquelle s'oppose les grands propriétaires, et la nationalisation partielle du secteur minier du cuivre, opérée par la *Corporación Nacional del Cobre de Chile* («Compagnie nationale du Cuivre» Codelco), formée en 1966 et qui notamment rachète plus de la moitié des parts de la mine géante de Chuquibambuta appartenant à la firme américaine Anaconda Cooper, ce qui inquiète les dirigeants des États-Unis...

C'est dans le contexte d'un taux d'inflation de 26 %, d'une pauvreté largement répandue générant des mouvements sociaux connaissant la répression, que va se tenir l'élection présidentielle de 1970.

SALVADOR ALLENDE, PRÉSIDENT

Les élections présidentielles de 1970 vont ainsi se dérouler dans un climat de tensions politiques et sociales aggravé par les ingérences extérieures nord-américaines: trois grandes forces vont s'affronter.



Manifestation de l'«Unité populaire» en faveur de Salvador Allende.

Le 17 décembre 1969, le parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical, le Mouvement d'Action Populaire unitaire (MAPU)⁸ et l'Action Populaire indépendante (A.P.I.) – auxquels se joindra en 1970 la «Gauche Chrétienne» – se réunissent sur un Programme d'«Unité populaire» («*Unidad Popular*»), qui reçoit aussi l'appui du mouvement syndical (Fédération syndicale nationale, C.U.T.). Le 22 janvier 1970, les formations de l'U.P. s'accordent sur la candidature de Salvador Allende et adoptent le «*Programme de base de l'Unité Populaire et les 40 premières mesures du Gouvernement populaire*» (augmentation des salaires, accélération de la réforme agraire, nationalisation des banques, du cuivre...)⁹.

La Droite, représentée par le *Partido Nacional* se rangea derrière l'ex-président Jorge Alessandri, auquel les son-

⁴ Pendant la campagne électorale de 1938, des membres des Jeunesses nazies s'emparent le 5 septembre du bâtiment principal de l'Université, leur expulsion fera plusieurs dizaines de victimes.

⁵ Appartenant à la «Compagnie France-Navigation», créée en liaison avec le Parti communiste français avec l'appui de Luis Araquistain, ambassadeur républicain espagnol à Paris, de Pablo Neruda, pour acheminer de l'aide à l'Espagne républicaine; le «Winnipeg» sera coulé pendant la Guerre, en 1942.

⁶ Le Chili maintiendra une ambassade à Vichy jusqu'à l'invasion de la zone Sud en novembre 1942, l'État français ayant parallèlement un ambassadeur à Valparaíso. Le 1^{er} juin 1943, Gilbert Arvengas est nommé Délégué du «Comité National Français» gaulliste au Chili...

⁷ En mai 1952 se crée un «Comité national de l'Unité syndicale», premier pas vers la réunification syndicale concrétisée par la formation en février 1953 de la Central Unica de Trabajadores de Chile, la C.U.T., qui apportera son appui en 1970 au gouvernement d'Unité populaire;

⁸ Scission de gauche en mai 1969 de la Démocratie chrétienne, intégrant des sensibilités plus ou moins radicales.

⁹ Dirigé par Miguel Enriquez, qui condamne la «voie électorale» comme illusoire, le *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* (M.I.R.), formation d'extrême-gauche radicale fondée en 1965, n'intégrera pas l'«Unité populaire» avant le scrutin présidentiel de 1970.

dages prédisaient la majorité absolue. Bénéficiant de l'appui de l'influent journal *El Mercurio*, la candidature Alessandri recevra le concours de 350 000 dollars américains par l'intermédiaire de la firme ITT. Son programme: revenir sur les avancées sociales telle la réforme agraire.

Quant à la « Démocratie chrétienne », formation du président sortant, elle présente Radomiro Tomic, professeur d'économie politique, plus à gauche que son prédécesseur, qui ne lui apporta pas un soutien actif. Le 1^{er} septembre 1970, le dernier sondage préélectoral Gallup crédite Alessandri de 41,5 % des intentions de vote, Tomic de 29 % et Allende de 28 % Mais, le 4 septembre 1970, Allende recueillit 1 075 616 suffrages soit 36,6 % des voix, Alessandri: 1 036 278 voix soit 35,3 % et Tomic: 824 849 voix soit 28,1 %. Tomic reconnaît alors la victoire d'Allende placé en tête.

Toutefois, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité des suffrages, le congrès des parlementaires aura, conformément à la Constitution et à la tradition électorale, à décider le 24 octobre suivant entre les deux candidats arrivés en tête, Allende ne devançant Alessandri que de 39 338 voix.

Dès l'annonce des résultats du 4 septembre, certains possédants passèrent la frontière argentine pour mettre leurs biens à l'abri. D'autres, ainsi que des militaires et... les services secrets américains (C.I.A.), vont, durant la période séparant l'élection présidentielle de la validation de son résultat le 24 octobre, échafauder des scénarios visant à empêcher l'entrée en fonction d'Allende.

Dès le 10 septembre 1970 se crée le « Comité civico Patria y Libertad », noyau de ce qui deviendra le 1^{er} avril 1971 le « Front Nationaliste pour la Patrie et la Liberté », plus connu sous le nom de mouvement « Patrie et Liberté », formation fasciste qui va s'intégrer au plan « Track Two »¹⁰, plan mis au point par la C.I.A. à laquelle le Président américain, Richard Nixon, a donné le 15 septembre, lors d'une réunion à la Maison-Blanche, l'ordre d'empêcher Allende d'accéder au pouvoir, ou de le déposer (« unseat him »).

Une campagne de bombes – à l'aéroport de Pudahuel, à la télévision Channel 9, au supermarché Almac d'Américo Vespucio, à l'Institut géographique militaire, à la Faculté de droit de l'Université du Chili, à la gare et la Bourse de Santiago... – déposées par différents groupes d'extrême-droite, le plus souvent connectés avec les Services secrets chiliens et la CIA, vise à créer un climat d'insécurité, et à crédibiliser une « menace révolutionnaire » que dénoncent les journaux *El Mercurio*¹¹, *Las Ultimas Noticias* et *La Segunda*, qui attribuent les attentats au M. I.R.

Le Parti Démocrate-chrétien (le Parti de Tomic) tint son congrès national les 2 et 3 octobre, et décida de rechercher un accord avec l'Unité populaire. L'accord trouvé, appelé « Statut des garanties démocratiques », garantissant à Salvador Allende la majorité des voix au Congrès plénier du 24 octobre met fin aux manœuvres politiques visant à l'empêcher d'être proclamé Président de la République.

Dès lors, le 5 octobre, Henri Kissinger, qui supervise depuis les États-Unis l'opération, donne son feu vert à une « solution militaire » faisant appel à l'armée chilienne, le général Roberto Viaux faisant le relais avec les milieux potentiellement séditionnels en son sein. Il y a toutefois un obstacle majeur à sa mise en œuvre: le chef des Armées chiliennes, le général René Schneider et son second le général Carlos Prats sont respectueux des institutions, le plan Track Two prévoit donc de les séquestrer..., et de provoquer l'intervention des militaires pour stopper l'achèvement du processus électoral.

Le passage à l'acte aura lieu le 22 octobre: alors qu'il se rend à son bureau du ministère de la Défense, le général Schneider est victime d'une tentative d'enlèvement par un commando de « Patrie et Liberté » et de militaires factieux, qui bloquent sa voiture mais son déroulement ne va se dérouler comme prévu: le Général Schneider ayant saisi son arme pour résister, ses agresseurs tirèrent sur lui et le blessèrent gravement, il décèdera le 25 octobre au matin à l'hôpital militaire; les putschistes – le général Roberto Viaux en tête – s'enfuirent notamment à l'étranger.

La veille, le 24 octobre, 195 parlementaires sur 200 participèrent au scrutin du Congrès: 153 votèrent pour Salvador Allende, 35 pour Alessandri et 7 votèrent blanc. Le Président du Sénat, Tomas Pablo, clôtura la séance: « En accord avec les articles 64 et 65 de la Constitution, la séance plénière du Congrès proclame le citoyen Salvador Allende Gossens, président de la république du Chili pour la durée comprise entre le 3 novembre 1970 et le 3 novembre 1976 ».



Salvador Allende.

¹¹ Tirant à 130 000 exemplaires et appartenant au principal conglomérat économique chilien, le « Groupe Edwards », dont le propriétaire Agustin Edwards vint, dès le 14 septembre 1970, conférer à Washington avec Nixon, Kissinger et le directeur de la CIA Richard Helms pour solliciter une intervention militaire pour empêcher l'accession d'Allende au pouvoir.

LE GOUVERNEMENT D'UNITÉ POPULAIRE

Le 3 novembre 1970, Salvador Allende prit officiellement ses fonctions de Président de la République, se rendit à la cathédrale de Santiago pour entendre le *Te Deum* œcuménique, célébré aussi dans toutes les églises du pays.

Puis il nomma les 15 membres de son gouvernement comprenant 5 Socialistes, dont José Toha (Intérieur), Clodomiro Almeyda (Affaires étrangères), Pedro Vuskovic (Economie), Carlos Cortés Diaz (Logement) et Jaime Suarez Bastidas (Secrétaire général), 3 communistes, Americo Zorilla (Finances), José Oyarca Jara (Travail et protection sociale), et Pascual Barraza (Travaux publics), 3 radicaux¹², dont Alejandro Rios Valdivia (Défense nationale), Manuel Astorga (Education), 1 MAPU¹³, Jacques Chonchol (Agriculture), 1 API¹⁴, Lisandro Cruz Ponce (Justice), 1 social-démocrate¹⁵, Humberto Morales (Terres et colonisation).

Elu Président dans le respect des procédures constitutionnelles chiliennes, Salvador Allende ne dispose cependant pas de majorité parlementaire et va donc être contraint, tout en cherchant à élargir la coalition gouvernementale, à mettre en œuvre par décrets plusieurs aspects importants du Programme de l'Unité populaire: dans le domaine économique et social, augmentations de 40 à 60 % des bas salaires, contrôle des prix, nationalisations telles celles du secteur bancaire, du secteur du cuivre qui représente les 3/4 des exportations, des charbonnages, de la sidérurgie, des mines de fer, de salpêtre, réforme agraire redistribuant à 100 000 familles près de 10 millions d'hectares principalement de fermes de plus de 80 hectares (la plus grande propriété agricole – 730 000 ha – est expropriée), sur le plan social: légalisation du divorce, extension de la Sécurité sociale...

Le 4 avril 1971, les élections municipales sont remportées par l'Unité populaire, qui recueille 49,75 % des voix.

Les différents domaines du secteur économique vont être au cœur d'affrontements entre l'Unité populaire et les forces sociales et politiques qui s'y opposent, par divers moyens, affectant de manière organisée les productions et les échanges.

¹² Parti historique fondé en... 1863 et qui donna au Chili plusieurs présidents de la République (Montero, Aguirre Cerda, Rios, Videla), de centre-gauche social-libéral, le Parti radical rejoignit l'Unité populaire en 1969. Son aile modérée fonda en août 1971 le Partido de Izquierda Radical (P.I.R., « Parti de la Gauche radicale ») qui en avril 1972 quittera la coalition gouvernementale et passera à l'opposition.

¹³ Movimiento de Acción Popular Unitaria (MAPU). Scission de gauche de la Démocrate-chrétienne formée en Parti indépendant le 19 mai 1969.

¹⁴ Accion Popular Independiente (API). Formation sociale-démocrate modérée populiste fondée le 27 avril 1968.

¹⁵ Fondé le 11 septembre 1967 en scission du modéré Partido Democratica Nacional, le Parti Social-Démocrate abandonnera l'Unité populaire le 6 avril 1972 et se dissoudra le 11 août 1972, fusionnant avec le Parti radical.

¹⁰ « Track One ». Ce plan prévoyait de faire élire président Alessandri par le Congrès, grâce au report des voix de Tomic. Le vote du congrès démocrate-chrétien en faveur de l'appui à Allende ruina ce plan.

Ainsi, la production de blé décroît de 13 millions de quintaux en 1970 à 7 millions en 1972, la production industrielle stagne, la balance commerciale devient déficitaire affectée par les cours du cuivre, le taux d'inflation atteindra 180 % en 1971, en août 1972, 150 000 commerçants manifestent dans les rues de Santiago et le 10 octobre, la Confédération chilienne des transports, secteur stratégique de la vie économique et sociale chilienne, paralyse le pays. Les États-Unis bloquent les avoirs du Chili présents sur leur sol, la C.I.A. finance le doublement des salaires des camionneurs participant au mouvement...

Malgré ce contexte difficile pour le gouvernement, le résultat de l'élection législative du 4 mars 1973 va décevoir les espoirs de la droite chilienne... et des États-Unis : en obtenant 44,3 % des voix à l'élection à la Chambre des députés, l'Unité Populaire progresse de plus de 7 % par rapport à la présidentielle de 1970. Quant à l'Opposition unie, elle n'obtient que 55,49 % des voix, loin de la majorité des deux tiers nécessaires pour renverser le président.

Ainsi, malgré les grèves paralysantes telle celle des camionneurs, malgré l'inflation qui atteint des records, malgré les attentats, malgré les campagnes de presse déstabilisatrices, l'audience de l'Unité Populaire progresse... Dès lors, ses adversaires vont avoir d'autres plans que la voie électorale pour s'y opposer...

Le matin du 29 juin 1973, venant d'apprendre son limogeage pour sa participation détectée à des activités conspiratrices contre le gouvernement, le lieutenant-colonel Roberto Souper prend la tête d'une colonne de 16 chars du 2^e régiment de blindés et de plus de 80 soldats, et marche sur le palais de la Moncada, qui est encerclé et sur lequel les chars ouvrent le feu à 8h58, l'un d'entre eux y pénétrant.

À 9h30, depuis sa résidence présidentielle, Salvador Allende, dénonçant « un petit groupe de militaires de faction qui rompent avec la tradition de loyauté », recevant l'appui du général Carlos Prats, commandant en chef des Forces armées depuis le 27 octobre 1970 (et qui fut ministre de l'Intérieur¹⁶ du 2 novembre 1972 au 27 mars 1973), appelle « les gens à prendre le contrôle des industries »¹⁷, mais à ne pas en être une victime (*Laissons le peuple descendre dans la rue, mais pas pour se faire mitrailler... Je fais confiance aux forces armées loyales au gouvernement*).

Le général Prats, ayant dans sa défense de l'ordre constitutionnel obtenu – parfois en surmontant des réticences – le concours de la garnison de Santiago et des écoles militaires, les putschistes vont

se replier puis s'enfuir vers le sud de Santiago, avant de se rendre dans l'après-midi¹⁸.

Plusieurs leaders du « Front nationaliste pour la Patrie et la Liberté » (*Patria y Libertad*) – dont leur dirigeant Pablo Rodríguez Grez – reconnaîtront être à l'origine du soulèvement, et se réfugieront à l'ambassade d'Équateur.

Alors que prenait fin « *El Tanquetazo* » ou « *El Tancazo* » – c'est le nom que les Chiliens donneront à la tentative de putsch de l'unité blindée – se tint devant le palais de La Moneda une manifestation de soutien à Allende, qui demandera au Congrès l'autorisation de déclarer l'état de siège pour une durée maximale de six mois.

Le « *Tancazo* », apparaîtra plus tard comme ayant été de fait un test permettant d'identifier au sein de l'armée tant les secteurs loyalistes à l'égard du pouvoir constitutionnel que, a contrario, ceux pouvant être des participants éventuels à un soulèvement militaire ; ainsi que d'évaluer les capacités – s'étant avérées modérées – de mobilisation populaire à l'encontre de putschistes.

LE PUTSCH DU 11 SEPTEMBRE

L'échec du « *Tanquetazo* » ne mit pas un terme aux menaces de subversion : le 26 juillet 1973, *Patria y Libertad* assassine le capitaine Arturo Araya (l'aide de camp naval d'Allende). Le journal *El Mercurio* multiplie les fausses nouvelles comme l'invasion du Chili par des groupes armés, la préparation d'un coup d'État par des « milliers de Cubains », les annonces anxigènes d'incidents, d'attentats, de mouvements sociaux (manifestations de « casseroles » de « ménagères » de la moyenne bourgeoisie, grèves, telles celle des camionneurs en juillet 1973 ou celle, pendant 74 jours d'avril à juillet 1973, de plusieurs milliers d'ouvriers et cadres de la mine de cuivre Et Teniente, qui marcheront sur Santiago...), le comportement de l'armée – 55 % des officiers chiliens ont fait des stages aux États-Unis – est incertain... En sous-main, les grandes entreprises nord-américaines, telles Kennecott ou ITT, la C.I.A elle-même, apportent un soutien financier à ces mouvements sociaux.

Cette situation économique et sociale, tendue, se dégradant, a d'importants prolongements politiques : elle conforte la droite et l'extrême-droite, qui disposent d'une majorité parlementaire, elle suscite aussi des divergences au sein de l'« Unité Populaire », entre d'une part ceux qui prônent une radicalisation révolutionnaire pour briser les oppositions réactionnaires, tels le M.I.R., le M.A.P.U.,

une partie importante des « cordons industriels » (cellules syndicales de base parfois informelles) et du Parti Socialiste (P.-S.), et d'autre part ceux qui sont susceptibles de faire baisser les tensions – notamment avec la « Démocratie Chrétienne » – et d'autre part de conforter les éléments loyalistes au sein de l'Armée, tels le Président Allende, les directions du P.C. chilien, de la centrale syndicale C.U.T. ...

Ainsi, lors du remaniement ministériel de juillet 1973, un ministère est proposé au recteur de l'Université pontificale, la proposition est déclinée par la Démocratie chrétienne. Le 9 août, le socialiste Clodomiro Almeyda est remplacé par le général Carlos Prats au ministère de la Défense, le général Ruitz est placé à la tête du ministère des Travaux publics le 28 août, et Pedro Felipe Ramírez, de la « Gauche chrétienne » (I.C.) est nommé ministre du Logement, l'amiral Daniel Arellano succédant à l'amiral Montero aux Finances...

Mais, le 23 août, le Président Allende a dû accepter la démission, sous la pression de manifestations de droite dans la rue, et d'hostilité au sein de l'armée, du général Carlos Prats du ministère de la Défense¹⁹ et du commandement en chef de l'armée, nommant pour le remplacer par le général Augusto Pinochet, alors réputé légaliste et qui d'ailleurs va, ce 23 août, prêter serment de fidélité au Président!

Ce même 23 août, la majorité des parlementaires chiliens (Démocrates-chrétiens, Parti National, Démocratie radicale, Gauche radicale, Parti National-démocrate) approuvent une demande officielle aux forces armées et de police de mettre fin aux violations des normes constitutionnelles et légales par le gouvernement Allende.

Pour débloquer la situation le président Allende annonce pour le 12 septembre un discours annonçant un référendum sur la réorganisation économique du pays.

Mais, le discours ne sera jamais prononcé et le référendum n'aura jamais lieu...

En effet, le 11 septembre 1973 à 3 heures du matin, à Valparaíso, l'infanterie de marine chilienne ayant participé à des manœuvres communes avec des navires de l'U.S. Navy, va, de retour à terre, investir le Quartier général de la Marine, en y arrêtant le commandant en chef, l'amiral loyaliste Raul Montero, puis toute la ville. À 5h45 les services de renseignement neutralisent les téléphones, télégraphes et radios dans la province de Valparaíso. À 6 heures, le soulèvement militaire se généralise dans tout le pays, s'étendant aux autres branches des forces armées (Terre, Air, Police...).

Pour réussir, le putsch avait besoin de s'assurer du concours – de fait obtenu

¹⁶ « Constitutionnaliste », suivant la « doctrine Schneider de respect des institutions, le général Prats, au lendemain de la « grève des camionneurs », a été nommé le 2 novembre 1972 par Salvador Allende ministre de l'Intérieur dans un « cabinet de paix sociale ».

¹⁷ Plus de 350 usines seront occupées.

¹⁸ Le lieutenant-colonel Souper, incarcéré et poursuivi pour sédition, sera libéré par les putschistes du 11 septembre 1973. Sous le régime dictatorial de Pinochet, il intégrera les services de renseignement. En 2004, le journal chilien *La Cuarta Identifica* Souper comme un participant probable à la mort du musicien folk chilien Victor Jara ; et en 2012, il sera inculpé pour cela.

¹⁹ où il est remplacé par Orlando Letelier



Salvador Allende, arme à la bretelle, avec les défenseurs du Palais présidentiel.



Les putschistes assiègent La Moneda..., bientôt attaquée par les tanks et bombardée par l'aviation.

préalablement dès le 8 septembre - de l'Armée de terre, placée directement sous l'autorité de Pinochet, de plus, rappelez-le, nommé commandant en chef des Armées lors du remaniement ministériel du 23 août.

Très vite informé du putsch de l'Infanterie de Marine à Valparaíso, et du début de son extension à d'autres unités, le Président Allende, qui a gagné à 7 heures du matin le Palais de *La Moneda*, accompagné d'une quarantaine de ses gardes armés, tente sans succès d'entrer en contact avec les putschistes, qui ont déjà pris le contrôle d'une grande partie de la capitale.

À 8 h 30, une junte composée des généraux commandants des quatre armes - Augusto Pinochet (Armée de Terre), Gustavo Leigh (Armée de l'Air), César Mendoza (Carabiniers) et de l'amiral José Mérimo (Marine) - appelle à la démission du Président Allende, auquel ils proposent de mettre à sa disposition un avion pour partir en exil avec sa famille; ce que le Président refuse.

À 9 heures, le Palais de *La Moneda*, dans lequel s'est barricadé Salvador Allende, est cerné par des militaires de l'Armée de Terre et des chars, et à 9 h 10 commence le mitraillage du palais présidentiel par des tanks. Sa garde résistante à l'attaque et malgré la menace de bombardement, Allende refuse également de se rendre.

S'adressant au peuple chilien sur les ondes de *Radio Magallanes*, seule station propriété du Parti communiste - dont les émetteurs vont échapper jusqu'à 10 h 20 à leur prise de contrôle par les insurgés, Allende appelle à la Résistance et affirme sa détermination à lutter jusqu'au bout, à « défendre le gouvernement qui représente la volonté du peuple ».

Peu avant midi, le Palais de *La Moneda* est bombardé à la roquette par deux avions *Hawkers Hunters* de la FACH puis attaqué par les blindés qui, à 14 heures, pénètrent dans l'enceinte du Palais, dont sort, munie d'un drapeau blanc, une délégation de ses défenseurs, auxquels Allende avait dit qu'il les suivrait...

Mais il se suicida à l'aide du pistolet-mitrailleur AK 47 que lui avait offert Fidel Castro lors de sa visite au Chili en 1971.

Le lendemain du putsch, le Parti Démocrate-chrétien appellera « à la patriotique coopération de tous les secteurs avec la Junte », le 18 septembre, à l'occasion de la fête nationale, les quatre

membres de la Junte se retrouveront avec les ex-présidents Gonzalez, Alessandri et Frei pour un *Te Deum* à la Basilique de Santiago...

RÉPRESSION SANGLANTE

Dans les rues de Santiago et des principales villes du pays, celles et ceux ayant entendu l'appel à la lutte d'Allende et y ayant répondu dans la rue vont être impitoyablement réprimés, la répression s'étendant bientôt à tous les militants, responsables, dirigeants politiques et syndicaux de l'« Unité Populaire »; vont être particulièrement visés les communistes, les socialistes, les militants du M.I.R.

Dans les premiers jours, les premières semaines suivant le putsch, près de 1 800 personnes sont assassinées par les forces de répression, des cadavres jonchent les rues, un mois après, 5 000 personnes seront encore détenues dans les Stades de Santiago (« National » et du « Chili »), où la torture sévira notamment dans les sous-sols, les femmes étant systématiquement victimes de sévices sexuels, souvent particulièrement odieux; 1 500 autres personnes sont internées sur un bateau ancré à Valparaíso, plusieurs centaines le sont aussi dans des îles côtières. Plus de 3 000 personnes arrêtées vont disparaître..., des prisonniers sont jetés à la mer depuis des hélicoptères.

Furent des cibles les dirigeants nationaux mais aussi locaux des partis de l'« Unité Populaire », les syndicalistes, des intellectuels - la maison du Prix Nobel de littérature Pablo Neruda fut pillée, des artistes, tel le célèbre chanteur-compositeur soutien de l'Unité populaire Victor Jara, assassiné par 44 impacts de balles entre le 14 et le 16 septembre au Stade national, après avoir eu les doigts broyés...

Pour échapper à la répression, plusieurs centaines de militants et responsables de l'U.P. vont avec leurs familles tenter de passer la frontière argentine et, à Santiago, chercher à se réfugier dans les représentations diplomatiques.

Ainsi, l'ambassade de France, leur ayant ouvert ses portes, va accueillir entre septembre 1973 et juillet 1974 plusieurs centaines de proscrits (600 à 800). L'ambassadeur Pierre de Menthon, ne gardant à sa disposition que sa chambre et celle de son fils dans les locaux diplomatiques, transformés en camp de réfugiés, et ayant à ses côtés Jean-Noël de

Bouillane de Lacoste, premier conseiller, ne ménagera pas ses efforts pour obtenir de la junte putschiste les sauf-conduits nécessaires au départ sécurisé en exil des réfugiés. Lesquels gardent aussi le souvenir ému du dévouement à leur égard de Françoise de Menthon, épouse de l'ambassadeur²⁰.

Cinq jours après le coup d'Etat, la marine chilienne avait installé sur l'île Dawson, à l'extrême sud chilien dans des conditions géographiques et météorologiques particulièrement dures, deux camps de répression, où seront concentrés 400 prisonniers politiques, parmi lesquels plusieurs anciens ministres tels José Toha²¹ (Vice-président de la République, Défense, Intérieur), Clodomiro Almeyda (Affaires étrangères), Sergio Bitar, Pedro Ramirez et Orlando Cantuarias (Mines), José Cadermanori et Fernando Florès (Economie), Luis Matte (Logement), Orlando Letelier (Défense), Arturo Jiron (Santé), Anibal Palma et Jorge Tapia, Edgardo Enriquez (Education), Jaime Toha (Agriculture) Ainsi que d'autres responsables politiques (sénateurs, députés, maires), cadres économiques et administratifs de l'Unité Populaire, tels Luis Corvalan²², Secrétaire général du Parti communiste chilien, Jaime Concha et Julio Stuardo, maire de Santiago, Carlos Matus, président de la Banque centrale... Après le transfert de la plupart des prisonniers en juin 1974 vers des prisons de Santiago et de sa région, le camp de l'île Dawson fut définitivement fermé en octobre 1974.

²⁰ La France est alors présidée par Georges Pompidou, le premier ministre étant Pierre Messmer. Certes tous deux n'approuvent pas le coup d'Etat de Pinochet mais laissent entendre que le « gauchisme » d'Allende en est au moins pour une part la cause; dans ce contexte, le choix humanitaire solidaire de Pierre de Menthon et du personnel de l'ambassade avec les réfugiés de l'« Unité Populaire » pourchassés n'en fut que plus remarquable. Un film « Revoir l'ambassade, mémoires franco-chiliennes », diffusé sur France 5, retrace cet épisode, avec des témoignages de réfugié(e)s à l'ambassade de France.

²¹ José Toha, ne pesant plus que 49 kg pour 1 m 92, transféré à l'hôpital militaire de Santiago le 1^{er} février 1974, où les persécutions se poursuivirent, et décéda le 15 mars 1974, officiellement suite à son suicide. Une expertise médicale, effectuée le 12 octobre 2012, établit qu'il était mort par strangulation. La condamnation de deux anciens colonels de l'Armée de l'Air pour ce crime fut confirmée le 18 janvier 2017.

²² Secrétaire général du Parti communiste chilien depuis 1958, sénateur depuis 1961. Passé à la clandestinité, il est arrêté quelques jours après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, et emprisonné successivement sans jugement à l'École militaire, aux camps de concentration de l'île Dawson, de Ritoque et de Tres Alamos.

En 1976, la dictature ayant dû, notamment sous la pression de l'Eglise chilienne, procéder à la libération de 200 prisonniers politiques, il va être échangé en décembre avec le dissident soviétique Valéry Bukowski et accueilli en URSS. Rentré clandestinement au Chili en 1983, de retour en Union Soviétique en 1985 pour raisons de santé, il repart définitivement et légalement au Chili en 1988 pour participer au processus de démocratisation. Âgé de 73 ans, il quitte en 1989 le secrétariat général du PC et décédera à Santiago le 21 juillet 2010. Il est remplacé par le député (1961-1965) puis sénateur (1965-1973) communiste Volodia Teitelboim, lui aussi réfugié en URSS pendant la dictature de Pinochet. Lui succédera en 1994 la secrétaire générale de la Jeunesse communiste Gladys Marin (députée de 1965 à septembre 1973), dirigeante clandestine du PC au Chili à partir de 1978.



Pendant que se déroule le Putsch, les militaires insurgés et les policiers font la chasse systématique aux opposants ou supposés tels, comme les étudiants, les enseignants...



La Junte militaire : de g. à d ; César Mendoza, directeur général des Carabineros ; José Toribio Merino, commandant en chef de la Marine ; Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée, et Gustavo Leigh Guzmán, commandant en chef des Forces aériennes.

connaissant les violences physiques, 38 000 la torture...

Et plus de 200 000 Chiliens – des chiffres en évoquant plus de 500 000... – s'exilèrent pour raisons politiques. Réfugiés respectivement en France et en Italie, les groupes musicaux «Quilapayun» («El pueblo unido jamás será vencido!») et *Inti Ilamani* populariseront la Résistance antifasciste chilienne en Europe.

La répression au Chili ayant fait l'objet d'une prise de distance de l'Eglise avec le régime, condamné en janvier 1978 à l'ONU pour son non-respect des droits de l'homme, la Junte va organiser un «plébiscite» dont le résultat favorable sera contesté par l'opposition sur le plan intérieur et sur le plan international. À la suite de ce plébiscite, des lois d'amnistie sont promulguées le 19 avril 1978, garantissant l'impunité aux auteurs des crimes commis entre le 11 septembre 1973 et le 10 mars 1978...

Le régime pinochetiste s'attachait aussi à détruire l'œuvre économique et sociale de l'Unité Populaire, faisant appel aux «grémialistes» ultra-libéraux et aux «Chicago boys», qui vont fournir les cadres politiques et administratifs depuis les hautes sphères du Pouvoir jusqu'au niveau municipal, ils vont rendre à leurs anciens propriétaires à leurs anciens propriétaires les entreprises nationalisées sous Allende et privatiser la plupart des institutions publiques.

Le contrôle des prix est aboli et les barrières douanières sont réduites. Malgré un retour de croissance, une part considérable de la population (jusqu'à 40 %) sombre dans la pauvreté, le chômage passera de 4,8 % en 1973 à 31 % en 1983, de nombreux employés du secteur public y seront contraints par les privatisations, les salaires baisseront. Ce qui aura pour conséquence l'apparition et le développement, malgré la répression, de premières manifestations de mécontentement social, et va contraindre le régime dictatorial à amorcer une évolution que la «Constitution de 1980» n'enrayera pas.

De 1983 à 1986, des luttes parfois meurtrières renaissent, mobilisant des forces clandestines intérieures ou en exil, ainsi naît le «Front patriotique Manuel Rodríguez», formation militaire du Parti communiste qui échouera à éliminer physiquement Pinochet. Les manifestations de parents de disparus se multiplient en 1983 devant le palais du gouvernement.

En octobre 1988, Pinochet va à nouveau organiser un plébiscite pour renouveler son « mandat » à la tête de l'État. Il sera rejeté à 56 %. Le 14 décembre 1989, lors de l'élection présidentielle qui suivra, Patricio Aylwin, candidat de la «concertation», qui regroupe notamment socialistes et démocrates-chrétiens, sera élu président de la république du Chili dès le premier tour avec 55,17 % des voix.

S'amorcera une difficile transition démocratique...

Au total, en décembre 1973, les camps et prisons renfermeront à travers le Chili 18 000 prisonniers politiques, du 30 septembre au 22 octobre une «Caravane de la mort», avec à sa tête le général Sergio Arellano Stark, avait parcouru le Chili exécutant 75 militants et dirigeants de l'Unité Populaire» et du M.I.R.

LA DICTATURE PINOCHÉTISTE

Dès le 13 septembre, la Junte, à la tête de laquelle Pinochet va s'imposer, met en place une dictature s'inspirant des formes contemporaines du fascisme : le Congrès des députés et sénateurs est dissout, la Constitution suspendue, les partis politiques et les syndicats sont interdits, les grèves sont elles aussi interdites et même passibles de la peine de mort dans certains secteurs, la liberté de la Presse est abolie, les libertés publiques sont suspendues, l'état d'urgence et le couvre-feu sont instaurés, les maires sont destitués, leurs remplaçants étant nommés par la Junte, le rôle intérieur de l'armée est hypertrophié, des militaires sont nommés à la tête des universités épurées de leurs enseignants et étudiants de gauche...

Le 27 juin 1974, la *Junta militar de Gobierno* désigne Pinochet «Chef suprême de la Nation» puis le 17 décembre 1974, Président de la République...

En place de fait depuis novembre 1973, une redoutable police politique, la *Dirección de Inteligencia Nacional*, la DINA²³, dirigée par le général Manuel Contreras, sera officialisée le 14 juin 1974.

²³ La DINA, qualifiée de « Gestapo moderne » dans des rapports internes de la C.I.A., bénéficia des formations et d'équipements fournis par l'agence américaine, et noua des coopérations avec le F.B.I., le BND ouest-allemand, le Mossad israélien. Elle disposa sur le sol chilien de 12 camps de détention et de torture clandestins, utilisant aussi au sud de Santiago la « Colonie Dignidad », créée par des anciens nazis allemands réfugiés au Chili et qui sera aussi une base de l'« Opération Condor » de lutte anti-guérillas menée, avec le soutien de la C.I.A., conjointement avec les services répressifs argentins, boliviens, brésiliens, uruguayens et paraguayens. Les « Escadrons de la mort » de ces différents services coopéreront dans l'assassinat des réfugiés antifascistes des pays voisins présents sur leurs sols.

Elle pratiquera les arrestations arbitraires et la détention dans des prisons secrètes réparties sur tout le territoire chilien, la torture systématique, les assassinats d'opposants en faisant disparaître leurs corps, notamment en les précipitant depuis un hélicoptère dans la mer attachés à un rail métallique²⁴.

Des meurtres seront aussi perpétrés à l'étranger, notamment dans le cadre du «Plan Condor» coordonnant les systèmes répressifs chilien, argentin, bolivien, brésilien, paraguayen et uruguayen : le Général Carlos Prats sera assassiné en septembre 1974 à Buenos-Aires où il s'était réfugié, et l'ex-ministre socialiste Orlando Letelier le sera à Washington en 1976²⁵.

Le bilan répressif des 17 années de la dictature Pinochet sera établi de manière approchée par deux commissions officielles, «Vérité et Réconciliation» en 1991 et «Société nationale pour la réparation et la réconciliation et de la Commission nationale sur l'emprisonnement politique, la torture» en 2006.

Ainsi, 2 278 morts et disparus du fait de la répression seront recensés²⁶ : 94,5 % étant des hommes, 97,76 % étant chiliens. 405 d'entre eux étaient des membres du Parti socialiste, 384 du M.I.R., 353 du Parti communiste... Plus de 130 000 personnes furent arrêtées,

²⁴ La première disparition fut attestée par la remontée le 12 septembre 1976, parce que mal attaché, du corps martyrisé – brûlé, fracturé en de multiples endroits, aux ongles arrachés – de Marta Ugarte, enseignante de 42 ans, membre du comité central du Parti communiste (PCCh). Des participants à ce crime – agents de la DINA, pilotes d'hélicoptère – furent condamnés en 2016 à des peines de 61 jours à 12 ans de prison ; confirmées en 2021 après appel.

Auparavant, arrêté le 12 mai 1976 par la DINA, qui nia les avoir détenus, plusieurs dirigeants clandestins du Parti communiste, dont le secrétaire général adjoint, Victor Diaz Lopez, avaient subi le même sort ; il en ira de même pour 11 membres de la seconde direction clandestine du PCCh arrêtés en novembre-décembre 1976.

²⁵ En 1977, la réprobation internationale – y compris aux Etats-Unis – ayant suivi l'assassinat du général Prats en septembre 1974, puis celui d'Orlando Letelier, ancien ministre des Affaires étrangères d'Allende, en septembre 1976, amènera Pinochet à remplacer en 1977 la DINA par la Central nacional de investigaciones (CNI), aux méthodes semblables.

²⁶ L'estimation des victimes sera par la suite élevée à 3 197.

NOS DEUILS

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrèrent leurs efforts à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son Journal adressent aux familles des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Louis PIETRI (Alpes-Maritimes)

Louis Pietri est né le 14 octobre 1923 à Salice (Corse), sa famille s'installera deux ans plus tard à Antibes, rue de Fersen. Dès juillet 1940, il anime le premier cercle de Résistants qui s'improvise entre camarades du collège Roustan, il s'agit alors de ramasser des armes et de constituer un stock. En octobre-novembre 1940, plusieurs dizaines de jeunes de diverses mouvances (des Croix de feu aux communistes dissidents), Français, fils d'Italiens antifascistes, résolument hostiles au régime de Vichy, utilisant les pseudos «Loulou» et «Lepetit», se regroupent au sein de la «brigade Championnet»; en 1941, le groupe organise une manifestation les 1^{er} mai et 11 novembre. Parmi les activités, la distribution de papillons et de tracts, de journaux clandestins venus de Marseille, des inscriptions à la peinture hostiles à Vichy et favorables au général de Gaulle en ville comme sur la route conduisant de la gare d'Antibes à la résidence à Villeneuve-Loubet du maréchal Pétain lors de ses déplacements. En 1941-1942, Louis Piétri fut en contacts suivis avec le docteur Lévy (personnalité incontournable de la Résistance gaulliste à Antibes, qui l'utilisa comme agent de liaison afin d'escorter des personnalités vers les lieux d'embarquement des sous-marins britanniques) comme avec l'organisation « Carte » mise en place à Cannes par le peintre André Girard. Son militantisme ne passa pas inaperçu des services policiers qui l'arrêtèrent le 10 août 1942, il fut interné à la prison de Grasse jusqu'au 29 septembre, bénéficiant d'un élargissement pour raisons de santé. Sous l'occupation italienne, il fut dénoncé à l'OVRA par des membres du parti national fasciste, arrêté par les carabinieri à la gare d'Antibes le 4 janvier 1943 et conduit au camp de Sospel, d'où il fut transféré le 22 mai à celui d'Embrun (Hautes-Alpes), d'où il parvint à s'évader le 6 septembre avec plusieurs autres détenus, pour la plupart varois. C'est ainsi qu'il s'installa dans le Haut-Var, passant de la mouvance gaulliste à la mouvance communiste, devenant officier FTPF sous le pseudo de «capitaine Grimaldi». Après le débarquement en Normandie, il fut muté dans l'arrondissement de Grasse et participa à la libération de la rive droite du Var. Un mois après la Libération, de passage à Antibes, il fut désigné par le Comité local de libération (CLL) comme commandant d'un peloton d'exécution de dix collaborationnistes internés au Fort carré depuis plusieurs semaines, en représailles de la mort d'un jeune FTP anti-bois lors de l'arrestation mouvementée d'un collabo à Juan-les-Pins. Cela lui valut d'être emprisonné à Nice le 1^{er} octobre puis jugé par le tribunal militaire FFI le 5 octobre, Acquitté sur l'acte d'accusation principal (abus de pouvoir) mais dégradé, il fut envoyé sur le front des Alpes en tant que chef de section du Groupement Alpin Sud dans le Valdeblore (où il fit la connaissance de sa future épouse Andrée) puis du III/3^e RIA en Haute-Tinée. C'est là que, le 26 avril 1945, il fut le premier militaire français à parvenir au col de la Lombarde, abandonné par ses derniers défenseurs mais recouvert de plusieurs mètres de neige, avertissant les soldats de la 1^{re} DFL que la route de la Stura était libre. Il a été le président du comité de Nice de l'ANACR après le décès d'Eugène-«André» Odru en 2008, ainsi qu'administrateur du Musée de la Résistance azuréenne de 2002 à 2014.

Jean-Jacques GUILLEMANT (Pas-de-Calais)

Né le 30 juillet 1943, disparu le 20 octobre 2023 à l'âge de 80 ans, Jean-Jacques Guillemant aura marqué son entourage en tant qu'instituteur, directeur d'école école. Il fut aussi un élu, adjoint communiste au maire de sa commune, Beaurains. Il aimait évoquer l'histoire, surtout celle de la Résistance, et était membre actif de l'ANACR, (Association nationale des Anciens combattants et Ami-e-s de la Résistance), il était également président du cercle Aragon de l'Arrageois, association de culture et loisirs, dont il avait récemment démissionné de la présidence.

Henri MARAIS (Libération Nationale PTT)

Né le 21 avril 1924, fils d'un artisan électricien parisien, dont il deviendra l'apprenti, et qui, mobilisé en septembre 1939, le confiera à ses grands-parents, à Meudotour-en-Vexin (95, avant 1968 en 78). Il s'y cachera pour échapper aux Chantiers de Jeunesse et à l'appel au S.T.O. Retrouvé par les gendarmes, il sera envoyé au camp de Moosach, aujourd'hui l'un des arrondissements de Munich dont, pour avoir frappé un kapo, il connaîtra la prison, d'où il sera libéré en juillet 1944. Fidèle adhérent de Libé-PTT, il était titulaire de la Médaille de la Déportation.

Jean VILLERET (FNDIRP)

Décédé à près de 101 ans, Jean Villeret naquit le 11 décembre 1922 à Mohon (Ardennes), dans la famille d'une couturière et d'un contremaître chez Bimétal à Alfortville, où il vécut chez ses parents ; il exercera la profession de tourneur-mécanicien aux «Tréfileries et Laminiers du Havre». Le 14 juin 1940, jour de l'entrée des Allemands à Paris, il partit en exode jusqu'à Bourges ; début juillet, il rentra à Paris. Ayant eu connaissance de l'Appel du 18 juin, il formula le projet de gagner comme première étape l'Afrique du Nord, ce que concrétisa son passage en zone Sud le 5 novembre 1942. Mais, le débarquement allié en AFN, et l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht ruina le projet et rentra. À la suite d'une convocation reçue le 6 janvier 1943, Il devint réfractaire à la «Relève», et obtint une fausse carte d'identité sous le nom de Jean-Jacques Moreau. Il obtint un travail à

la Standard Française de Pétrole et alla fabriquer du charbon de bois à Allas-les-mines (Dordogne). Convoqué par le STO sur son lieu de travail, il revint chez ses parents à Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne) Le 31 décembre 1943, il entra dans les FTP réseau «Est-34» et participa à plusieurs actions contre l'occupant. Au mois de janvier 1944, suite à une dénonciation, son réseau fut démantelé, et Jean fut arrêté le 31 janvier à Créteil (Val-de-Marne) par les Brigades Spéciales (B.S.), porteur de ses faux papiers et d'un pistolet 6/35 chargé. Remis le 3 février aux autorités allemandes et placé au secret à la prison de Fresnes. Il subit les interrogatoires de la Gestapo rue des Saussaies. Le 7 juillet, Après un isolement de 157 jours, il sera déporté NN, matricule 19410, avec 61 résistants, au camp de Natzweiler (Struthof, Bas-Rhin). Les Allemands l'évacuèrent le 6 septembre vers Dachau où il reçut le matricule sous le matricule 101923, puis le 7 septembre au Kommando d'Allach dans les usines BMW. Renvoyé à Dachau le 22 janvier 1945, il y fut libéré par les Américains, le 29 avril et sera rapatrié en France, via Colmar, le 27 mai. Sur les 61 hommes partis de Paris, le 7 juillet 1944, la moitié n'est pas rentrée, ne rentra pas l'armée américaine le 29 avril 1945 et rentra en France par Colmar le 26 mai. En 1951, il entra à Gaz de France et deviendra moniteur au Conseil central des œuvres sociales (CCOS) d'EDF-GDF. Nommé inspecteur commercial à EDF en janvier 1964, il continuera après sa retraite à travailler comme bénévole au CCOS jusqu'en 1993. Homologué au titre d'Interné résistant (DIR) de la Résistance Intérieure Française (RIF) «résistant isolé », il fut passeur d'Histoire et de Mémoire, témoignant jusqu'à ses derniers jours dans les établissements scolaires, accompagnant encore récemment les élèves au Struthof. Élu président de la FNDIRP en 2017, il était Commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire, des croix de guerre 39/45, du C.V.R, du Combattant volontaire, de la médaille de la Déportation, et commandeur des Palmes académiques. Le 25 avril 2023 étaient parues ses mémoires «Un jour, nos voix se tairont».

BONS DE SOUTIEN 2022

Tous les talons des bons 2022 souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR avant le 30 juin 2023 – ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs. Les possesseurs des bons **07372** et **12103** recevront au choix un poste de télévision couleur, un ordinateur, un téléphone portable ou une mini-chaine d'une valeur maximale de 900 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants, recevront à l'adresse indiquée un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

00517	05626	10223	13918	18584
00573	05664	10266	14043	19266
00849	06319	10544	14459	19498
02646	07015	10588	15448	20228
03145	07372	12103	16556	20558
003436	08448	12795	17285	20788
003881	08493	12881	17322	21462
04892	09749	13090	18458	21722

Mon grand-père, Joanny MONNERY (1900-1971) était résistant à Belleville-sur-Saône (69). Il aurait été chef de secteur (ou section ?) dans l'Armée Secrète.

Il a probablement appartenu au Maquis du Val-d'Ardières (cf. la ferme Sainte-Marie, près de Quincié). L'ANACR a tenu à lui rendre hommage en 1973 en déposant une plaque sur sa tombe (j'ai encore la lettre adressée par l'ANACR du Val-d'Ardières).

Ma mère, Camille MONNERY (1928-2015), a été blessée dans un bombardement américain à Romans-sur-Isère le 1er octobre 1944. Elle a été hospitalisée de longs mois à Saint-Vallier (26). J'ai engagé des recherches pour établir les faits (les informations relatives aux bombardements concernent plutôt août 1944 (après le débarquement en Provence).

Des historiens locaux (Belleville-sur-Saône-69 et Romans-sur-Isère-38 pourraient-ils m'aider dans mes recherches ? Merci à ceux qui répondront à ma sollicitation.

Contactez Colette ANERE
3, rue Pierre-Carbon.
69270 - FONTAINES-SUR-SAONE
Tél.: 06 74 9 26 48
E-mail: colette.anere@free.fr

Mon arrière-grand-mère Laure, Emilienne, Marguerite PASSEFORT née LEDOUX, née le 18 juin 1912 à Furnay, partie en exode à Issoudun, aurait été Résistante et aurait reçu un certificat en main propre du Général de Gaulle.

Elle est décédée le 26 août 1990 à Charleville-Mézières.

Qui pourrait m'aider dans mes recherches ? En remerciant par avance pour toute aide.
Contacter Elodie CLARENNE
2, allée René-Cassin - 94250-GENTILLY
Tél.: 06 71 74 34 80
E-mail: elodie-clarenne@hotmail.fr

Daniel Thuaut, je suis Conseiller municipal (commission cérémonies et culture) de Landes-le-Gaulois et président de l'association "le Patrimoine de Landes-le-Gaulois", commune où 3 combattants - Maurice TE-CHEL, Marcel BONNEAU et Pierre FISSEAU - ont été fusillés le 12 et 13 août 1944 dans notre village. Nous aimerions faire une cérémonie pour honorer leur mémoire.

Nous sommes en contact avec la famille de Maurice TECHTEL, qui souhaiterait participer à la commémoration, mais nous n'avons pas de contact avec les autres familles (Qui pourrait nous aider à les retrouver ?).

Peut-on faire une exposition de matériel militaire et une conférence avec des personnes qui ont vécu cette époque et qui pourraient apporter leur témoignage ? ainsi que quelques activités annexes, liées à l'évènement ?

Contactez Daniel THUAULT
mairie 2, rue des Ecoles
41190 - LANDES-LE-GAULOIS
Tél.: 06 33 23 83 42
E-mail: daniel.thuault44@orange.fr

Je suis le neveu d'Henri FELICITE, frère de ma mère. Il faisait partie des 5 jeunes ayant

quitté un Chantier de Jeunesse (Groupement 36, groupe 6, équipe 9) à sa dissolution, qui ont été tués sommairement par une colonne allemande le 28 juin 1944 alors qu'ils se trouvaient sur la commune de Le Roc (46).

Je serais très heureux d'avoir les informations disponibles sur les circonstances de cette tragédie, ma mère, dans sa douleur, n'ayant jamais voulu m'en parler. Les informations que j'ai sont celles diffusées par la presse. En particulier, je souhaiterais savoir s'il avait déjà rejoint les FFI, comme certains de ses 4 camarades, ou s'il allait les rejoindre. Je vous remercie.

Contactez Henri FOURNET
5, résidence de la Mare Griseau
78750 - MAREIL-MARLY
Tél.: 06 29 70 62 23
E-mail: henri.fournet@worldonline.fr

Vice-président et porte-drapeau de l'Amicale à la mémoire du groupe Guy-Mocquet à 25720 - Larnod, je suis à la recherche de renseignements

sur Aurelio SABORIT GONZALEZ à Four 38 né le 16 septembre 1911 et décédé le 9 février 1999. Il est enregistré sous le n°GR16P 529151. Je voudrais savoir s'il est venu combattre dans le Doubs, s'il a fait partie du groupe de Résistants « Marius-Vallet ». Merci pour tout renseignement.

Contactez Pascal LIGIER
6, impasse Foussey - 25360 - NANCRAY
Tél.: 06 78 74 33 03
E-mail: pascal.ligier019@orange.fr

URGENT

Depuis la mi-mars 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé notre vie familiale, notre vie professionnelle, notre vie sociale. Elle a hélas entraîné – et peut encore entraîner – la disparition de parents, d'amis, de collègues de travail, elle a conduit à la prise de mesures sanitaires restrictives qui ont affecté pendant cette longue période notre vie personnelle et collective.

Ainsi, en a-t-il été de la vie associative dans la période de confinement total, de restrictions de déplacement, de limitation de réunions. Cela conduisit à la décision obligée de reporter à juin 2022 le congrès de l'ANACR prévu initialement à octobre 2020.

Il en fut de même pour nombre de comités locaux et départementaux de l'ANACR qui ne purent se réunir, sauf parfois dans des conditions très restreintes, tout en assurant la représentation aux cérémonies (27 mai, 8 mai, 18 juin, Libération de Paris et des départements, cérémonie Fabien, cérémonie « Affiche Rouge »).

Cela a retardé la collecte des cotisations annuelles, et leur transmission avec les abonnements au *Journal de la Résistance* – à la Direction nationale de l'ANACR, ce qui a ajouté aux **difficultés financières grandissantes inhérentes aux conséquences de l'évolution démographique négative de nos effectifs – notamment Résistant(e) s – près de 80 ans après la Libération.**

Nous rappelons qu'un don substantiel à la trésorerie nationale – en particulier de la part des comités départementaux ayant des réserves conséquentes – serait aussi une aide plus que bienvenue, car **l'ANACR nationale ne reçoit aucune subvention.**

C'est pourquoi est extrêmement précieuse l'aide apportée, en participant à la souscription nationale, par plusieurs comités locaux et départementaux de l'ANACR, Nous remercions chaleureusement ceux qui ont déjà fait ce geste à la mesure de leurs possibilités, ainsi que les Ami(e) s qui l'ont fait à titre personnel.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Comité départemental de l'Aisne: 100 €; Comité départemental des Alpes-de-Haute-Provence: 500 €; Comité régional d'Alsace: 100 € + 200 €; Comité départemental de l'Ardèche: 1000 €; Comité départemental de l'Ariège: 200 € + 431 €, Olivier Nadouze (Ariège): 200 €; Anonyme (Ariège): 100 €; Comité départemental de l'Aube: 130 € + 3000 €; Comité départemental de l'Aude: 200 €; J. Misguich: 500 €; Rémy Perrot (Cher): 30 €; Comité Local de Saint-Maixent (Corrèze): 80 €; Comité départemental de Corse-du-Sud (A): 150 € + 150 € + 200 € + 150 €; Comité départemental de Haute-Corse: 500 €; Comité départemental des Côtes-d'Armor: 1000 € + 3500 €; Comité départemental de la Creuse: 50 € + 100 €; Comité local de Fursac (Creuse): 50 €; Comité local de Montignac (Dordogne): 200 €; Anonyme: 100 (Dordogne); Dominique Eyraud-Boucharel: 107 €; Annie Pez (Drôme): 150 €; Anonyme (Drôme): 500 €; Comité départemental du Finistère: 300 €; Comité local de Barjac (Gard): 500 €; Comité départemental de Haute-Garonne: 500 €; Comité départemental du Gers: 300 €; Serge Michaud (Gironde): 300 €; Comité départemental de l'Indre: 50 € + 50 € + 200 €, Comité de Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre): 200 €, Georges Lasserre (Indre): 30 €; Comité départemental de l'Indre-et-Loire: 100 €; Comité départemental de l'Isère: 200 € + 150 €; Comité départemental des Landes: 400 €; Comité départemental du Loir-et-Cher: 500 € + 500 €; Jacques Chantre (Lot-et-Garonne): 100 €; Comité départemental de Lozère: 200 €; Marianne Pernet (51): 60 €; Marie-Claude Boussard (Nièvre): 80 € + 100 €; Francis Chevalier (Nord): 70 €; Comité départemental de l'Oise: 500 €; Comité départemental du Pas-de-Calais: 200 € + 100 €; Jean Gouillardon (63): 85 €; Comité départemental des Hautes-Pyrénées: 1000 € + 500 € + 1000 €; Comité ANACR du Conflent (66): 100 €; Comité départemental de Haute-Saône: 150 €; Comité départemental de Savoie: 500 €; Comité départemental de Haute-Savoie: 1000 €; Albert Goldstein (Paris): 50 €; Janine Mottet (Seine-Maritime): 100 €; ANACR-Yvelines: 800 €; Comité du Tarn: 300 €; Comité départemental du Vaucluse: 200 €; Comité local de Pernes-les-Fontaines (84): 200 €; Comité local de Bollène (84): 200 €; Comité local de Valréas (84): 250 €; Comité départemental de Haute-Vienne: 200 €; Anne-Marie Montaudon (Haute-Vienne): 200 €; Comité local de Châteauneuf-la-Forêt: 150 €; Comité local de Couzeix-Chapdelat (87): 100 €; J.V. (Essonne): 150 €; Comité départemental des Hauts-de-Seine: 100 € + 30 €; Jean-Pierre Figuières (92): 30 €; Jean-Paul Marie: 200 €; Comité départemental ANACR du Val-de-Marne: 1500 € + 1000 €; Libération Nationale PTT: 200 € + 300 € + 200 €.
Total: 30 163 €.

1940-1945 LA RESISTANCE dans le 19^e arrondissement de Paris

Présenté par le comité du 19^e arrondissement de l'ANACR

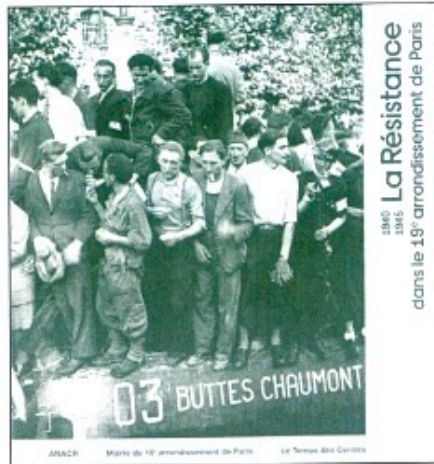
Cet ouvrage est une réédition de celui publié il y a près de vingt ans en septembre 2005, dans la période des soixantièmes anniversaires de la Libération de Paris et de la Victoire sur le nazisme en 1944-1945, et réalisé alors sous la direction de René Le Prévost et Robert Endewelt, dirigeants du comité d'arrondissement et membres du Conseil national de l'ANACR, tous deux anciens Résistants du 19^e arrondissement qui, hélas, nous ont quittés depuis.

La présente réédition, réalisée sous la direction de Pascal Frey, avec le concours de Josette Aubert-Le Prévost, en cette période de 80^e anniversaire de la Libération, augmentée par rapport à la précédente - 404 pages au lieu de 321 - s'est enrichie de vingt ans de compléments apportés par des lecteurs de la précédente, et les recherches du comité local de l'ANACR ; la couverture de cette seconde édition en apporte d'emblée un exemple : sur la photo, retrouvée par hasard en 2014, le porteur d'un brassard FFI, juché sur la tourelle du char « Buttes Chaumont » lors de la reddition de la garnison allemande de la caserne place de la République le 25 août 1944 est... Robert Endewelt, l'un des auteurs de cet ouvrage mémoriel.

Lequel, bénéficiant de l'appui de la mairie du 19^e arrondissement - « Alors que les derniers témoins s'éteignent progressivement, il est, écrit en préface son maire François Dagnaud, de notre devoir de garder vivant cet esprit de résistance, en veillant toujours à le transmettre aux jeunes générations » - rappelle que « Le comité local de Libération... réalisa en son sein l'union de tous les résistants, des mouvements, des syndicats et des partis du 19^e qui menaient le combat pour la libération de la France (...). L'Association des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance du 19^e arrondissement - précise elle dans cet avant-propos - a voulu réaliser cet ouvrage afin que leurs noms et leur histoire soient connus, les inscrire dans notre souvenir et que les valeurs pour lesquelles ils combattirent soient transmises et défendues... ».

Un souci, une démarche que le comité ANACR a fait largement partager à toutes celles et ceux qui lui ont accordé leur appui et apporté leur concours : élus de Paris, du 19^e tels Anne Hidalgo, Bertrand Delanoë, François Dagnaud, Roger Madec, Laurence Patrice, Mahor Chiche, Philippe Nawrocki, Martine Durlach, Jean Vuillemoz, Joël Houze, des responsables du monde combattant du 19^e Jean-Claude Tallarini, Maurice Quisfix, des ancien(ne)s Résistant(e)s ou fils et filles de Résistants, en premier lieu Madeleine Riffaud, Andrée Georges, Jacques Sampaix..., des enseignants, des syndicalistes...

En ouverture, l'ouvrage reproduit les quelques 70 plaques de rue et de place apposées dans tout l'arrondissement évoquant des lieux où vécurent, furent arrêtés, parfois tombèrent des héros de la Résis-



tance, des lieux de combats, de réunions, tel le siège clandestin du C.L.L. ; et présente la douzaine de rues évoquant la Résistance, ses héros (Corentin Cariou, Jean Quarré, Suzanne Masson..., le Vercors...).

Une abondante iconographie accompagne les plus de 120 biographies de Résistantes et Résistants du 19^e, présentées de manière séquencée par quartier (Amérique, Combat, Vilette et Pont-de-Flandre) ou de manière thématique (la Résistance juive, les Résistants liés au 19^e « dispersés », dans la « France libre »). Parmi eux des noms connus voire devenus célèbres (René Roy, Jean Quarré, Simone Schloss, Octave Rabaté, France Bloch-Sérazin, Georges Vallet, Maurice Ripoché, Pierre Georges, Robert Lambotte, Madeleine Riffaud, André Tollet, Henri Kra-sucki, Louis Grojnowski, Robert Mension, Abraham Lisner, Fanny Ladski, Lucien Sampaix...) et qui mériteraient d'être cités tous...

La présentation du Comité local de Libération, des organisations de Résistance, des forces militaires de la Résistance, des étapes de la Libération du 19^e, des convois d'otages, de témoignages, complète utilement l'ouvrage, qui est une somme inégalée sur l'histoire de la Résistance dans le 19^e arrondissement, un de ses hauts-lieux.

1940-1945 LA RESISTANCE DANS LE 19^e ARRONDISSEMENT DE PARIS Préface de François Dagnaud, maire du 19^e arrondissement, Avant-propos du Comité ANACR de Paris-19^e divers auteurs sous la direction de Robert Endewelt, René Le Prévost, Pascal Frey. Edition revue corrigée et augmentée, 404 pages. Dépôt légal octobre 2023. Édité aux «Éditions du Temps des Cerises» par le comité ANACR du 19^e arrondissement, avec la Mairie du 19^e arrondissement de Paris. Prix : 28 € (à l'ANACR, + frais d'envoi colissimo : 8 €).

PLAQUE-SOUVENIR

rappelle l'appartenance à la Résistance et à l'ANACR
Contacter STRATI - LUX, Gilles OPPIZI
11, lotissement Pré Colin, Chalet le Boréon 01460-PORT
Tél : 06 08 99 46 60 ou 04 74 76 14 77 (de 12 à 14 h)
E-mail : contact@stratilux.fr - site : http://www.stratilux.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n^{os} par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n^o de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

80^e ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RESISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€

Par 50 : 2,5€ l'exemplaire

Par 100 : 2€ l'exemplaire

à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 15 €
Etranger 17 €
Abonnement de soutien 30 €
Le numéro 4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Charles SANCET

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60